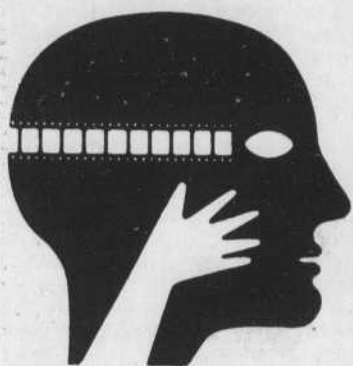


FESTIVAL DES FILMS DU MONDE



La ruée des cinéphiles

par Nathalie Petrowski

Il y a deux festivals des films du monde. L'un se déroule en circuit fermé dans les cocktails privés et les conférences de presse parmi les potins et les petits fours. L'autre se déroule au grand jour devant les quatre limousines du jury parmi le va-et-vient des cinéphiles qui, cette année plus que jamais, ont pris d'assaut le Parisien. A un tel point que le directeur du cinéma qui n'a pas le droit de révéler les recettes du week-end a avoué hier avec satisfaction «être en avance de plusieurs milles par rapport à l'année dernière». Tous les jours depuis vendredi matin, entre trois et quatre films affichent complet. Les 1.500 exemplaires du programme-souvenir du Festival qui se vendent \$5 chacun, se sont envolés le premier jour. Habituellement, ces programmes se rendent jusqu'à la fin du Festival et quelques exemplaires vont même mourir aux archives. Cette année, la direction se demande si elle pourra en faire réimprimer dans des délais aussi courts. Les projections, surtout celles de la compétition officielle, font salle comble tous les soirs. Si certains cinéphiles se pressent pour le dernier Chabrol ou le nouveau film de Simone Signoret, il arrive à d'autres d'y aller à l'aveuglette, en prenant une chance, sans trop savoir ce qui les attend. Ils y vont selon la nationalité du film ou encore tout simplement selon les films qui sont encore disponibles. Ils sont en général bon public et applaudissent toujours, que le film soit réussi ou raté. Lorsque Charles Aznavour, ou quelque rare vedette, leur fait l'honneur d'assister à la projection, ils leur en sont doublement reconnaissant et oublient de huer l'entête Gaumont quand elle vient remplir l'écran. Les cinéphiles ne font pas de politique. Ils viennent se changer les idées, voyager pour pas cher, à travers l'Égypte, l'Italie, l'Inde, le Japon, l'Amérique latine.

Voir page 12: Ruée

Le Chabrol: les avis sont partagés

par Richard Gay

Le nouveau long métrage de Claude Chabrol, *Les Fantômes du chapelier*, refusé par le comité de sélection du dernier Festival de Cannes et présenté en fin de semaine dans la section compétitive du Festival des films du monde, a provoqué des avis fort différents: certains l'ont hué, d'autres l'ont loué.

Depuis de nombreuses années maintenant, Chabrol tourne n'importe quoi n'importe comment. On a souvent répété d'ailleurs qu'il tournait trop. Mais *Les Fantômes du chapelier*, son 35e film réalisé d'après un roman de Georges Simenon, est de toute évidence un projet qu'il a pris à cœur et qu'il a voulu assumer pleinement contrairement à plusieurs de ces réalisations récentes. Et dans ce sens c'est très certainement son meilleur film depuis plusieurs années.

Film personnel? Peut-être pas, car le résultat doit davantage à Simenon et à l'interprète principal, Michel Serrault. On retrouve en effet dans ce film les décors et l'atmosphère des romans de Simenon: ville de province, éclairage sombre, pavés mouillés, climat cru, tout y est. Serrault dans le rôle d'un chapelier mi-sogène et assassin captif: le moindre geste, le moindre regard, le moindre mouvement participent directement à la création d'un personnage inquiétant, sûr de lui au début, en perte de vue à la fin. Non seulement son personnage est-il suivi pas à pas par M. Kachoudas, un tailleur arménien interprété avec une vraisemblance sympathique par Charles Aznavour, mais il hypnotise pour ainsi dire le spectateur tout de suite intrigué, amusé, fasciné. La performance de Serrault aurait pu être mieux contrôlée par moments, mais elle lui vaudra peut-être quand même le prix d'interprétation masculine. Il

Voir page 12: Chabrol

Les premiers combattants palestiniens quittent Beyrouth pour un nouvel exil

(D'après AFP, AP et Reuter) — L'évacuation des fedayin de Beyrouth a repris hier soir après plusieurs heures de négociations, les Israéliens ayant empêché en début d'après-midi le départ d'un ferry chypriote transportant une vingtaine de jeeps — selon eux en violation du «plan Habib», aux termes duquel les Palestiniens ne doivent emporter que des armes légères.

À Jérusalem, le bureau de M. Begin a indiqué qu'Israël avait reçu l'assurance des Américains que les jeeps seraient débarquées avant l'arrivée en Tunisie de ce deuxième contingent palestinien à quitter la capitale libanaise. Un premier convoi de maquisards est arrivé en Irak et en Jordanie. Regain de tension également dans la vallée de la Bekaa, où trois fedayin ont été tués samedi soir, selon l'État juif.

après avoir tenté de s'infiltrer dans les lignes israéliennes.

À Washington, MM. George Shultz et Caspar Weinberger ont minimisé l'importance de l'incident d'hier. Le secrétaire d'État a aussi déclaré que les Palestiniens devaient être associés aux efforts visant à déterminer leur statut.

M. Begin a annoncé quant à lui une initiative prochaine «en faveur d'une

paix globale au Proche-Orient dans le cadre des accords de Camp David». En Jordanie, le roi Hussein a engagé les dirigeants arabes à aider l'OLP à «jouer son rôle et à accomplir sa tâche».

Le navire chypriote Sol Phrygin, transportant un deuxième contingent de combattants palestiniens, bloqué hier après-midi à Beyrouth par les Israéliens, a été autorisé à appareiller

dans la soirée, a indiqué un porte-parole de l'armée israélienne à Beyrouth.

Cette autorisation a été donnée après la conclusion d'un accord avec l'émissaire américain Philip Habib, a précisé le porte-parole.

Les Israéliens avaient empêché le départ du bateau, affirmant que 21 véhicules tout terrain et des armes lour-

Voir page 12: Beyrouth

Le FMI met en garde les pays industrialisés

Les mesures populaires contre le chômage vont aggraver l'inflation

par Michel Vastel

OTTAWA — Le Fonds monétaire international a prévenu hier que «le chômage va demeurer un problème sérieux pour les économies occidentales, même après que l'inflation aura été vaincue».

Dans son rapport annuel rendu public hier soir à Washington, le FMI estime que ce serait une erreur, de la part des gouvernements occidentaux, de tenter de réduire le chômage au moyen de politiques expansionnistes ou en recourant au protectionnisme. De tels expédients, prévient le FMI, ne serviraient qu'à neutraliser les politiques de lutte contre l'inflation.

Les programmes de création d'emplois, de protection des industries en difficulté, et même des interventions comme le travail partagé ou la réduction des heures de travail — autant de mesures auxquelles le Canada a récemment eu recours — ne changeront rien aux problèmes fondamentaux des économies occidentales.

Pour le Fonds monétaire, il faut d'abord s'attaquer à deux vices de forme des économies modernes: les coûts excessifs du travail qui ont sérieusement entamé le taux de rendement du capital, entraînant une diminution dramatique de l'investissement productif. Il faut également remettre en cause, selon le FMI, la rigidité des systèmes de rémunération qui ne s'ajustent plus aux lois de la concurrence. L'organisme international prône notamment une réduction générale des niveaux de rémunération, quitte à installer, comme au Japon, un système de bonus lié au taux de rentabilité des entreprises.

L'avertissement du Fonds monétaire international contredit le discours politique actuel du gouvernement fédéral qui tend à faire croire que le contrôle de l'inflation rétablira automatiquement une période de croissance de l'emploi et une baisse du chômage au pays. À la veille de la rencontre des chefs de gouvernements provinciaux à Halifax, le Fonds monétaire donne en outre raison aux premiers ministres provinciaux qui prétendent que le programme de lutte contre l'inflation — la campagne du 6 et 5% — ne demeurera qu'un futile exercice de relations publiques s'il ne débouche pas sur une stratégie de relance de l'économie canadienne.

Le message du Fonds monétaire international — deux semaines avant son assemblée générale à Toronto — est clair: la lutte contre l'inflation doit demeurer la priorité des économies industrialisées mais elle ne constitue pas non plus la panacée.

Le FMI n'est pas tendre pour les gouvernements — à commencer par l'administration Reagan — qu'il rend largement responsables non seulement de l'inflation mais surtout de la flambée des taux d'intérêt.

Pendant trop longtemps, affirme l'organisme de Washington, la lutte contre l'inflation a reposé sur les seules politiques monétaires. Les gouvernements, qui n'ont pas su faire preuve de discipline fiscale et se sont retrouvés avec des besoins financiers considérables — plus de \$17 milliards pour le Canada, par exemple, cette année — ont effectué une ponction considérable sur les épargnes privées, entraînant des tensions sur les marchés de capitaux et provoqué une hausse du loyer de l'argent tout en rendant les fonds plus rares pour les entreprises de production.

Dans son rapport, le Fonds monétaire vise directement l'administration américaine dont le déficit — au début de cet été — représentait un obstacle à la baisse des taux d'intérêt. L'ampleur du déficit (américain), affirme le FMI, et les questions qu'on se posait sur sa croissance, ont indirectement affecté la crédibilité de la politique monétaire des États-Unis et les intentions réelles du gouvernement à réduire l'inflation, contribuant en dernier ressort au haut niveau des taux d'intérêt autant qu'à leurs mouvements erratiques.

Mais, ajoute le FMI, le problème fiscal est encore plus sérieux dans des pays

Voir page 12: Chômage



L'Américaine Martina Navratilova s'interroge sur une décision douteuse d'un juge de lignes. Elle n'a pas eu gain de cause, mais qu'importe. La Pragoise d'origine a remporté le Challenge Player's en battant en finale l'Américaine Andrea Jaeger hier au parc Jarry. Nos informations en page 9.

(Photo Jacques Grenier)

L'unifolié cède la place au «Red Ensign»

Kesler prend la direction du parti séparatiste WCC

RED DEER, Alberta (d'après CP) — L'unifolié du Canada brillait par son absence, en fin de semaine, au congrès de leadership du Western Canada Concept (WCC). La tribune était plutôt décorée d'un vieux «Red Ensign», qui fut le drapeau officiel du pays avant l'adoption de la feuille d'érable en 1965.

Le symbole était évident: le WCC marquait ainsi son insatisfaction et ses visées séparatistes à l'égard de l'Est du Canada, et privilégiait l'image albertaine, des centaines de petits drapeaux de cette pro-

vince ornant les tables où délibéraient quelque 700 partisans, dont plusieurs portaient le chapeau et les bottes «western» qu'affectionnent les grands fermiers de l'Ouest.

Les membres du parti ont d'ailleurs transformé en véritable fête de l'unité leur congrès de leadership qui a vu une ex-vedette de rodeo, M. Gordon Kesler, seul député WCC à l'Assemblée législative de l'Alberta (circonscription d'Olds-Didsbury) et leader par intérim depuis mai, l'emporter par 38 voix au deuxième

tour sur l'ex-président du comité politique du parti, M. Howard Thompson, pour la direction de la formation séparatiste albertaine.

M. Kesler a affirmé aux partisans enthousiastes que leur unité pourrait inciter le premier ministre, M. Peter Lougheed, à déclencher des élections d'ici à un mois. A deux reprises, le nouveau chef a esquissé un programme de récupération des revenus provenant de l'exploitation des richesses naturelles, si le WCC devait

Voir page 12: Kesler

Lamarre se pose aussi LA vraie question

par Alain Duhamel

M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, deviendrait-il aspirant à la mairie advenant une ouverture à ce poste?

Quand la situation se présentera autrement que sous la forme d'une hypothèse, il y réfléchira sans préjuger maintenant des conclusions auxquelles il parviendra. «Il est sûr que, à un moment donné, ça commanderait que j'y pense sérieusement», a-t-il dit au cours d'une entrevue qu'il accordait au DEVOIR et dont on trouvera le texte en page 2.

Avant de poursuivre une carrière politique engagée depuis 16 ans, M. Lamarre s'accorde un temps de réflexion. Vers la fin du mois d'août ou au début du mois septembre, il décidera de son avenir politique en soulevant à nouveau les conséquences d'un engagement de plus en plus prenant sur la vie familiale et la conduite de ses affaires.

Aujourd'hui, à 47 ans, sûr de ses moyens et bilan positif en mains, M. Lamarre peut aspirer à la mairie de Montréal. Des qu'il est question de la succession de M. Jean Drapeau, son nom apparaît en tête de liste. «Cela ne me gêne pas» affirme-t-il.

Président du comité exécutif depuis 1978, M. Lamarre s'est imposé comme le véritable chef de l'administration municipale, n'hésitant pas à secouer l'appareil administratif gigantesque de Montréal pour le mettre à sa main et bien en droite ligne sur les objectifs fixés.

Autant son prédécesseur s'était cloîtré pendant la période trouble de l'aventure olympique, autant M. Lamarre a-t-il été visible et présent sur toutes les tribunes pour promouvoir et articuler un discours municipal nouveau composé autour de la «régénérescence de la ville traditionnelle», de la promotion économique de la ville et de la rigueur dans l'administration.

Quatre ans après, il a la conviction d'avoir atteint l'essentiel des objectifs énoncés: diminution relative de la dette, enrichissement de l'assiette foncière par la relance de la construction, productivité accrue des 13.000 employés municipaux et amélioration de la qualité de vie par des interventions directes, systémiques et visibles dans le milieu urbain.

Des fonctionnaires municipaux, particulièrement des cadres, il dit qu'ils ont vécu dans une tour d'ivoire jusqu'à ce qu'il parvienne à les sensibiliser aux priorités nouvelles de son administration. Pour y arriver, il a créé quelque nouveaux services, en a démembré d'autres, en a fusionné quelques-uns et les a placés sous l'autorité d'hommes nouveaux, nommés et choisis par lui, qui ont appris à travailler ensemble.

M. Lamarre a lancé plusieurs programmes ou, comme il l'aime à les appeler, «opérations»: 10.000 logement, Tournesol, Place au soleil, trois millions de fleurs, revitalisation des artères commerciales, restauration des bâtiments industriels,

Voir page 12: Lamarre



COLT
\$5795.
5 en inventaire

RAM 50
\$6395
1 en inventaire



On a confiance en notre étoile.

15,949 rue Sherbrooke est, Montréal

642-7411

15 DÉMONSTRATEURS À PRIX DÉRISOIRES

Yvon Lamarre au DEVOIR

Sans enthousiasme, Montréal se soumet à la nouvelle loi

Alain Duhamel: Quand vous avez accédé à la présidence du comité exécutif, vous aviez quels grands objectifs: opération 10.000 logements, revitalisation des artères commerciales, rationalisation administrative, relance de la promotion économique et industrielle de la ville, etc. Estimez-vous, après quatre ans, avoir atteint vos objectifs?

Yvon Lamarre: Il est rare que l'on puisse dire cela en politique. Au tout début de mon administration, en 1979, je me suis fixé de grands objectifs. Nous avions alors des problèmes, à Montréal, sur le plan budgétaire, sur le plan financier, sur le plan fiscal, sur le plan économique. Il faut tout de même se rappeler qu'en 1978, la croissance économique n'était pas très grande à Montréal; et elle était même l'une des plus basses des récentes années.

J'ai fait le tour des grandes villes nord-américaines particulièrement, mais aussi des grandes villes européennes. J'ai analysé le service de la dette par rapport à l'évaluation de ces grandes villes-là pour savoir où se situait Montréal. Je ne parle pas de villes comme New York ou Chicago, mais de villes comme Baltimore, Boston, Philadelphie, des villes de taille semblable à celle de Montréal. J'ai aussi analysé le service de la dette par rapport au budget annuel de ces villes. J'en suis venu à certaines constatations.

Notre dette, par rapport à notre évaluation, était de 9%. C'est une proportion élevée. J'ai dû immédiatement prendre des mesures pour que Montréal puisse conserver une bonne cote financière. Aujourd'hui, c'est-à-dire à la fin de l'année, cette proportion sera réduite à 6%. Chaque année, il y a eu diminution.

Le service de la dette par rapport au budget annuel était de l'ordre de 25%. Malgré la hausse des taux d'intérêt et l'inflation, j'ai réussi à diminuer ce rapport à 22% et j'ai bien l'impression qu'à la fin de l'année ou l'année prochaine nous attendrons à peu près 20% comme dans la plupart des villes nord-américaines qui demeurent tout de même bien cotées sur les marchés financiers. Au cours de ces quatre années, j'ai réussi à diminuer la dette nette directe de \$100 millions.

Sur le plan fiscal, j'ai étudié les villes de l'agglomération montréalaise, car nous sommes aussi en concurrence avec les villes voisines. Il y a quatre ans, notre taux global de taxation était le plus élevé de la communauté urbaine. Avec le budget de cette année, nous sommes passés en quatrième position et, avec le budget de l'an prochain, nous devrions atteindre la septième ou la huitième position. Notre taux global de taxation a diminué par rapport aux autres villes de l'agglomération. Il suffit

Propos recueillis par Alain Duhamel

d'un exemple: si Pointe-aux-Trembles s'est rallié à Montréal, c'est parce que les Pointe-aux-Trembles paieront moins de taxes.

A.D.: La réforme de la fiscalité municipale ne vous a-t-elle pas aidé en ce sens?

Y.L.: Oui, mais elle a aidé tout le monde de la même manière. Nous n'avons pas été plus choyés que les autres villes. J'admets volontiers que la réforme de la fiscalité nous a aidés, mais elle a aidé tous les autres. Certaines villes ont reçu plus, même si elles ne faisaient pas un effort fiscal aussi important que le nôtre.

Je me suis réellement attaché à la rationalisation dans tous les services. J'ai passé des jours et des jours à faire comprendre à tous les services que ce n'est pas parce que l'on passe de 200 à 150 employés que l'on devient moins important. Les hauts fonctionnaires ont compris ce message, ils n'ont pas essayé de défendre leur position sur le plan des effectifs comme autrefois.

Nous l'avons fait en sollicitant leur collaboration. Je ne peux pas dire que je l'ai imposé bien que, à certains moments, j'ai dû les forcer un peu. J'essayais de leur faire comprendre et je crois qu'ils ont compris.

Cette année je puis dire que, à cause de la rationalisation, nous avons réussi à sauver \$150 millions aux contribuables. Si nous ne l'avions fait, il en aurait coûté \$150 millions de plus pour les mêmes services.

Lorsqu'on regarde cela, le compte de taxes n'a tout de même pas augmenté autant que le taux d'inflation sur quatre ans.

A.D.: Il y a un autre aspect de votre administration qui tient dans la taxe indirecte, les tarifs que la Ville de Montréal exige pour certains services et qui constituent une forme de taxe indirecte, dans laquelle vous avez abondamment puisé. Toute cette partie des revenus de la ville a augmenté.

Y.L.: Nous avons à peu près suivi la courbe de l'inflation. Moi, je crois que la ville doit donner un bon service; si quelqu'un veut un peu plus, je pense que ce n'est pas à l'ensemble des contribuables de payer pour cela. On doit demander à celui qui pratique un sport en particulier, qui a besoin de ce service-là, d'en payer une partie.

Quand nous avons parlé de la réforme de la fiscalité, nous étions d'accord parce qu'on parlait aussi de la tarification. Pour moi, c'est important, car j'y crois à la tarification. Le citoyen qui veut un peu plus de service, on le lui donne, mais il paie quelque chose.

A.D.: Vous avez conservé une surtaxe de \$0.43½ sur les immeubles de commerce et d'industrie. C'est une particularité montréalaise malgré la réforme de la fiscalité municipale. Comment réconciliez-vous cette surtaxe et vos objectifs de promotion économique de la ville?

Y.L.: Il est peut-être difficile de réconcilier les deux choses. D'une façon ponctuelle, nous trouvons qu'il y a des distorsions dans le rôle des valeurs entre le résidentiel et l'industriel. Nous pensons que cette forme de taxation sur les immeubles de plus de \$100.000 vient régulariser un peu une certaine distorsion.

A.D.: Une forme indirecte de taxes variées?

Y.L.: C'est un peu une forme indirecte de taxes graduées.

A.D.: Cette surtaxe, en 1980, vous avait été accordée en attendant qu'on puisse démolir le rôle des valeurs locatives, gelé à Montréal depuis plusieurs années.

Y.L.: Dans la réforme de la fiscalité municipale, on nous avait assuré, pour Montréal, qu'elle nous rapporterait environ \$60 millions de plus.

Lorsque nous avons fait les compilations, on arrivait à environ \$37 millions. Il manquait encore une vingtaine de millions. Tout au long de la réforme, j'avais contesté les simulations du ministère et, à un moment donné, ils ont reconnu qu'ils faisaient erreur. Il manquait à Montréal \$23 millions malgré la promesse que nous avait faite, par écrit, le ministre. Ils ont alors décidé de nous laisser, et ce n'est pas un cadeau, \$0.43½ pour faire les \$20 millions. La réforme nous a procuré \$57 millions de plus. Cela nous a obligé à conserver la surtaxe.

A.D.: N'est-ce pas votre position concurrentielle dans la promotion du développement économique qui s'en trouve hypothéquée?

Y.L.: J'aimerais bien, un jour, régulariser cette situation. J'ai bien l'intention, si nous y sommes encore après le 14 novembre, parce que nous avons des examens à passer, de régulariser cette situation. Il faut tout de même dire que notre ville a des services. Je comprends que les autres villes autour ont à peu près la même qualité de services, transport public, hôpitaux, etc., mais nous avons plus de services. Je pense que, même si certaines industries ou certains bâtiments commerciaux paient une surtaxe, à cause des services qu'ils ont, tels que la proximité du métro, c'est défendable. En tout cas pour le centre-ville...

A.D.: Pour la revitalisation des rues commerciales, vous avez proposé la formule des Sidac (Société d'initiative et de développement des artères



M. Yvon Lamarre

commerciales). Sur la vingtaine de rues visées, il n'y a que quatre Sidac. Vous avez rencontré des difficultés particulières. Serait-ce une formule qui ne convient pas à la clientèle visée?

Y.L.: Les commerçants ressemblent aux agriculteurs. Ils sont individualistes. Habituellement, ce sont des gens d'affaires qui ont une certaine autonomie. Ils vont s'associer lorsque surviennent des besoins urgents, des problèmes criants.

Mais je voudrais revenir sur le développement économique parce qu'il est prouvé que pour une personne qui travaille dans l'industrie manufacturière, il se crée trois postes dans le secteur tertiaire. Comme cette industrie-là avait tendance à nous quitter et à s'en aller dans la grande périphérie et que la ville de Montréal, par tradition, était vraiment une ville d'industries manufacturières très prospère, il était important de faire de la restauration industrielle. Nous avons créé des parcs industriels, sept en deux ans, mais c'est une goutte d'eau. Dans les centres traditionnels, il y a près de 150.000 personnes qui travaillent.

A.D.: Pour la plupart de ces programmes-là, vous avez sollicité le concours du gouvernement du Québec ou d'Ottawa, selon les dossiers, et dans la plupart des cas, les deux. Avez-vous l'impression que cette opération de régénérescence de la ville traditionnelle, comme vous l'appellez, est bien comprise à Québec et à Ottawa?

Y.L.: Je pense que je n'ai pas réussi à faire comprendre aux gouvernements cette régénérescence de la ville traditionnelle. Quand je dis cela, ce n'est pas simplement envers Montréal. Je pense que c'est le cas envers la plupart des villes traditionnelles. Il n'y a pas une ville où nous ne sentons pas le déclin du centre-ville et des zones industrielles anciennes. Pourquoi donc aller construire à côté, alors que nous pourrions restaurer et rénover? On veut créer d'autres infrastructures alors qu'elles se trouvent déjà là. Je n'ai pas réussi à faire comprendre cela aux gouvernements.

Y.L.: Je pense que je n'ai pas réussi à faire comprendre aux gouvernements cette régénérescence de la ville traditionnelle. Quand je dis cela, ce n'est pas simplement envers Montréal. Je pense que c'est le cas envers la plupart des villes traditionnelles. Il n'y a pas une ville où nous ne sentons pas le déclin du centre-ville et des zones industrielles anciennes. Pourquoi donc aller construire à côté, alors que nous pourrions restaurer et rénover? On veut créer d'autres infrastructures alors qu'elles se trouvent déjà là. Je n'ai pas réussi à faire comprendre cela aux gouvernements.

A.D.: Quand les gouvernements insistent sur la construction neuve, vous paraissez-ils hors-cible?

Y.L.: Pas sur le plan de l'habitation, c'était nécessaire. Ils ont reconnu que, dans l'habitation, il fallait aussi donner des subventions à la restauration et à la rénovation. Dans les deux autres domaines d'intervention, ils ne le reconnaissent pas. Je n'ai pas réussi à les convaincre de venir aider les villes et je ne parle pas juste pour Montréal.

A.D.: Parlez-nous un peu d'avenir. Une nouvelle communauté urbaine est en train de s'établir. Bien que Montréal se soit opposé au projet de loi, croyez-vous que Montréal puisse tirer un bon parti, sur le plan de l'aménagement et sur le plan fiscal, de la nouvelle communauté ou au contraire constitue-t-elle à vos yeux un obstacle de plus?

Y.L.: Si on me demandait: Est-ce que la communauté urbaine doit demeurer? Je répondrais que ce n'est pas absolument nécessaire. Dans les années 70, lorsque l'on a créé la communauté, peut-être y avait-il lieu de le faire. Mais je dirais aujourd'hui que, avec un système de pérennité, ce n'est pas nécessaire d'avoir un autre palier administratif sur le plan régional. Je pense que nous aurions pu régler nos problèmes sans être obligés d'aller à un autre palier administratif qui nous coûte cher, qui double souvent l'administration, et que par des ententes nous aurions pu parvenir au même objectif.

A.D.: La nouvelle communauté existe. Allez-vous jouer le jeu d'aujourd'hui?

Y.L.: La loi est là, mais nous n'avons jamais reconnu la parité. Avec 57% de la population de la Communauté, avec environ 54% de la cote-part, on pouvait s'attendre à ce que Montréal soit majoritaire. La loi est passée et nous allons certainement nous soumettre, mais pour nous, ce n'est pas logique.

A.D.: Sur le plan de l'institution municipale, le président du comité exécutif est le véritable chef de l'administration. Avec les années, on lui a

confié énormément de pouvoir, de responsabilités, plutôt à lui dans certains cas qu'au comité exécutif ou au maire. Vous occupez ce poste...

Y.L.: Je dois vous dire que la charte de la ville dit bien que c'est une gestion collective, c'est le comité exécutif qui administre la ville, qui prend les décisions, sauf qu'il faut bien que quelqu'un conduise la barque. C'est le président du comité exécutif qui a la charge de conduire la barque sur le plan administratif, je dirais même sur le plan des grands objectifs, des grandes orientations et des grandes politiques de la ville. Cela n'a peut-être pas été toujours comme cela, mais depuis quatre ans, nos grandes orientations ont été déterminées avec mes collègues du comité exécutif.

A.D.: Vous vous êtes fait le principal promoteur de ces grands objectifs dans vos exposés budgétaires et dans vos nombreuses interventions publiques. À côté, il y a aussi un maire. Quels sont les rapports du président du comité exécutif avec le maire?

Y.L.: Nous nous rencontrons. Il est bien évident qu'avant de proposer ces politiques-là, j'ai toujours des rencontres avec le maire, informelles si vous voulez, pour en discuter. C'est ainsi que cela se passe. Je dois vous dire que jamais il n'y a eu quoi que ce soit de discordant entre le président et le maire sur tous ces grands thèmes. Nous avons toujours agi d'un commun accord.

A.D.: Même sur la façon de gérer les budgets municipaux?

Y.L.: Sur ce plan-là, j'ai une très grande marge de manoeuvre. Même mes collègues du comité exécutif m'ont fait confiance et m'ont accordé une très grande marge de manoeuvre.

A.D.: Comme administrateur d'une entreprise d'environ 13.000 employés avec un budget de \$1.1 milliard, on dit de vous que vous êtes un administrateur brutal.

Y.L.: J'accepte des réponses courtes et directes. Il ne faut pas qu'un rapport soit trop long, ni à côté du sujet. Si c'est cela être brutal...

A.D.: Par exemple, vous avez pris l'initiative de réunir, à tous les mois, les hauts fonctionnaires, ce qui ne se faisait pas auparavant. Vous les mettez en demeure, en quelque sorte, de justifier face à leurs collègues tel geste posé ou tel autre qui ne l'a pas été encore...

Y.L.: C'est ma dynamique de groupe, ce n'est pas de la brutalité. Nous sommes au service des citoyens et les gens doivent répondre, au moins à l'intérieur d'une chapelle comme celle-là, des faits et gestes posés ou non posés, de

la coordination des dossiers. Si un service de soutien n'a pas donné son effort, je crois que tout le monde doit savoir ce qui se passe dans la boîte pour corriger les erreurs. Il est vrai qu'ils n'étaient pas habitués à cela, mais dans l'entreprise privée, on y est habitué. On se remet vite en question quand ça ne balance pas à la fin de l'année.

J'ai fixé des objectifs, j'ai donné des instructions avec les enveloppes budgétaires en leur demandant de les descendre le plus bas possible dans la hiérarchie pour qu'ils connaissent les volontés de l'administration. Quand un service ne donne pas ce qu'on attendait de lui, je pense que ses confrères doivent le savoir et qu'il doit se remettre en question lui-même. Les directeurs de service n'étaient pas habitués à cela. Ils ont vécu dans des tours d'ivoire.

A.D.: Je crois, M. Lamarre, que vous aimez votre expérience à la présidence du comité exécutif.

Y.L.: Dire que je n'ai pas aimé cette expérience, ce serait mentir. Ce fut un défi que j'ai aimé relever parce qu'il y avait réellement quelque chose à corriger. J'ai aimé cette expérience parce que j'aime ma ville, parce que je suis, moi aussi, un contribuable et j'ai toujours en tête de diminuer le fardeau fiscal des citoyens. Je pense encore qu'on en paie trop.

A.D.: Si on veut y inviter, êtes-vous prêt à faire un autre mandat de quatre ans?

Y.L.: Je n'ai rien décidé encore. Il y a quand même des situations qui n'existent pas il y a très peu de temps. Il y a le maire dont on ne connaît pas les intentions, j'ai des affaires personnelles et j'ai une famille. Tout cela compte dans le jugement que j'ai à porter. Je n'ai plus de vie. J'ai été pris tout le temps. Je n'ai pas pris de vacances en quatre ans. Je ne m'en plains pas, remarquez.

Le maire a l'habitude d'attendre trois mois avant les élections. On ne peut guère se décider longtemps d'avance. Je ne suis pas décidé encore et je n'avais pas l'intention de prendre une décision avant la fin du mois d'août. J'y pense sérieusement parce que c'est tout de même un contrat de quatre ans et je n'aime pas démissionner.

A.D.: Quand on parle de vous comme successeur possible à M. Drapeau, est-ce que cela vous gêne?

Y.L.: Ça ne me gêne pas. Mais c'est une hypothèse qui ne m'a même pas effleuré l'esprit. Je ne me suis pas arrêté pour y penser sérieusement. Il est sur qu'un moment donné, ça commandera pour j'y pense sérieusement pour mille et une raison. Vous savez, le travail d'un maire et le travail d'un président, ce n'est pas la même chose, c'est très différent.

Un enfant de 12 ans était enfermé depuis sept ans

EVRY, France (AP) — La police a annoncé, hier, qu'elle avait arrêté les parents d'un enfant de 12 ans retrouvé jeudi soir dans les rues d'Arpajon, dans l'Essonne: le jeune garçon, David Brisson, a raconté aux policiers qu'il avait été séquestré pendant sept ans dans les logis successifs de ses parents, dont une année dans un placard, à Brétigny-sur-Orge.

Les policiers ont retrouvé l'enfant, qui s'était échappé de son réduit, dormant dans un jardin à Arpajon. Maigre et pâle, le jeune garçon s'exprime normalement en français.

Il a été entendu par un juge et conduit dans un centre de la Direction de l'action sanitaire et sociale du département. La police n'a pas donné plus de détail.

La mère de l'enfant, Françoise Brisson, 36 ans, employée de commerce, et son concubin, Claude Chevet, 33 ans, directeur commercial, ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt.

«L'enfant a apparemment été enfermé dans des pièces des différents logements de ses parents ces sept dernières années, a expliqué un enquêteur. Il a passé la dernière année dans un placard. Il ne sait ni lire ni écrire.»

Mesurant 1.20 mètre, David ne pèse que 30 kilos, a expliqué le policier. «Il a réussi à s'échapper parce que sa mère avait oublié de fermer le placard, alors qu'elle s'absentait pendant quelque temps. Il a refusé de parler à la femme qui l'a retrouvé dans son jardin, mais quand la police est arrivée, il s'est apparemment senti rassuré par les uniformes et a commencé à parler.»

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

TECHNICIEN(NE) JUDICIAIRE

demandé(e)

Possédant bonne maîtrise de l'anglais.

— Travail consistant à faire le suivi de dossiers, correspondance, entrevues...
— Salaire discutable.

Communiquez avec
André Giroux 861-3431

Le président de l'AIS appelle les sociologues au dialogue

par Michel Arseneault
correspondance particulière

MEXICO — Le dixième congrès mondial de sociologie, ces olympiades des sciences sociales, s'est terminé vendredi sur un appel au dialogue entre les différentes écoles, approches et idéologies.

«Que la sociologie ne se ferme pas au dialogue de façon dogmatique, a déclaré le nouveau président de l'Association internationale de sociologie (AIS), M. Fernando Henrique Cardoso. «S'il n'y a pas de dialogue, il n'y a que la violence. Ce n'est pas ce dont on a besoin pour faire avancer la société ou la sociologie», a ajouté le sociologue brésilien et chef de file de l'école «dépendantiste».

Organisée par l'AIS et l'Université nationale autonome du Mexique, la rencontre, la première du genre depuis le congrès d'Uppsala (Suède) en 1978, aura permis à plus de 4.500 participants venus des cinq continents de prendre part aux discussions entourant les plus de 2.000 communications présentées.

Ayant pour thème global «Théorie sociologique et pratique sociale», les symposiums, comités de recherche et groupes ad hoc ont abordé des thèmes aussi variés que «la sociologie du vieillissement dans les pays en voie de développement», «l'interaction verbale et non-verbale», «l'écologie» et «la ré-

cession, le chômage et la démocratie industrielle».

Les exposés ont porté sur une multitude de sujets: du «conditionnement physique au moyen-âge» à la «structure des ménages en milieu rural dans le Sud-Togo», en passant par «l'évolution de l'évolutionnisme» et les «dilemmes des musiciens de jazz».

Les 216 pages du programme du congrès, véritable grand catalogue d'un colossal magasin à rayon de la sociologie, ont servi de guide pratique aux congressistes pour s'y retrouver parmi les 120 conférences qui se donnaient, en même temps, matin, midi et soir dans trois édifices historiques du cœur de Mexico.

Aux yeux de plusieurs, le colloque était trop ambitieux. «Le programme embrassait trop de thèmes, a estimé le sociologue chilien Gonzalo Pineda. C'est pour cela que la discussion demeurait parfois à un niveau très superficiel.»

«La qualité des communications était très diverse, a affirmé M. Marcel Fournier, de l'Université de Montréal. On aurait dit des étudiants de maîtrise dans certains cas.»

D'autres ont critiqué l'organisation du congrès, qui se déroulait pour la première fois hors d'Europe. On s'est plaint du manque de matériel disponible, en particulier du programme, dont un premier tirage a été épuisé dès le premier jour du congrès.

«Les choses ont été quelque peu chaotiques, a commenté l'ex-président de l'AIS, le Suédois Ulf Himmelstrand, mais c'était inévitable... Il est tout simplement impossible d'organiser un congrès mondial.»

«On ne s'attendait pas à recevoir autant de monde», a avoué M. Gerardo Estrada, le secrétaire exécutif du comité organisateur mexicain.

La question de la langue a été présente du début à la fin. Même si l'AIS a trois langues officielles (anglais, français et espagnol), il a été clair dès le début que la lingua franca du congrès allait être l'anglais, ce qui a suscité des protestations de la part des étudiants mexicains en particulier.

«Il est matériellement impossible d'offrir la traduction simultanée dans 120 salles à la fois», a souvent expliqué M. Estrada.

Malgré cela, les protestataires ont exigé, souvent bruyamment, la traduction simultanée — si bruyamment qu'ils se sont fait semoncer par le président de l'association, M. Cardoso, qui les a traités «d'intolérants» en séance plénière.

Compte tenu du contexte international actuel, le congrès a été peu politisé, ont estimé certains participants. Une pétition, «Un appel à la paix», a circulé parmi les congressistes, dans laquelle on affirme qu'un «non à la guerre nucléaire est un oui à la vie humaine».

New York est en tête des bourses

NEW YORK (AFP) — Le New York Stock Exchange est resté, de loin, la première bourse des valeurs au monde en 1981, indiquent deux classements que ses services ont publiés samedi.

Selon un premier classement, établi sur la valeur en bourse des titres cotés au 31 décembre dernier, les dix plus importants marchés des valeurs au monde sont les suivants:

New York Stock Exchange (valeur des titres cotés au 31/12/81: 1,098 milliard de dollars), Bourse de Tokyo (417 milliards), Bourse d'Osaka (371 milliards), Bourse de Londres (189 milliards), Bourse de Toronto (105 milliards), Bourse de Johannesburg (74 milliards), Association des bourses allemandes (62 milliards), Association des bourses australiennes (54 milliards), American Stock Exchange (40 milliards), Bourse de Hong-Kong (38 milliards).

Selon un second classement, établi en fonction de la valeur globale des transactions sur les actions en 1981, les dix principales bourses de valeurs sont les suivantes:

New York Stock Exchange (transactions: 389 milliards de dollars), Bourse de Tokyo (223 milliards de dollars), Bourse de Zurich (74 milliards), y compris les transactions sur les obligations), American Stock Exchange (34 milliards), Bourse de Londres (32 milliards), Bourse d'Osaka (31 milliards), Bourse de Toronto (20 milliards), Bourse de Bâle (15 milliards), Association des bourses allemandes (15 milliards), et Bourse de Paris (11 milliards).

L'INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE

RENCONTRER...

Partager votre vie avec une personne qui saura donner

«UN VISAGE À VOS RÊVES»

N'EST-CE PAS LA UN IDÉAL QUE CHACUN DE NOUS CARESSE AU FOND DE SON COEUR?

847 rue CHERRIER (métro Sherbrooke)

Montréal, Qué.

OUVERT:
Lund au ven. de 10h à 21h.
Samedi de 10h à 15h.

Organisme à but non lucratif

524-1176



Annie Rioux

Parapsychologue-clairvoyante
Auteur des livres "L'Œil de Mercure" et "Connaissez vos rêves"

Avis

Gens d'affaires ou de carrière subissant une impasse financière, amour ou curieux et désireux d'être conseillés...

Info: 463-2638

du lun. au mer. entre 12 h et 18 h.

concordia auto concordia

LE SUPER CONCESSIONNAIRE
RENAULT AMC JEEP

à CHANGER SON NO. DE TÉLÉPHONE

273-2373

8065 Boul. Lajeunesse

ET TOUJOURS LA R5 à \$5,595.

concordia auto concordia

Léger reconnaît les motifs de grief des écologistes locaux

La Société d'assainissement des eaux a, elle-même, détérioré la Yamaska

par Gilles Provost

En dépit des protestations véhémentes et persistantes des citoyens de Farnham et de Saint-Hyacinthe, le ministère de l'Environnement du Québec a été incapable d'empêcher sa créature, la Société d'assainissement des eaux (SQAE), de détériorer irrémédiablement la rivière Yamaska qu'elle devait normalement épurer.

Telle est la situation peu reluisante que le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a récemment reconnue en conférence de presse. Du même souffle, il a aussi promis de mettre bientôt en oeuvre des mesures correctrices qui recevraient l'accord des groupes écologiques locaux.

Cette promesse a suscité un grand soupçon de satisfaction de la part des dirigeants du Mouvement d'assainissement de la rivière Yamaska (MARY) et du Front de dépollution de la Yamaska, qui dénoncent depuis deux ans «l'inconscience écologique» dont souffre la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Créée par une loi en juin 1980, la SQAE se spécialise dans la gestion et le financement des ouvrages d'assainissement des eaux, au service des municipalités. Sa mission fondamentale, disent les prospectus du gouvernement, est «d'améliorer, restaurer et conserver la qualité des eaux pour satisfaire les besoins de la population et, deuxièmement, de contribuer à maintenir des milieux aquatiques équilibrés permettant aux ressources biologiques d'évoluer normalement».

Selon M. Benoît Lapierre, président du MARY, les deux premières réalisations de la Société, à Farnham et Saint-Hyacinthe, constituent un fort mauvais départ: «la SQAE s'y est comportée comme le plus rétrograde des entrepreneurs, soucieuse avant tout de minimiser les coûts et plus intéressée à poser des tuyaux qu'à améliorer l'environnement».

Dans ces deux cas, il a été décidé, par mesure d'économie et de rapidité, que le gros tuyau d'interception qui amènerait le contenu de tous les égouts jusqu'à l'usine d'épuration serait posé au fond de la rivière elle-même plutôt que sur ses rives.

Pour ce faire, la SQAE et ses sous-entrepreneurs ont donc construit, dans le lit de la rivière, de longues digues de pierre et de glaise pour retenir l'eau. On pouvait ainsi travail-



La Société d'assainissement des eaux avait l'accord du ministre de l'Environnement pour construire un intercepteur d'égouts au milieu d'une fraye, dans le lit de la Yamaska, à Saint-Hyacinthe. Par la suite, toutefois, cette photo montre qu'elle a aplani ses digues avec un béliier mécanique plutôt que de retirer tous ces matériaux étrangers et de recréer un habitat propice aux poissons.

ler à pied sec pour installer le collecteur tout au long du cours d'eau. Ce faisant, on a ravagé des frayères très productives et encombré le cours d'eau d'argile irrécupérable, d'argile irrécupérable.

Les avatars ont été innombrables, puisque des crues imprévues ont plusieurs fois submergé les ouvrages qui ont été en partie emportés par le courant. Les débris ont parfois obstrué la prise d'eau de Saint-Hyacinthe. Finalement, les ouvrages qui devaient être enlevés à la fin des travaux ont simplement été aplanis au béliier mécanique, créant de longues et libérant dans le cours d'eau de grandes quantités de terre qui ont rendu l'eau complètement opaque.

Les protestations des citoyens et même les menaces d'injonction du ministère défraient, depuis deux ans, la chronique des médias locaux. Les sous-entrepreneurs ont dû revenir sur les lieux pour une remise en état mais, selon les groupes locaux et même le ministère, le travail n'a jamais été fait convenablement.

Jusqu'à la promesse récente du ministre de l'environnement, la SQAE soutenait que ses obligations contractuelles n'allaient pas plus loin et qu'il

lui était impossible d'exiger davantage des entrepreneurs.

Dans une entrevue qu'il accordait récemment au DEVOIR, le président de la SQAE, M. Pierre Desjardins, déclarait qu'il est injuste de jeter le blâme sur sa Société. «L'erreur fondamentale, dit-il, a consisté à faire de tels travaux dans le lit même de la rivière. C'est une décision qui a été prise pour des raisons d'économie par la municipalité et le ministère de l'Environnement bien avant la création de la SQAE: nous, on a simplement fait les travaux qui avaient été déterminés par les autorités...»

Après coup, dit M. Desjardins, la décision de construire l'intercepteur dans le lit de la rivière apparaît beaucoup moins brillante qu'elle ne le semblait au début. Toutes les analyses montrent que le coût environnemental d'une telle solution est disproportionné: c'est pourquoi le ministère a officiellement décidé de ne plus répéter l'expérience, selon lui.

Lorsque LE DEVOIR lui a demandé pourquoi aucune analyse d'impact écologique n'avait été faite avant le début des travaux et pourquoi on n'avait même pas pris soin de

bien repérer les niveaux et la nature du fond, M. Desjardins s'est dit incapable de répondre.

«Il faut être réaliste et humain, ajoute-t-il pourtant. La Yamaska est tellement polluée qu'elle est presque opaque. Elle peut affreusement dégrader qu'on s'en approche. Dans les circonstances, ni les entrepreneurs ni les fonctionnaires ne pouvaient s'imaginer qu'il y avait là un milieu valable qu'il importait de préserver...»

«C'est simplement lorsque les citoyens nous ont alertés et ont protesté qu'on a appris le problème, dit-il aussi. Ceux de Farnham ont crié plus vite et plus fort et c'est pourquoi on sait mieux en ce moment quels travaux correctifs il faut faire. À Saint-Hyacinthe, malheureusement, la réaction a été plus ambiguë et moins vigoureuse. C'est pourquoi la situation y est moins reluisante.»

Enfin, M. Desjardins soutient que sa Société est tout à fait disposée à faire plus pour restaurer la rivière si on lui donne les moyens financiers requis et si tous les intéressés peuvent s'entendre sur les mesures à entreprendre. «L'aménagement écologique des cours d'eau demeure encore une science bien jeune et on

n'est pas en mesure de procéder avec assurance», dit-il.

Ce genre de propos, il va sans dire, suscite des réactions très vives chez les fonctionnaires du ministère de l'Environnement, qui s'empressent de rejeter le blâme sur l'incurie de la SQAE plutôt que sur leur propre imprévoyance.

«Il est vrai qu'on connaissait mal le milieu aquatique au départ et, dans ces conditions, il est difficile de le remettre en état», reconnaît M. Robert Tétrault, directeur du service de l'assainissement urbain au ministère de l'Environnement.

Cependant, dit-il, les citoyens de Farnham et Saint-Hyacinthe ont soulevé le problème dès le début des travaux et il aurait été facile d'en tenir compte. La principale lacune, à ses yeux, se situe donc plutôt au niveau de la gestion quotidienne des travaux, confiée à la Société d'assainissement.

«Eux savaient très bien qu'ils devaient remettre les lieux en état et retirer du cours d'eau tous les matériaux utilisés pendant la pose de l'intercepteur», dit M. Tétrault. C'est à eux, par exemple, qu'il revenait d'obliger l'entrepreneur à faire un relevé des niveaux du fond et de sa nature avant d'y amener les

béliers mécaniques ou d'y déverser des matériaux.

«De la même façon, dit-il aussi, c'est la Société d'assainissement qui devait autoriser chaque semaine les techniques de construction et le choix des matériaux de remblayage. Il était évident qu'on ne serait pas capable de remettre le cours d'eau dans son état initial si on y déversait de la glaise, puisqu'elle se dilue et se répand dans le courant. Pourtant, la SQAE a laissé faire...»

«Le ministère de l'Environnement, dit encore M. Tétrault, n'a pas de pouvoir de gestion quotidienne sur le chantier. Il peut, tout au plus, exprimer ses craintes ou son désaccord et brandir la menace d'ordonnance dans les cas graves. C'est alors à la Société d'assainissement d'en tenir compte et de prendre les moyens requis, à titre d'entrepreneur général.»

De la même façon, M. Tétrault trouve «inconcevable» que le président de la SQAE puisse plaider qu'il ignorait les ressources sous-marines de la rivière. «Je comprendrais qu'un entrepreneur local puisse ignorer cela, mais c'est justement le rôle de la Société d'assainissement des eaux d'être consciente de l'écologie des cours d'eau où elle oeuvre.»

Malgré tout, M. Tétrault estime qu'il est possible de remettre la rivière Yamaska «à peu près en bon état» pour un coût assez modique, c'est-à-dire quelques milliers de dollars. Dans ces conditions, il pense qu'on ne doit pas exagérer l'importance de cette affaire, d'autant plus que les travaux ont coûté une dizaine de millions de dollars.

«Si on avait prévu, dès le début, un budget de remise en état, personne n'aurait vu de problème. La difficulté, c'est que l'opération de remise en état n'a pas été suffisamment planifiée dès le début et qu'elle ne se réalisera finalement qu'après d'innombrables pressions et protestations de la part des citoyens concernés.»

Faudrait-il alors consulter les citoyens, avec des audiences publiques ou autrement, même lorsqu'il s'agit de travaux commandés par le ministère de l'Environnement, destinés à améliorer le milieu et effectués par un organisme public ou par la Société d'assainissement des eaux? «L'idée est intéressante et mérite d'être étudiée», répond M. Tétrault, avec prudence.

en bref...

■ Problèmes à Pointe-LePREAU

POINTE-LEPREAU, N.-B. (d'après PC) — Un autre déversement d'eau lourde s'est produit vendredi soir dernier à la centrale nucléaire de Pointe-LePREAU, au Nouveau-Brunswick, récemment entrée en opération. Un porte-parole de la Commission de l'énergie électrique de la province, M. Scott Webster, a déclaré que 3,200 gallons d'eau lourde s'étaient répandus dans l'habitable étanche du réacteur, ce qui avait permis de récupérer le dangereux liquide. Personne n'a été blessé. C'est toutefois la deuxième fois que se produit un incident de cette nature depuis le début du mois d'août à la centrale.

■ Tourisme de la paix

ACAPULCO (d'après AFP) — La deuxième conférence internationale de l'Organisation mondiale du tourisme s'est ouverte samedi, à Acapulco, sur le thème du tourisme «comme force de paix». La conférence, qui réunit les représentants d'organismes touristiques publics et privés de 105 pays, se poursuivra jusqu'à vendredi. Les délégués débattront de l'amélioration des vacances au niveau mondial, autour de trois grands axes: la création d'un cadre social et juridique garantissant le droit aux vacances pour tous, le rôle des professionnels du tourisme dans la préparation des vacances ainsi que dans le développement des industries touristiques nationales.

■ La musique en marche...

Pour la cinquième fois de leur histoire, les Blue Devils de Concorde (Calif.) ont remporté, samedi soir au Stade olympique, les grands honneurs des Championnats du monde de corps de tambours et clairons, avec un pointage sans précédent de 95,25 points sur une possibilité de 100. Les Blue Devils ont devancé le Vanguard de Santa Clara (Calif.), également quatre fois vainqueur et champion défendant, qui a mérité 93,55 points. D'ailleurs, les 12 corps ayant atteint la grande finale de cette compétition d'une semaine provenaient toutes des États-Unis. Dans la classe «A» dont les finales avaient lieu vendredi, les Dutch Boys de Kitchener (Ont.) ont devancé les Etoiles de Dorion, tandis que dans la classe des groupes entièrement féminins, ce sont les Chatelaines de Laval qui ont mérité le titre. Quelque 106 groupes de trois provinces et de 26 États américains ont participé à la compétition.

■ Sidbec à l'entreprise privée?

Tel qu'annoncé dans LE DEVOIR samedi, M. Robert de Coster, président de Sidbec, a confirmé le même jour, sur les ondes de Radio-Canada, que le conseil d'administration de la société d'État estimait que pour sa rentabilité et sa survie, elle devait être retournée à l'entreprise privée. Révélant qu'une recommandation en ce sens avait été faite au gouvernement du Québec, M. de Coster a cependant précisé que la privatisation ne s'impose pas pour toutes les entreprises d'État, citant la Régie de l'assurance-automobile et Hydro-Québec comme exemples de sociétés rentables. Depuis quelques années, Sidbec accumule des déficits de plus en plus importants.

■ UN: congrès à la chefferie

L'Union nationale se donnera un chef permanent le 24 octobre, à Victoriaville, selon un ex-député de cette formation politique, M. Maurice Bellemare. Ce dernier a déclaré que l'UN, balayée de la carte électorale du Québec au scrutin général d'avril 1981, tiendrait des journées d'orientation idéologique le 11 septembre, à Montréal, et une semaine plus tard à Québec. Ces deux sessions d'étude prépareront également le congrès à la chefferie, qui se tiendra le 24 octobre. Le parti est actuellement dirigé de façon intérimaire par l'ancien président de la Commission du salaire minimum, M. Jean-Marc Béliveau.

■ Manuel d'histoire erroné

Une délégation représentant près de 18.000 Canadiens d'origine chinoise a remis, samedi à Toronto, une lettre au consul du Japon protestant contre la publication, à Tokyo, d'un nouveau livre d'histoire qui omet de mentionner les atrocités commises par les Japonais en Chine, lors de la seconde Guerre mondiale. Le groupe a demandé au consul, M. Hiromu Kawai, de faire parvenir la lettre au ministre japonais de l'Éducation, M. Heiji Ogawa. Les Canadiens d'origine chinoise se joignent ainsi aux protestations exprimées par les gouvernements de Corée et de Chine, qui ont demandé qu'une correction soit apportée aux manuels d'histoire japonais.

■ Sus aux machines à boules

QUÉBEC (d'après PC) — À l'exemple de Saint-Basile-le-Grand, plusieurs municipalités de la rive sud de Montréal envisagent de contrôler, sur leur territoire, les billards électriques (machines à boules), les boutiques érotiques et les salons de massage. Saint-Basile, municipalité de 7.700 habitants située à 25 km au sud de la métropole, vient d'obtenir de l'Assemblée nationale le droit de réglementer les arcades de jeux, les «sex-shops» et les salons de massage qui voudraient s'implanter dans les limites de la ville. Fortes de cet exemple, des villes voisines, dont Beloeil et Saint-Bruno, envisageraient d'obtenir le même droit.

Les délégués du tiers-monde orienteront l'assemblée générale

L'apartheid est au coeur des débats de l'Alliance réformée mondiale

par Denise Robillard

OTTAWA — L'apartheid, le fondement théologique des droits humains, la confession de foi, le témoignage à donner au monde sont au coeur des discussions en cours, dans le cadre de l'assemblée générale

de l'Alliance réformée mondiale (ARM) qui se tient à Ottawa. Dans les jours qui viennent, ces questions feront l'objet de décisions de la part de l'assemblée.

L'ARM rassemble des Églises de tradition réformée calviniste, organisées selon les

modèles presbytérien (animées par des pasteurs) ou congrégationaliste, que caractérise une plus grande autonomie des congrégations locales, l'équivalent des paroisses. Ces Églises sont presque toutes minoritaires et comptent peu de membres.

Au nombre de plus de 300, dont 25% sont des femmes, les délégués appartiennent à 156 Églises d'environ 80 pays de tous les continents. Ils représentent quelque 70 millions de fidèles.

La présence d'une majorité de délégués du tiers-monde — les deux tiers — constitue un événement important. Préoccupés de questions concrètes et bien enracinés dans leur milieu, ils ont résolument pris la parole. Leur présence donne une meilleure connaissance des Églises membres, a déclaré le pasteur Aldo Comba, et permet de profiter de la «fraicheur» de leur point de vue, même si cela risque de ralentir le rythme des travaux. Ils constituent un facteur imprévisible, dans le cadre d'une rencontre préparée par des théologiens de la stature des Lukas Vischer, Jürgen Moltmann, Hans Helmut Essner, et par des permanents occidentaux.

On déplore le mutisme des délégués en provenance des pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Pologne). Ils risqueraient, en dénonçant les persécutions et les violations des droits humains qui ont cours dans leur pays, de ne pas pouvoir y retourner...

La pratique de l'apartheid constitue un défi majeur pour les Églises de tradition réformée. Ce sont, en effet, les Églises réformées afrikaans blanches d'Afrique du Sud qui ont élaboré la politique de l'apartheid et sa justification théologique et morale. Lors de la dernière assemblée générale de l'ARM, qui s'est tenue à Nairobi en 1970, une telle attitude avait été déclarée «en contradiction avec la nature même de l'Église» et qualifiée de «trahison de l'Évangile». L'Église, y a-t-on déclaré officiellement, «qui, par sa doctrine et/ou sa vie pratique, fait de la ségrégation entre les peuples une donnée fondamentale de son existence, ne peut pas être considérée comme un membre authentique du corps du Christ».

Ces Églises sont encore membres de l'ARM et comptent des délégués à Ottawa. Certaines Églises ont demandé que l'excommuni-

tion soit prononcée contre elles et déjà, au cours de la semaine dernière, une session spéciale a eu lieu à ce sujet, au cours de laquelle délégués blancs et noirs d'Afrique du Sud ont défendu leurs points de vue. Il faudra attendre que le vote soit pris, dans les jours qui viennent, pour connaître l'issue de ce débat.

C'est à l'ARM que revient le mérite d'avoir posé la question du fondement théologique des droits humains, et mis sur pied, en 1970, un programme d'étude sur le sujet. Le théologien allemand Jürgen Moltmann en trace l'évolution dans une étude remise aux délégués. Il note, en particulier, le déplacement d'accent qui s'est fait, dans les Églises chrétiennes, de la liberté religieuse au souci de la protection de la personne, puis aux droits sociaux.

Le théologien réformé est d'avis que deux objectifs fixés en 1977 pourraient être atteints sous peu: une déclaration chrétienne universelle avec laquelle toutes les Églises chrétiennes, y compris, l'Église catholique romaine, pourraient être d'accord, et la création de commissions de juristes, de politiciens et de théologiens pour étudier et exposer comment ces droits pourraient être réalisés dans les différentes parties du monde.

Pour comprendre l'ampleur des problèmes théologiques qui se posent à cette assemblée touchant la confession de foi, il faut se rappeler qu'en contexte réformé, il n'existe ni compréhension commune, ni textes reconnus qui expriment clairement et fidèlement le contenu décisif de l'Écriture dans une situation donnée. Certaines Églises ont une ou plusieurs confessions de foi reconnues comme fondement obligatoire de la prédication et de l'enseignement. D'autres, par contre, ont aboli le caractère obligatoire des confessions de foi des siècles antérieurs, alors que certaines n'ont jamais eu de confession de foi obligatoire.

Pour la tradition réformée, la confession de foi est un événement, elle n'est pas considérée comme une construction théologique ou un dogme. Elle sert dans l'enseignement

et dans la discussion publique, et est sujette à révision constante, soit que l'on découvre des perspectives nouvelles de l'Écriture, ou qu'il soit devenu nécessaire d'insister sur certains aspects particuliers pour répondre à une situation historique nouvelle.

Des dépôts garantis à rendement élevé et à termes variés...

La Fiducie du Québec vous offre une gamme complète de dépôts garantis. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence de versements d'intérêts qui vous conviennent. Il s'agit d'un placement à rendement élevé dont le capital et les intérêts sont garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. De plus, il ne comporte aucuns frais.

15% 3 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur la gamme complète des dépôts garantis. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec, c'est une bonne affaire. Garanti!

Fiducie du Québec

Taux sujets à changements.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

UN CHOIX
JUDICIEUX



Collège André-Grasset

ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR SESSION: AUTOMNE 1982

ARTS:

510-110 Recherche sur phénomènes visuels lundi
510-901 Organisation picturale lundi
520-906 Histoire de l'art québécois lundi

LETTRES

604-201 ANGLAIS lundi
301 (Test de classement, le 7 sept.)
607-101 ESPAGNOL élémentaire I mardi
607-201 ESPAGNOL élémentaire II mardi
607-301 ESPAGNOL intermédiaire I mercredi
601-202 FRANÇAIS: Théâtre mercredi
601-402 FRANÇAIS: Essai mardi
601-911 FRANÇAIS écrit mardi

MATHÉMATIQUES

201-307 Probabilités et statistiques lundi et mercredi

SCIENCES HUMAINES

381-900 ANTHROPOLOGIE: Origine et évolution de l'homme mercredi
320-216 GÉOGRAPHIE et tourisme jeudi
320-983 HISTOIRE: Problèmes du Tiers-Monde mardi
340-101 PHILOSOPHIE: La connaissance et ses instruments lundi
340-301 PHILOSOPHIE: L'homme et la société mercredi
383-942 POLITIQUE: Systèmes politiques du Québec et du Canada jeudi
387-976 SOCIOLOGIE de l'éducation jeudi

DÉBUT DES COURS: le 7 septembre

Renseignements, demande de prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

OCl: Chatti dénonce Israël et les USA

NIAMEY (Reuter) — La treizième session ministérielle de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) s'est ouverte hier soir à Niamey par un discours de M. Habib Chatti, son secrétaire général, qui a dénoncé Israël et les États-Unis pour leurs rôles dans la crise libanaise.

«Le déroulement des événements (au Liban) prouve que nous sommes réellement au bord d'une catastrophe meur-

trière contre laquelle ni les discours ni les résolutions ne pourront rien», a-t-il déclaré, selon le texte de son discours remis à la presse.

M. Chatti a accusé en outre «l'entité sioniste» de vouloir exterminer les peuples libanais et palestiniens, d'étendre ses frontières pour anéantir la résistance palestinienne et imposer au Liban une paix analogue à celle qu'elle a signée avec l'Égypte.

Israël pourrait alors diriger ses forces contre la Syrie et la Jordanie pour imposer «la paix israélienne» sur toute la région, ce qui provoquerait «des troubles et des soulèvements dont on ne peut prévoir les conséquences», a-t-il ajouté.

«Nous condamnons très fermement la position étrange adoptée par le gouvernement des États-Unis dans les tribunes internationales comme

une obstination à soutenir l'innovation, a encore dit M. Chatti. Le soutien de Washington lui a donné... carte blanche... pour détruire des villes libanaises et des camps de réfugiés palestiniens et pour commettre des massacres collectifs dont des dizaines de milliers d'innocents ont été victimes», a affirmé le secrétaire général de l'OCI.

Israël mène une guerre de «génocide», a-t-il déclaré, et sa politique amènera une in-

fluence soviétique dans la région.

M. Chatti a estimé que l'approche politique des pays islamiques s'était avérée «négative et stérile», ajoutant: «Il est grand temps que nous changions de route et mettions au point une stratégie efficace pour faire face aux machinations de nos ennemis».

«Si les États-Unis n'avaient pas appuyé l'entité militaire sioniste, nos efforts arabes et islamiques seraient entrés

dans une phase d'action positive».

La crise libanaise, a-t-il souligné, fait partie intégrante du problème du Proche-Orient et tous les pays islamiques, doivent donc se mobiliser pour expulser les envahisseurs du Liban.

Abordant ensuite le conflit entre l'Irak et l'Iran, entamé depuis près de deux ans, il a lancé un appel aux deux belligérants, tous deux membres de l'OCI, pour qu'ils tirent les leçons de la catastrophe libanaise, afin que nous soyons libres de nous occuper de notre ennemi réel: Israël.

Sur l'Afghanistan, M. Chatti a déclaré que l'OCI poursuivait ses efforts pour persuader l'Union soviétique de quitter le pays tout en soulignant que les membres de l'organisation n'avaient aucune divergence avec Moscou et que leur politique était non alignée.

«Notre position est de demander à l'URSS de se retirer d'Afghanistan sans que cela soit lié à la guerre froide entre les camps (Est et Ouest)», a-t-il dit.

«Il est grand temps pour nous de faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés. Il est grand temps que nous parlions moins et agissions plus», s'est exclamé le secrétaire général de l'OCI, «Travaillons et parlons ensuite», a-t-il ajouté.

M. Chatti a par ailleurs condamné l'apartheid en Afrique du Sud, réitérant le soutien des pays islamiques aux peuples de Namibie et d'Afrique du Sud «dans leur lutte contre le colonialisme».

Il a en outre dénoncé les tentatives d'Israël pour éloigner les pays arabes de ceux qui soutiennent les droits islamiques et arabes au Proche-Orient, sans toutefois citer nommément le Zaïre qui a rétabli récemment ses relations diplomatiques avec l'État hébreu.

M. Chatti a en outre révélé qu'un document sur les droits de l'homme dans l'islam ainsi qu'un projet de cour internationale de justice islamique seraient soumis à l'approbation des délégués présents dans la capitale nigérienne.

Cette session ministérielle, dont les travaux devraient durer cinq ou six jours, s'est ouverte en l'absence de la délégation libyenne qui a quitté samedi soir Niamey après s'être plainte de la part de la douane à son arrivée à l'aéroport international de la ville.

Les Libyens ont affirmé avoir été retenus pendant cinq heures pour la fouille de leurs bagages.

Interrogé à propos de cet incident, M. Daoud Diallo, ministre nigérien des Affaires étrangères, a déclaré à Reuter que ces déclarations étaient «complètement fausses» et que la délégation de Tripoli avait reçu le même accueil que celles des autres pays, dont les bagages ont été passés aux rayons X.

Il a ajouté qu'une valise libyenne avait déclenché l'alarme et que les douaniers avaient exigé son ouverture, provoquant une protestation de la délégation.

Elle devait toutefois participer samedi aux discussions préparatoires, ne décidant de quitter Niamey que plus tard dans la soirée.

le monde

■ Le Lion est mort

MBABANE (Swaziland) (Reuter) — Le roi Sobhuza II du Swaziland est décédé samedi à l'âge de 83 ans, a annoncé hier soir un porte-parole de la famille royale. Surnommé «Ngwenyama», le «Lion du Swaziland», le souverain avait célébré son jubilé de diamant en septembre 1981. Devenant ainsi le premier souverain depuis la reine Victoria à régner soixante ans. Aucun détail n'a été donné sur la durée du deuil ni sur la procédure de succession. L'un des fils du monarque, M. Mabantla Fred Dlamini, premier ministre, avait récemment déclaré dans une interview que selon lui, ce petit royaume africain continuerait sous le régime de la royauté. Le roi, que l'on avait vu pour la dernière fois en public à l'occasion de son quarante-troisième anniversaire, le 22 juillet dernier, passe pour avoir plus de 50 femmes et 600 enfants. On estime qu'environ 20% du demi-million d'habitants que compte le Swaziland porte le nom de Dlamini.

■ Incertitude au Kenya

NAIROBI (AFP) — Le Kenya a célébré hier le quatrième anniversaire de la mort du père de l'indépendance, Jomo Kenyatta, dans une atmosphère d'incertitude, trois semaines après la tentative de coup d'État des forces armées. Jomo Kenyatta avait assumé la présidence de cette nation de 17 millions d'habitants après l'indépendance en 1963. Tenu comme un exemple de stabilité et de prospérité en Afrique de l'Est, le Kenya est encore traumatisé par les événements sanglants du 1er août. L'enquête pour déterminer les responsabilités est en cours et les premières victimes de marque ont été le chef de la police, M. Ben Gethi, limogé samedi, et le commandant de la Kenya Air Force, le major général P.M. Kariuki, dont on ignore le sort. La KAE a été dissoute à la suite du putsch manqué. Les événements du 1er août ont fait officiellement 159 morts et plus de cent millions de dollars de dégâts. Selon les milieux diplomatiques, le bilan des victimes serait beaucoup plus élevé.

■ Nouvelle coalition

ROME (AFP) — Le président du conseil pressenti, M. Giovanni Spadolini, formera en début de semaine un gouvernement qui ne devrait pas différer sensiblement du précédent, estimaient hier les commentateurs politiques italiens. M. Spadolini a demandé audience pour ce matin au président de la république, M. Sandro Pertini, afin de lui présenter la liste de ses ministres. On s'attend généralement qu'il rendra celle-ci publique à l'issue de cette entrevue. Il avait reçu vendredi soir le feu vert des formations de l'ancienne majorité (démocratie-chrétienne, Parti socialiste, Parti social-démocrate, Parti républicain et Parti libéral. Ainsi prendra fin l'une des crises gouvernementales les plus brèves des 36 ans d'histoire de la république italienne. Démissionnaire le 7 août à la suite du départ de ses sept ministres socialistes, M. Spadolini avait été pressenti le 11 pour se succéder à lui-même. En onze jours, relèvent les observateurs, il est parvenu à réduire la fronde socialiste, à écarter le spectre d'élections anticipées à l'automne, et à refaire l'unité de sa coalition de centre-gauche.

■ Une nouvelle situation

TEHERAN (AFP) — L'Irak apparaît décidé à faire basculer le centre de gravité de la guerre qu'il oppose à l'Iran de la zone frontalière terrestre entre les deux pays au Golfe lui-même, alors que Téhéran, pour sa part, semble vouloir l'éviter, estimant les observateurs dans la capitale iranienne. Les actions de guerre menées depuis la semaine dernière dans cette zone, qui fournit près de 50% du pétrole du monde industrialisé, l'ont été, à ce jour, à l'initiative de l'Irak et sont toutefois restées ponctuelles. Les autorités iraniennes, remarquant les observateurs, ont réagi avec modération à ce que certains diplomates à Téhéran considèrent comme une «escalade» irakienne ressemblant fort à une «fuite en avant» devant l'entrée en Irak des «combattants de l'islam» et l'annulation de la tenue à Bagdad du sommet des non-alignés. Les dirigeants de la République islamique, qui ont parfois des réactions très vives, ont, à ce jour, conservé un ton pondéré. Le premier ministre, M. Mir Hossein Mousavi, a cependant déclaré samedi soir dans une déclaration radio-télévisée que les menaces irakiennes contre les ports persiques «visent à supprimer toute sécurité dans le Golfe Persique ou d'autres pays, outre l'Iran, ont des intérêts».

La petite guerre de la croix Wyszynski se poursuit en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Depuis vendredi, la place de la Victoire à Varsovie est hérissée de palissades de deux mètres, pour cause de travaux, mais la petite guerre que se livrent depuis des semaines les autorités et les Varsoviens autour de la croix de fleurs Wyszynski continue.

Sans conteste, les autorités ont marqué un point en réussissant à fermer sans incidents l'immense esplanade de la place de la Victoire, celle-ci, comme l'avaient montré les événements des 13 et 16 août, lors des deux premiers rendez-vous fixés par Solidarité à l'occasion des anniversaires d'août 1980, était devenue par excellence le point chaud de dangereux rassemblements de foule.

Chaque jour d'ailleurs, des milliers de Varsoviens défilent devant la croix de fleurs, longue d'une trentaine de mètres, pour manifester pacifiquement leur opposition à l'état de siège et leur soutien à Solidarité. Photos de Lech Walesa, fanions du syndicat déposés au pied de la croix avec d'autres symboles de «résistance», (tels que de petits morceaux de charbon tachés de rouge à la mémoire des mineurs tués à Wujek le 13 décembre 1981), étaient devenus avec les bras levés en V de la victoire le symbole gênant des lenteurs de la normalisation.

Soucieux visiblement de mettre fin en douceur à ces manifestations, à un moment où elles craignent l'échec du 31 août — deuxième anniversaire des accords de Gdansk — les autorités ont annoncé soudain jeudi l'ouverture sur la place de la Victoire de travaux de réfection des canalisations de chauffage. Les nombreux arrêts de bus ont été déplacés et tout stationne-

ment est désormais interdit.

Dès le lendemain, vendredi, une palissade en bois de deux mètres de haut était installée autour de l'esplanade centrale, et les marteaux piqueurs entraient en action, défonçant le pavé.

Cette première victoire «tactique» n'a pas cependant empêché la petite guerre de se poursuivre aussitôt, par des escarmouches quotidiennes.

Dès jeudi soir, premier jour de l'interdiction de la place de la Victoire, les zomo (unités anti-émeute de la milice) étaient obligées d'intervenir pour empêcher un rassemblement de plusieurs centaines

de personnes, autour d'une nouvelle croix de fleurs aussitôt reconstituée place du Château, à l'entrée de la vieille ville.

Samedi soir encore, même scénario: au même endroit, la croix avait été reconstituée, au pied de laquelle une centaine de personnes, qui commençaient à se rassembler malgré un dispositif impressionnant de sécurité dans le secteur, avaient déposé une photo de Lech Walesa et un drapeau national frappé du nom Solidarinos.

À 19 heures, les zomo intervenaient de nouveau, sans violence, pour disperser les gens.

Mais ceux-ci se réunissaient alors à cent mètres à peine de là, autour d'une autre croix de fleurs à la mémoire du cardinal Wyszynski, disposée dans une cour attenante de l'église Sainte-Anne, et terminée elle aussi symboliquement, en forme de V le signe de ralliement du syndicat depuis l'état de siège.

Au nombre de 2003 environ, les manifestants, sans être inquiétés cette fois par la Milice, entonnaient l'hymne national modifié, avec les paroles désormais connues de tous: «La Pologne de Solidarité n'est pas morte tant que nous vivons». Une photo de

Lech Walesa était réapparue à côté de cette inscription solidairement vici, agit et vainera.

Hier matin, la croix de fleurs de l'église Sainte-Anne était toujours en place, et les passants commençaient à défilier. De même d'ailleurs que devant une autre croix, disposée depuis le vendredi 13 août devant l'église des Visitandines, où avait été exposé à la fin mai 1980 le cercueil du «grand primat», avant ses funérailles.

Avec un soin méticuleux, une vieille femme disposait des glaives blancs et rouges sur le V de la croix.

La tension monte de plus en plus entre Harare et Pretoria

HARARE (AFP) — La sanglante incursion récente au sud du Zimbabwe, pour laquelle M. Robert Mugabe a blâmé l'Afrique du Sud, samedi, est le plus grave des incidents qui ont opposé le Zimbabwe à son puissant voisin depuis l'indépendance de l'ancienne Rhodesie en avril 1980.

Mais ces incidents n'empêchent pas une coexistence imposée par la géographie et les liens commerciaux entre «le régime d'apartheid» et le gouvernement des anciens guerilleros nationalistes noirs de Harare.

Du point de vue de l'ensemble de la «ligue de front», l'incident du 18 août dénoncé samedi par le premier ministre Zimbabween et au cours duquel trois soldats blancs ont été tués, apparaît certes mineur par rapport aux raids périodiques de l'armée Sud-africaine en Angola ou aux activités de «déstabilisation économique» menées par le Mouvement national de résistance (MNR) au Mozambique avec l'appui de Pretoria.

Mais il concerne un pays, le Zimbabwe, qui, tout en se proclamant socialiste, conserve avec l'Occident de bien meilleures relations politiques et économiques que l'Angola et le Mozambique marxistes. Un pays qui, de surcroît, fait face à des problèmes croissants de sécurité (dissidents - anciens guerilleros de M. Nkomo -, déploiement récent de troupes contre le MNR à la frontière avec le Mozambique).

On relève à ce sujet l'appel lancé, discrètement, samedi par M. Mugabe aux pays du Groupe de contact sur la Namibie (Grande-Bretagne, États-Unis, France, RFA et Canada) pour

qu'ils exercent une influence modératrice sur Pretoria.

M. Mugabe n'a pu apporter de preuves définitives que les soldats tués — et les autres envahisseurs, dont des Noirs, qui se sont enfuis — étaient des forces régulières sud-africaines. Mais il s'est déclaré convaincu que le groupe était bien sud-africain et préparait des sabotages, voire une invasion.

M. Mugabe a cité comme exemples d'incidents antizimbabwéens, l'assassinat le 31 juillet 1981 à Harare de Joe Qgabi, représentant de l'ANC (Congrès national africain), l'explosion il y a un an des dépôts de munition de Inkomo, au nord de Harare, et le sabotage fin juillet de treize avions de combat.

Moscou satisfait

MOSCOU (AFP) — La prorogation pour un an de l'accord américano-soviétique sur les céréales, confirmée par l'URSS, provoque une double satisfaction au Kremlin, selon les observateurs: elle atténue le problème alimentaire immédiat du pays et ouvre une

brèche dans la politique de sanctions américaines.

Samedi la presse soviétique n'avait toujours pas annoncé l'acceptation par l'URSS de cette prorogation transmise vendredi à Washington. La Pravda, organe du Parti communiste soviétique, consacrait au contraire un long article aux tentatives américaines de «contrecarrer par le blocus et les sanctions» le développement économique de l'URSS.

Pourtant, au-delà de la bataille verbale qui se poursuit depuis l'arrivée de Ronald Reagan à la Maison-Blanche, le Kremlin a toutes les raisons de se féliciter de l'accord sur les céréales, notent les observateurs. Il assure d'abord à l'URSS entre six et huit millions de tonnes de céréales, selon les bases jetées en 1976. Cet apport aidait l'URSS à surmonter ses graves difficultés alimentaires.

Pour l'URSS, au-delà de la bataille verbale qui se poursuit depuis l'arrivée de Ronald Reagan à la Maison-Blanche, le Kremlin a toutes les raisons de se féliciter de l'accord sur les céréales, notent les observateurs. Il assure d'abord à l'URSS entre six et huit millions de tonnes de céréales, selon les bases jetées en 1976. Cet apport aidait l'URSS à surmonter ses graves difficultés alimentaires.

Il a ajouté qu'une valise libyenne avait déclenché l'alarme et que les douaniers avaient exigé son ouverture, provoquant une protestation de la délégation.

Elle devait toutefois participer samedi aux discussions préparatoires, ne décidant de quitter Niamey que plus tard dans la soirée.

Pour le joueur avancé, il est une foule de situations qui se résolvent par l'écart d'une perdante sur une perdante. La main ci-haut se prête admirablement bien à cette manœuvre qui est plutôt difficile à déjouer.

En effet, le huit de trèfle pourrait être perdu sans mettre le contrat en danger pourvu que les adversaires soient empêchés de faire une coupe en carreau. Le coup de cette exécution est d'une grande adresse.

Après avoir pris l'entame avec l'As de carreau, le déclarant se garda de faire tout. Il joua le Roi et l'As de coeur et sur le dix de coeur perdant, il se défilait de son huit de trèfle perdant, qui était la seule carte de communication (le pont) entre les adversaires. La main passa à Est par le jeu de l'atout et il joua trèfle immédiatement, mais le pont était brisé et Sud coupa, annulant cette levée en même temps qu'une prise de main en trèfle et le retour en carreau pour donner une coupe à son partenaire. Les autres cartes furent jouées sans encombre dominant au déclarant son contrat du fait d'avoir défaussé une perdante sur une perdante.

Annonces classées 286-1200

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas tout (vendeurs à prix d'au moins 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ou 2081. Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

■ Antiquités

DÉCAPAGE de boiserie et restauration. 642-8278. 13-9-82

■ Appartements/logements à louer

OUTREMONT, grand 4½ à sous-louer, chauffé, rénové, avec boiserie, cuisine équipée, laveuse-sécheuse dans l'immeuble. \$475/mois. 272-1789. 30-8-82

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, beaux logements rénovés, non chauffés. 844-5961, ou 584-3219. 31-8-82

N.D.G. rue Marci, bas duplex, très propre, 8½ chauffé, boiserie, cheminée, garage. \$575. Libre 1er octobre. 481-5525 après 6 h. 27-8-82

PRÈS UNIVERSITÉ, adjacent Westmont, bas duplex, 6½, ensellée, jardin, foyer, sous-sol, stationnement, cuisinière, réfrigérateur inclus, entrée laveuse-sécheuse, \$725/mois. Après 17h 484-0933. 24-8-82

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine près St-Jas. 3 c.c., 1½ s.b., chauffage électrique, équipé, garage. \$850/mois. 735-0889. 30-8-82

N.D.G. 7½, haut triplex, boiserie, planchers bois franc. \$500 chauffé. 1er octobre. 484-7838. 24-8-82

N.D.G. bas duplex, grand 5½, foyer, sous-sol, jardin, repeint, planchers bois-franc refaits, libre. \$450. 487-4453. 24-8-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal. 3½, 4½, Concorde 935-5321. 18-9-82

VIEUX-MONTREAL, luxueux étage, 5½, 2 chambres, avec terrasse privée et grand balcon, foyer, poutres apparentes, interphone, câble vision, appareils ménagers, taxes payées. 282-0429. 16-9-82

N.D.G. appartements luxueux, céramique style italienne, 3½, \$285, chauffage électrique. 483-4056, 842-8511, 849-0017. J.N.O.

SOUS-LOCATION, vaste appartement redécoré, 1 c.c., immeuble Le Carier, Peel et Sherbrooke. Piscine intérieure, sauna, boutiques. \$750/mois. Également mobilier à vendre. 287-9331. 27-8-82

N.D.G. superbe duplex Oxford près Monkland, foyer, boiserie chêne, vitrage plombé, cuisine équipée, garage, bas 6½, haut 7½, \$650, chacon non chauffé. Libre septembre. 487-6858, 285-8171. 26-8-82

OUTREMONT ADJACENT, bas duplex 8½, chauffé, près U de M. garage. 445-4910. 4-9-82

LOGEMENT SUPER LUXUEUX coin Christophe-Colomb & St-Zotique, 3½ pièces fermées, entièrement restauré, armoires, boiserie et planchers en chêne, climatisé, central/silencieux. \$390. Libre, 878-1251. 24-8-82

VIEUX-MONTREAL, grands studios, 1½ pièce, 1 mur en briques anciennes, poutres, complètement rénové avec armoires en chêne, cuisinière, et réfrigérateur. Libre \$325. 878-1213. 24-8-82

■ Autos/Motos

VOLVO 2440L, 1979, 73 000 KM, radio AM-FM, 4 vitesses, très belle condition. 289-2308. 26-8-82

■ Bureaux à louer

ST-JOSEPH PRÈS DE ST-DENIS, joli local pour bureau, tapis, 220. \$300/mois. 845-0018, 525-7476. 27-8-82

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, 500 à 2000 p.c., près métro Sherbrooke, 1er août, petit édifice. \$10 le pied, stationnement. 667-4336. 1-9-82

■ Condominium à vendre

LE HUIT. Nous sommes 3 ami(e)s tous d'instruction supérieure, nous aimons la vie paisible et la bonne mangée. Au centre-ville nous avons rénové une maison centenaire dans une aire historique. Il reste 3 logements \$75,000, \$100,000, \$120,000; soleil des 3 côtés, des foyers, et de belles boiserie que nous avons développées. Au sous-sol il y a un grand bain tourbillon, sauna et un coin vivre. Il y aura une serre sur le toit. Nous cherchons 3 acheteurs qui vont s'intégrer à notre groupe. 934-0841. 24-8-82

■ Cours

COURS DE PIANO

Pour enfants de 4-6 ans en semi-privé ou privé. Méthode dynamique. Formation musicale complète. Cours privés: Pour adultes et enfants. Préparation tout diplôme. Professeur expérimenté. 387-4490. 24-8-82

■ Déménagements

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité: cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage et assistance complète. Permis M304695, 253-7075. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez 125 ans d'expérience. Miami (Édouard): 1-305-758-0055. J.N.O.

■ Divers

CURRICULUM VITAE

A un bon curriculum correspondant un bon emploi. Conception, rédaction et plusieurs services professionnels, (jour, soir et samedi).

Publie & Scribe, 842-0059. 31-8-82

■ Gardienne

Personne demeurant secteur N.D.G., 2 jours/semaine, (mardi et vendredi), pour la garde d'un chien. 425-1100. 24-8-82

■ Gardienne

GARDIENNE DEMANDÉE secteur N.D.G. du lundi au vendredi de 8 à 18 h, 1 enfant de 2 ans. Références exigées. Sur semaine: 9 à 17 h: 849-0244. 24-8-82

GARDIENNE A DOMICILE responsable et affectueuse pour enfant 18 mois, 4 ou 5 jours/semaine. Légères travaux. (C.D.N.), 737-8502 après 18 h. 26-8-82

CHERCHONS PERSONNE responsable pour garder bébé de 5 mois 8 h à 15 h 30, lundi au vendredi à mon domicile (Outremont). 341-1601. 26-8-82

■ Maisons à louer

N.D.G. 4 chambres à coucher, bureau de travail, meublé, près métro, parc, école, octobre. 82 à juin 83. 488-7194. 28-8-82

■ Maisons de campagne à vendre

STE-ADELE, Jardins du Loup-Garou, magnifique maison, entièrement meublée, construction 1980, vue exceptionnelle sur le golf et les pentes de ski du Chantecler, 5 chambres à coucher, 3 salles de bain complètes, 2 foyers, chauffage à l'électricité. Possibilité de 2 logements. Terrain 16,000 p.c. Prix \$185,000. Pas d'agent 1-229-8011. 28-8-82

■ Offres d'emploi

Conseil d'Éducation des comtés de Stormont, Dundas & Glengarry County Board of Education recherche à compter du 1er septembre 1982 à l'École secondaire Régionale Glengarry

PROFESSEUR — Sciences (Biologie/Chimie) (1er semestre seulement) Veuillez faire parvenir votre demande écrite avant le 28 août, 1982:

M. René Gauthier, Directeur Rue Principale nord Alexandria, Ontario K0C 1A0 525-3110

Le Président M. Zeron Le Directeur R.A. Leblanc 24-8-82

■ Perdu et trouvé

BAQUE de diamants perdue lundi matin dans quartier Westmont ou à l'arrière d'un taxi (Sherbrooke & Victoria). Récompense substantielle. 935-4615 ou 878-1509. 26-8-82

■ Propriétés à vendre

OCCUPATION IMMÉDIATE, 5½ pièces dans triplex, construit 1981, comptant \$4000, hyp. \$300 par mois. Subsidies. Société Immobilière Investex 374-1335. 24-8-82

CANTONS DE L'EST, Mont Orford, condominium jumelé, 101 31, 3 chambres, foyer, meublé, \$46,000. Piscine, tennis sur les lieux, (819) 843-8888 - 6372. 24-8-82

■ Propriétés à vendre

Bungalow détaché 8 pièces entièrement rénovées Maison d'une vingtaine d'années, planchers, armoires de cuisine et vanité en chêne massif. 2 salles de bain complètes. 5 chambres à coucher, garage et plusieurs autres détails intéressants. Grand terrain de coin, supermarché payagé. Une occasion pour un acheteur méticuleux. Hypothèque \$53,000 à 15½%, 3 ans. Situé à Laval à un mille de l'autoroute 13 et 20 minutes du centre-ville Montréal. Pour visite IMMEDIATE COURTIER 878-1213. 24-9-82

DOIT VENDRE cette semaine, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à \$155,000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorienne, merveilleusement restaurée plus garage ou suite. Maison ouverte dimanche 2 h à 4 h p.m. ou sur rendez-vous. 332-1047, 481-2001. J.N.O.

■ Propriétés à vendre

LONGUEUIL, Secteur de choix, propriété de prestige. Possibilité de bureau pour professionnel. A voir C. Dugal 651-1000. 641-0959. MONTREAL TRUST COURTIER 24-8-82

ABERCORN: A 6 milles de Sutton, maison centenaire style Victorian 11 pces. 6 c.c. 27 acres de terrain avec grange 4 stables autre remise. Int. Irène Babin 538-2042 ou 263-4455 Les Immeubles Bromis Inc. 24-8-82

CARTIERVILLE, beau split-level, spacieux, financement 15%, N. Griffin, 744-5190, 735-2281. MONTREAL TRUST COURTIER 24-8-82

■ Propriétés à vendre

NAPOLÉON, logement 4½ sur 2 étages, en copropriété, rénovation exclusive et personnalisée, donne sur cour intérieure \$38 500, 1 de vend. 1 dernier à vendre. 842-3656, 849-400

Un monument historique à vendre



Alain Duhamel

L n'y a pas que le ministère des Affaires culturelles qui souhaite se débarrasser de ses biens culturels trop encombrants, des administrations municipales aussi.

La Corporation municipale du comté de l'Assomption cherche à vendre l'ancien Palais de justice, construit au début du XIXe siècle et classé monument historique en 1973. S'il n'en tenait qu'à la volonté des administrateurs municipaux, ce grand immeuble de pierre serait déjà démolé depuis longtemps et ne ferait plus obstacle à la constitution d'une municipalité régionale de comté. Les autres paroisses, villages et villes ne veulent s'associer avec l'Assomption avant qu'elle ne se soit débarrassée d'un aussi encombrant immeuble.

L'ancien Palais de justice de l'Assomption fait parti d'un ensemble de bâtiments qui abritaient aussi le Bureau d'enregistrement de la salle du conseil de comté. Le corps le plus ancien a été construit vers 1811 pour Laurent Dorval, fils. En 1822, on y ajoute deux autres bâtiments, l'un devant servir de magasin, l'autre de résidence, dans le prolongement du premier. C'est vers 1842 que l'immeuble accède à sa vocation publique. Son propriétaire, Jean-Moïse Raymond, nommé registraire, en transforme une partie en bureau d'enregistrement.

L'immeuble, tel qu'il se présente aujourd'hui, porte la marque des transformations intervenues en 1960 sous la direction de l'architecte Victor Bourgeois, particulièrement dans le décor intérieur de la partie publique. À l'exception de quelques travaux de modernisation, dans les années 50 et de l'addition des services

modernes (électricité, plomberie, etc.), l'immeuble est demeuré tel qu'il se trouvait à la fermeture du Palais de justice, au début du siècle.

La Cour a conservé tout son mobilier: tribunes, planchers, boiseries, sièges; un cas unique au Québec.

Les cinéphiles la connaissent bien puisqu'ils l'ont vue dans des séquences de *Kamouraska*, de *Cordélia*, de *l'Affaire Corrin* et des *Fils de la liberté*.

Les administrateurs municipaux auraient pu, dès 1978, rénover le bâtiment, qui offre tout de même un peu plus de 8.000 pieds carrés en superficie utilisable, pour y loger les services de la corporation de comté. Ils ont choisi de construire en neuf ailleurs.

La Ville de l'Assomption a songé aux mêmes fins et avait même retenu ce projet dans son programme d'amélioration de quartier. Une nouvelle administration municipale, élue en 1978, rejette ce projet et construit, elle aussi, en neuf.

On songe désormais à une vocation culturelle. La ville le convoite un temps pour sa bibliothèque municipale, mais y renonce à cause des frais d'exploitation bien que des programmes du ministère des Affaires culturelles, pour la promotion des bibliothèques publiques comme pour l'usage

public des monuments classés, soient généreux. Le Conseil régional de la culture de Lanaudière n'a pas plus de succès dans ses démarches. Un projet de recyclage en un musée régional des arts et traditions populaires n'obtient pas l'assentiment du ministère des Affaires culturelles parce que, à Joliette, se trouve déjà un musée d'art.

Récemment, la Corporation de comté n'a pu répondre favorablement à une offre d'achat privée, conditionnelle à l'obtention de quelques subventions, parce qu'elle n'a pas le droit de disposer de ses biens autrement que par une procédure d'offres publiques. L'immeuble, évalué à environ \$62.000, en requiert beaucoup plus en travaux de restauration et de rénovation. Depuis l'évacuation de ses fonctions publiques, en 1978, l'ancien Palais de justice est demeuré sans entretien et sans occupant. Rien ne permet de croire, à brève échéance, à de nouvelles offres d'achat garantissant la mise en valeur des éléments les plus significatifs. Notre tradition, en recyclage des bâtiments anciens, conserve les enveloppes et ne se soucie guère du décor intérieur.

«En plus d'être contraints par le ministère des Affaires culturelles à agir dans l'intérêt patrimonial de la zone, les



Le vieux Palais de justice de l'Assomption est à vendre puisque les institutions municipales locales n'en veulent pas.

propriétaires visés par l'aire de protection ne sont nullement encouragés à le faire. En effet le monument historique est lui-même en état de détérioration, vacant, placardé et sans entretien depuis fort longtemps. Ces propriétaires ont déjà manifesté leur mécontentement et avec raison d'ailleurs», affirme le Conseil régional de la culture, qui a commandé une étude d'utilisation du bâtiment dont les conclusions devraient être connues cet automne.

«Si la situation n'avait en 1978 rien d'alarmant, elle a pris, avec le temps, des allures problématiques et devient un cas exemplaire à ne pas répéter».

Malheureusement, elle n'est pas exceptionnelle. Le ministère des Affaires culturelles, qui n'a pas toujours donné l'exemple dans l'entretien des monuments dont il était le propriétaire, n'a pas su, au cours des ans, persuader les autres propriétaires,

particulièrement les institutions publiques, d'entretenir en bon état leur bien culturel. Plus les années passent, plus les frais de restauration ou de mise en valeur augmentent de telle sorte que le ministère lui-même se trouve dans l'impossibilité de financer sa part des travaux sans compromettre tout son budget.

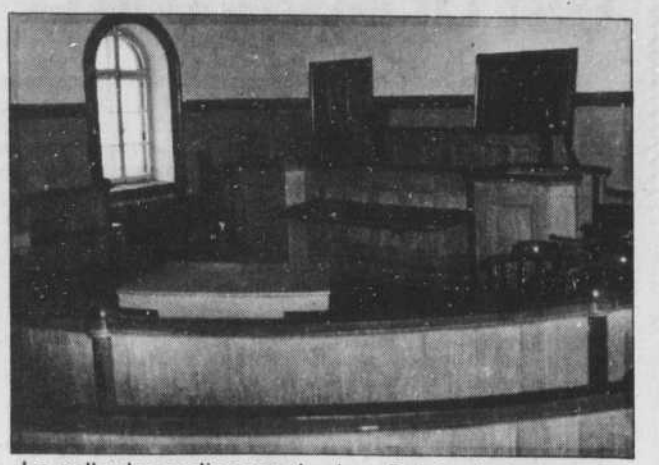
Le cas de l'Assomption devrait susciter quelques réflexions au sein du ministère des Affaires culturelles dans l'application de sa politique de déstagement de son parc immobilier. Le ministère compte beaucoup sur les institutions municipales et locales pour devenir les propriétaires ou les emphytéotes de monuments classés. Il y a le cas de l'Assomption, il y a aussi le cas du manoir Dumontier, construit entre 1810 et 1815, que le ministère des Transports se propose de démolir, faute d'intérêt et de partenaires dans la région; et le cas de la maison Baril, à Warwick,

dont une caisse populaire ne voulait pas.

Il faudra plus que des négociations, des protocoles d'entente, des avis d'intention de classer et la Loi d'aménagement et d'urbanisme. Il faudra que le ministère des Affaires culturelles passe pour autre chose qu'un brancard de monuments.

Publications — Le ministère des Affaires culturelles, avec le concours du conseil Attikamek-Montagnais et le département d'anthropologie de l'Université Laval, vient de publier, en trois langues (français, anglais et montagnais), une série de brochures sur les habitants et le patrimoine de la Basse-Côte-Nord.

Ces publications sont destinées en premier lieu au quel 1.600 familles dispersées sur 400 kilomètres de côte entre Kégashka et Blanc-Sablon. Elles proviennent des recherches entreprises depuis plusieurs années sur le mode de



La salle des audiences du vieux Palais de justice est bien connue des cinéphiles puisqu'elle a servi de décor dans plusieurs films.

vie des habitants de cette région, appelés parfois les Nord-côtiers.

Les brochures donnent un aperçu sommaire et rapide de l'histoire économique, des principales techniques de pêche, du peuplement blanc, de la présence montagnaise, de la toponymie et du patrimoine archéologique.

Classement — Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a donné avis de son intention de classer la maison Alphonse-Desjardins à Lévis, fondateur des caisses populaires Desjardins. «La maison Alphonse Desjardins, à Lévis, fondateur caisse populaire en Amérique du Nord. Construite par le commandeur et caractérisée par un style néo-gothique, cette maison revêt un caractère symbolique important par rapport à un mouvement coopératif qui a marqué le Québec», lit-on dans l'avis

d'intention adressée à la Société historique Alphonse-Desjardins.

En Minganie — L'ancien magasin de la Baie d'Hudson, au Havre Saint-Pierre, s'est transformé en un centre communautaire et d'interprétation de l'archipel de Minganie. L'immeuble, que le premier ministre, M. René Lévesque vient d'inaugurer, a été construit en 1943 dans un style bien identifié à la Côte-Nord, et se trouve près du port. Il prépare à la visite des îles de Minganie, classées en arrondissement naturel en 1978. Depuis le début de l'été, quelque 7.000 personnes l'ont visité.

L'immeuble comprend des salles d'exposition et de projection, un centre d'information et de documentation, le musée des ancêtres, la vocation ethnologique, et des salles de réunion. Sur place, on peut aussi trouver un service de guides.

Berthe Dansereau, traiteur depuis 45 ans

L'ENTRÉE du 243, Dunbar, rue industrielle à l'orée de Ville Mont-Royal, en lieu de pelouse, on trouve un petit jardin de fines herbes: ciboulette, oseille, cerfeuil, basilic, estragon, thym, menthe.

Cela aurait certes de quoi étonner si on n'était chez Berthe Dansereau, inc., traiteur. «Nous sommes ainsi assurés d'avoir tout ce qu'il nous faut sous la main, de première fraîcheur et au moment où on en a besoin», explique Pauline Dansereau, vice-présidente de la maison fondée par sa mère en 1937 et qui est depuis constamment restée dans la famille.

Cette entreprise est née à la fois de la nécessité et du hasard, rappelle au cours d'une entrevue Pauline qui, avec sa sœur Lucile, présidente, assure la relève. «Ma mère s'est retrouvée veuve jeune, avec deux filles de huit et 12 ans à élever et sans trop de fortune. Nous avions une bonne qui était une excellente cuisinière. Un jour, elle a dépanné une amie de ma mère en préparant tout ce qu'il fallait pour servir le thé à une centaine de personnes.»

Tout et chacun ont complété Berthe Dansereau qui, elle-même, assistait à la réception. Cela lui a donné l'idée qu'il y avait peut-être quelque chose à faire de ce côté. Ce n'était ni une femme d'affaires ni une cuisinière (comme toutes les femmes à l'aise de sa génération, elle ne cuisinait pas: elle ne savait faire que du «fudge» et bouillir l'eau pour le thé), mais c'était une femme de tête, une organisatrice qui avait un fin palais, note Pauline. «Ma mère savait ce qui était bon et ce qui ne l'était pas... quand elle goûtait à un plat, elle était critique: «Il y a une épice en trop» ou «ça n'est pas tout à fait comme cela devrait l'être», disait-elle.

Et c'est ainsi que tout a commencé, à l'intérieur du cercle d'amis d'abord, puis par du bouche à oreille. Femme du monde, Berthe Dansereau avait de l'entre-



Renée Rowan

gent: elle s'est vite taillé une clientèle surtout parmi la classe bourgeoise, des gens de Westmount, d'Outremont, de la rue Sherbrooke ouest. «Je trouve ça extraordinaire qu'elle ait pu monter une telle entreprise sans expérience et sans beaucoup d'appui de la famille, souligne sa fille. Se lancer dans les affaires, ça n'était pas très bien vu à l'époque. On a pensé autour d'elle que c'était un jeu qui ne l'amuserait pas très longtemps, mais elle a fait la preuve du contraire.»

Au début, tout se préparait à la maison, de connivence avec la cuisinière de la famille, mais quand l'entreprise s'est développée, Berthe Dansereau a dû chercher un local plus grand et obtenir une licence pour opérer son commerce. Elle s'est alors établie rue Sherbrooke, près de Bishop: «Nous habitons au-dessus des cuisines, rappelle Pauline. Pendant quelques temps, maman a même eu un salon de thé où la clientèle huppée de chez Rentfrew venait à l'heure du lunch ou dans l'après-midi. C'était avant la guerre.»

Aux environs de 1942, Berthe Dansereau a dû aller s'installer ailleurs, cette fois en plus petit, les affaires marchant au ralenti. Elle a même craint pendant un temps d'être obligée de fermer ses portes à cause du rationnement, entre autres, du sucre et du beurre. Mais sa clientèle en avait décidé autrement: les gens apportaient leurs coupons ou le beurre et le sucre qu'ils avaient accumulés pour la confection des pâtisseries, en particulier des gâteaux de noces. C'est ainsi que l'entreprise a pu traverser ces années difficiles.

Après la guerre, les gens qui avaient perdu leurs domestiques ont fait appel plus que jamais aux services des traiteurs. À ce moment-là, on donnait de grandes réceptions, des cocktails, des buffets pour un grand nombre de personnes. «Une fois de plus, nous sommes démenagés pour nous agrandir: nous sommes allés dans un très grand local, rue Bishop. Mais pendant trois ans, la ville de Montréal nous a tolérés... c'était, disaient-ils, une rue résidentielle sur laquelle nous n'avions pas notre place... il faut voir aujourd'hui ce que c'est devenu! Nous avons fini pour nous installer à Ville Saint-Laurent, puis rue Dunbar, toujours pour avoir plus d'espace.»

Une fois ses études terminées au couvent d'Outremont, Pauline Dansereau est venue rejoindre sa mère et sa sœur qui avait pris en charge la comptabilité. «Je m'occupais de la clientèle, j'organisais les réceptions, je dirigeais le personnel quand on allait servir à l'extérieur. J'adorais cela: c'était en moi. Je me rappelle que maman m'avait confié cette responsabilité au moment de l'ouverture de l'Université de Montréal qui avait été soulignée par une grande réception dont nous avions obtenu le contrat.»

La jeune femme s'est ensuite mariée, puis est allée vivre en Europe et au retour, s'est intéressée à la mode. Ce n'est qu'après la mort de sa mère, à la fin des années 1960, qu'elle a réintégré le bercail. «Ma sœur continue d'assumer



Mme Berthe Dansereau

la comptabilité alors que mes intérêts vont du côté de l'organisation et de la cuisine».

Contrairement à sa mère, Pauline Dansereau cuisine pour son plaisir et connaît tous les secrets de la bonne table. «J'ai même un petit jardin pour y cueillir mes propres tomates mûries à point par le soleil. Sur sa table de travail, sur les rayons de sa bibliothèque, on remarque la revue *Gourmet*, les livres de *Time/Life*, ceux de quelques grands chefs français: *Ma Cuisine du soleil*, par Roger Verger; *Jean et Pierre Trois Gros, Cuisiniers à Roanne*, *La Cuisine du marché*, par Paul Bocuse. «Nous ne faisons pas de «cuisine nouvelle», mais nous essayons de nous en inspirer. Notre objectif, c'est une cuisine simple, bonne pas trop riche tout en étant raffinée. Un bon traiteur qui veut rester en affaires doit constamment faire des recherches et

s'améliorer, présenter des menus nouveaux à sa clientèle, développer des recettes. C'est d'ailleurs un aspect passionnant du métier.»

Cette préoccupation, qui a toujours assuré le succès de ce traiteur, ne quitte jamais Pauline Dansereau, ni dans ses sorties ni dans ses voyages. «Pendant mes vacances, j'ai mangé une délicieuse entrée de poteries au vinaigre de framboises servies sur de la laitue qui m'a beaucoup plu. Au retour, avec l'aide d'un de mes cuisiniers, nous avons reconstitué ce plat. C'est en lisant une recette, en goûtant à un mets différent que nous arrivons, après quelques essais, à les adapter à nos besoins. «Nos desserts, poursuit-elle, se sont beaucoup allégés: on sert maintenant plus qu'autrefois des sorbets, des coulis de fruits, des tartes ouvertes aux fruits de la saison, etc.» Pauline Dansereau ou un de ses cuisiniers vont régulièrement

au marché pendant la belle saison pour y profiter de la fraîcheur des légumes et des petits fruits.

«L'Expo 67, remarquait-elle, a beaucoup contribué à développer et à affiner le goût des Québécois qui ont appris à bien manger. Les gens voyageaient beaucoup plus, ils sont curieux de la cuisine des autres cultures. Apparaissent pour plusieurs, c'était l'alcool, pour la nourriture; maintenant, c'est l'inverse. L'accent s'est déplacé.»

Berthe Dansereau, Inc., fournit du travail à plein temps à deux cuisiniers, deux pâtisseries, quatre personnes à la cuisine, un chauffeur et à trois employés de bureau sans compter une quarantaine de serveurs, serveuses, préposés au bar qui travaillent de façon régulière, mais à temps partiel.

Les traiteurs sont-ils, eux aussi, victimes de la récession? «Bien sûr, personne n'y échappe, répond Pauline Dansereau. Plusieurs ont fermé leurs portes; seuls, quelques-uns demeurent. Les compa-

gnies, les bureaux qui se voient obligés de couper leurs dépenses, ont de moins en moins recours à nos services et cela constituait une partie importante de notre clientèle. S'il n'y a plus de grandes réceptions pour les employés ou les clients, en revanche, plusieurs conseils d'administration font appel à nous au moment de leurs assemblées. Plutôt que d'aller manger dans un club privé ou dans les salons d'un restaurant où ça coûte cher, on préfère faire servir un repas sur les lieux mêmes de la réunion, ce qui permet de poursuivre les délibérations à l'abri des oreilles indiscrettes.»

Aujourd'hui comme hier, on continue toujours de marier sa fille et l'on n'hésite pas alors à recourir aux bons offices du traiteur. Quant aux autres services à la maison, cette femme d'affaires note une évolution. Les gens n'invitent plus pour de grandes réceptions; on préfère recevoir par petits groupes de six ou de huit. Par ailleurs, de plus en plus de femmes travaillant à

l'extérieur, elles n'ont plus le temps de consacrer de longues heures à cuisiner. Recevoir au restaurant est devenu prohibitif, surtout à cause du coût élevé de l'alcool. Berthe Dansereau Inc. s'est donc adaptée à cette nouvelle situation et à élaborer des menus en conséquence, des plus simples aux plus sophistiqués. «Nous préparons tout ici, depuis l'entrée jusqu'au dessert... parfois on finit les sauces à la maison. On s'occupe même d'acheter des fleurs pour le centre de table si le client le demande. On peut aussi fournir le personnel pour servir... et faire même la vaisselle. Quand nous quittons les lieux, il n'y a plus aucune trace de réception. Souvent le client préfère acheter lui-même ses vins, ce qui diminue d'autant la facture». Car se faire servir doit se payer.

Mais c'est sûrement aussi ce service personnalisé, ce petit quelque chose qu'on n'offre pas ailleurs qui ont fait et qui continuent d'assurer le succès de cette maison dirigée par des femmes et qui a accumulé cette année 45 ans en affaires.

L'hypothèque à taux ajustable

Versements mensuels fixés pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Taux d'intérêt variant d'après le taux hypothécaire de base de la Banque de Commerce.



17 1/4 %*
TAUX EN VIGUEUR août 1982

*À condition que, durant cette période, la valeur nette de votre maison se maintienne à un minimum stipulé.

L'intérêt sur le prêt hypothécaire à taux ajustable Commerce est calculé mensuellement, non à l'avance. Les prêts hypothécaires à taux ajustable Commerce sont accordés par La Société d'Hypothèques CIBC. Renseignez-vous à l'une de nos succursales.

L'hypothèque à taux ajustable Commerce... ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

LOCATION FORTIER INC.

RÉAL MARCOUX
GÉRANT DE LOCATION
AUTOS ET CAMIONS
(514) 353-9821

7000, BOUL. LOUIS H. LAFORTAINE, VILLE D'ANJOU, QUÉBEC H1M 2K3

concordia auto concordia

LE SUPER CONCESSIONNAIRE
RENAULT AMC JEEP

à
CHANGER SON NO. DE TÉLÉPHONE
273-2373

8065 Boul. Lajeunesse
ET TOUJOURS LA R5 à \$5,595.

concordia auto concordia

PROJET DE RÉFORME
DU TRANSPORT EN COMMUN
DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Soirées d'information publiques: semaine du 23 août

Le ministère des Transports invite la population à assister cette semaine aux rencontres suivantes:

Lundi, le 23 août 1982 à 19h30: Hôtel-de-ville de Saint-Jérôme 280, rue Labelle SAINT-JÉRÔME	Mercredi, le 25 août 1982 à 19h30: Centre Roger Roussseau 7501, rue Rondeau ANJOU
Hôtel-de-ville de Joliette 614, boulevard Manseau JOLIETTE	Collège Edouard Montpetit Amphithéâtre C-30 Pavillon Le Caron 945, Chemin Chambly LONGUEUIL
Mardi, le 24 août 1982 à 19h30: Université du Québec à Montréal Studio-théâtre Alfred Laliberté Pavillon Judith Jasmin 1455, rue Saint-Denis (métro Berri De Montigny) MONTRÉAL	Jeudi, le 26 août 1982 à 19h30: Réception Nepveu 221, rue Brébeuf BELOEIL
Hôtel-de-ville de Laval 1, Place du Souvenir LAVAL	C.L.S.C. Lamater 4625, boulevard des Seigneurs TERREBONNE

Pour tout renseignement supplémentaire: (514) 873-4128

Transports
Québec

TÉLÉVISION

CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 Du soleil à 5 cents
10.35 Mon ami Guigou
11.00 Magazine-Express
11.30 Wickle
12.00 La vie secrète des animaux
12.25 Le Téléjournal
12.30 Avis de recherche
13.00 Les trouvailles de Clémence
13.30 Reflets d'un pays
14.30 Documentaires canadiens:
"La folie aventure". Documentaire réalisé par Louis Ricard. L'abbé Jean-Marie Poitevin et son expérience cinématographique.
15.30 Traité de mémoire
16.00 A tire d'ail
16.30 Francluche
17.00 La femme bionique
18.00 Ce soir
18.20 Nouvelles du sport
18.30 Rencontres
Inv.: Paul Poupard. Ex-recteur de l'Institut catholique de Paris, président du Secrétariat pour les non-croyants au Vatican.
19.00 Le Vagabond
(Émission sous-titrée, codée pour les mal-entendants)
19.30 Angie
Comédie réalisée par Howard Storm et Thomas L. Miller.
20.00 Du tac au tac
Téléroman écrit par André Dubois
20.30 "Les grands romans: 79. Park Avenue" (Américain). Métrodrôme réalisé par Paul Wendkos, d'après l'œuvre de Harold Robbins.
22.30 Le téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.15 Portrait de femme
Rencontre avec Marie-José Thériault.
Cinéma:
0.10 "Échec à l'organisation" (Américain 1973). Drama policier réalisé par John Flynn, avec Robert Duvall, Karen Black et Joe Don Baker.
2.00 Fin des émissions

CFTM

11.10 Horaire
11.15 Gronico & Cie

CINÉMA

ASTRE I: 9480 Lacordaire (327-5001) — "Ragtime" 19 h 30.
ASTRE II: "Caligula" 19 h 45.
ASTRE III: "L'oeil du témoins" 19 h 30.
Chez Porky 21 h 20.
ASTRE IV: "Les petites filles" 21 h 55.
Scrabble d'amour 20 h 45. "Martine, l'infirmière à tout faire" 19 h 30.
AVENUE: 1224 Avenue Greene, Westmont (327-2747) — "A midsummer night sex comedy" 19 h 15; 21 h 15.
BERRI I: 1280 St-Denis (288-2115) — "Tais-toi quand tu parles" 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 19 h 20; 21 h 45.
BERRI II: "Les 3 cavaliers" 12 h 10; 16 h 00; 19 h 20; 21 h 45.
BERRI III: "Arlequin" 12 h 30; 14 h 25; 16 h 00; 19 h 05; 19 h 55; 21 h 45.
BERRI IV: "La maison du chat" 12 h 55; 15 h 00; 19 h 10; 19 h 20; 21 h 30.
BERRI V: "Bandits, bandits" 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40.
BIJOU: 5030 Papineau (527-9131) — "Les filles étreintes de Julia" 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 20; 21 h 45.
BONAVENTURE I: "1 Place Bonaventure" (861-2725) — "Lady Chatterley's lover" 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.
BONAVENTURE II: "The best little whorehouse in Texas" 17 h 30; 19 h 35; 21 h 40.
BROSSARD I: Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5098) — "Mary Poppins" 17 h 05; 20 h 50; "Les 3 cavaliers" 19 h 35; 22 h 00.
BROSSARD II: "Arlequin" 17 h 50; 19 h 20; 21 h 30.
BROSSARD III: "E.T. extra-terrestriel" 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
CHAMPLAIN I: 1815 est. Ste-Catherine (524-1685) — "La bidasse" 18 h 10; 21 h 45.
CHAMPLAIN II: "Le Chinois" 18 h 15; 21 h 40.
CHATEAU I: 6956 St-Denis (271-1103) — "Jenny" 12 h 45; 16 h 25; 19 h 55.
CHATEAU II: 6956 St-Denis (271-1103) — "Jenny" 12 h 45; 16 h 25; 19 h 55.
CHATEAU III: "Le lion du désert" 12 h 05; 16 h 50; 17 h 40; 20 h 25.
CINÉMA DE MONTREAL I: 1584 est. Mont-Royal (521-7870) — "Les doigts du diable" 13 h 10; 16 h 30; 19 h 20; 21 h 40.
CINÉMA DE MONTREAL II: "La guerre du feu" 13 h 20; 17 h 20; 21 h 15.
CINÉMA DE MONTREAL III: "L'étranger, le 8e passager" 15 h 10; 19 h 10.
CINÉMA DE PARIS: 896 ouest. Ste-Catherine (861-2996) — "Thelma and Louise" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 335 est. boul. de Maisonneuve (842-9763) — "Relâche".
CINE-PLEX I: 2001 Université, suite 100, (849-4518) — "The secret policeman other ball" 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.
CINE-PLEX II: 2001 Université, suite 100, (849-4518) — "The secret policeman other ball" 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.

SURSCÈNE

AU PARC LAFONTAINE (Ave. du Parc Lafontaine et Rachel) Pres. 268-3722 9e festival québécois de théâtre pour enfants (du 20 au 27 août). Auditorium Pavillon Lafontaine "Imago" de Lisa Dufresne et David Secunda. 14 h 00: "Où est-ce qu'elle est ma gang?" par le théâtre Petit à Petit. 19 h 00: Gymnase Pavillon Lafontaine: "Le bon, la vite et le plus lent" par La Grande Valse. 14 h 00: "Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon" par le théâtre du Gros Mécano. 19 h 00: Pavillon Calixa-Lavallée: "Une lune entre deux pavillons" par La Carrouelle. 10 h 00, 12 h 30: "Le voyage du Petit Moreau" par le Théâtre des Confettis. 15 h 00.
CENTRE SAÏDE BROUHAN: 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-7944) — "Hedda Gabler" de Henrik Ibsen. Mise en scène: Per Brask. Avec Diane d'Aquila. Sam. à 20 h. 20 h 00. Matinée mar. 13 h 30. Relâche ven. jusqu'au 11 sept.
CAFÉ MOLIÈRE: 1200 St-Hubert (844-7000) — "J'opagne-tu ou chus pogné?" — production de La Vitrine. Avec Josette Couillard, Marie-Denise Daudelin, Vironique Pinette. Mise en scène: Monique Rioux. Supplémentaires jusqu'au 29 août. Mer. à dim.: 20 h 30.
CAFÉ NELLIGAN: 550 est. Dorchester (288-9535) (273-7977) — Jérôme Langlois, pianiste, lun. mar. 20 h 30 — "Femmes d'attente" Pierre K. Malouf. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 29 août. "Pit. Roger pis Rita" texte et mise en scène: Charles Mognault. Mer. à dim.: 22 h 00. Sam.: 22 h 00; 24 h 00. Jusqu'au 29 août.
CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 rue Saint-Denis (843-4384) — Variétés: Hélène Malenfant, auteur-compositeur et interprète. 22 h 00. Du 24 au 29 août.
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest. St-Paul (842-2003) — Spectacles à 21 h 30. L'ensemble de Tim Jackson. lun. mar.
L'IMPREVU: Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montreal (878-9397) — Sam.: 22 h 00; 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 00; 24 h 00; 1 h 30. Isabelle et Violaine Coradi. jusqu'au 29 août.
LE ST-VINCENT: 410 rue St-Vincent, Vieux-Montreal — Spectacles à 20 h 15. Richard Lehoucq, Marcot et Michel Pigeon. lun. à mer.
PLANETARIUM DOW: 100 est. Saint-Jacques (872-4530) — "La lumière du cosmos" mar. jeu.: 12 h 15; 21 h 30. Mer.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15; 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Jusqu'au 5 septembre. Spectacles laser ven. sam.: 19 h 00; 20 h 15; 21 h 30; 22 h 45. Dim.: 15 h 30; 16 h 45; 20 h 15; 21 h 30.
SALLE WILFRID-PELLETIER: Place des Arts, 175 ouest. Ste-Catherine (842-2112) — "Annie" comédie musicale de Broadway (en anglais), du 24 au 31 août. sam.: 20 h 00. Sam. et dim.: 14 h 30; 20 h 00.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Place des Arts, 175 ouest. Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
THÉÂTRE ST-DENIS: 1594 St-Denis (849-4211) — Georges Thorgood & The Desingers. mar. 20 h 00.
THÉÂTRE MARIONNETTES: "L'oiseau vert" de Gozzi par la Bastagnalle. 13 h 30 au Parc La Savane (de La Savane et Payé).
VIEUX PORT: Place Jacques-Cartier (849-0005) — Petit Théâtre: "La Tempête" de Shakespeare, par l'École Nationale de Théâ-

11.45 Les saintes chéries
12.15 Le dix vous informe
12.30 À la bonne franquette:
Inv.: Shirley Thelous.
13.00 Votre amie Suzanne
Ciné-quiz:
"Les fusils du Far-West" (Américain 1965). Western réalisé par David Lowell Rich, avec Guy Stockwell, Don Murray, Leslie Milson, Abby Dalton et Bradford Dillman.
16.30 Les sautillipoppes
17.00 Les joyeux naufrages
17.30 Qui sera sera
18.00 Le dix vous informe
18.30 Janet veut savoir
Sujet: "Les enfants à ciés"
18.30 Hull, ça suffit
20.30 Mariot
Texte de Gérard Tassé.
21.00 Quartier Normand
21.30 L'homme de Vienne
22.29 La quotidienne
23.00 Les nouvelles TV
23.00 Les sports
23.15 La couleur du temps
23.30 Ciné-détente:
"Le spectre d'Edgar Allan Poe" (Américain 1972) Drama d'horreur réalisé par Mohy Quandou, avec Robert Walker Jr., Tom Drake, Cesar Romero et Carol Chomart.
1.00 Fermeture

RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
18.00 Télé-université:
Le corps humain.
18.30 Émission régionale:
"Laissez-moi le temps docteur". A travers différents témoignages, médecins, infirmières et gestionnaires de la santé tentent de sensibiliser les téléspectateurs à l'humanisation des soins en périnatalité.
Justice pour tout.
19.30 Émission régionale:
"Avez-vous vu passer mon village?". Les réformes apportées à la vie municipale québécoise par la loi 125.
20.00 Station solitaire
21.00 Station solitaire:
"Il faut vivre dangereusement". Film français réalisé en 1975 par Claude Makovsky, avec Claude Brasseur, Annie Girardot, Sydney Rome, Hans Christian Blech et Mylène Demongeot.

TVFQ (Câble)

9.30 Les pieds au mur

10.30 J'ai la mémoire qui flanche:
Inv.: Enrico Macias
10.45 Les gens d'ici
11.00 Des chiffres et des lettres
11.20 Intermède: Accordéon, accordéons.
11.30 Aujourd'hui la vie:
"Des auteurs et vous". Avec Cécile Aubry, Micheline Boulet, Laurence Jyl, Claudine Moulty et Sapho.
12.30 Les jeux de 20 heures
13.00 Télé foot:
Les derniers échos du Mondial. — Les plus beaux buts. — Présentation de la finale.
13.45 Thalassa
"Port Gros". Le parc national de l'île de Port-Gros, au large de Toulon.
14.30 "Retour au Camboje". Film de Sylviane Pasquier sur le Camboje.
15.30 Actualités régionales.
17.00 Les pieds au mur.
Inv.: Fabienne Thibault. — Champions du monde de patinage à Copenhague.
18.00 J'ai la mémoire qui flanche:
Inv.: Alice Dona
18.15 Les gens d'ici
18.30 Des chiffres et des lettres
18.45 Intermède: Accordéon, accordéons.
19.00 Aujourd'hui la vie:
"Des enfants-18". L'émission est consacrée aux enfants nés différents des autres.
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Sports étés:
Athlétisme: championnats de France des jeunes, à Montgeron.
21.15 Thalassa
"Newport-Newport, 200 jours en solitaire". Inv.: Jacques Deroux, qui sillonne les océans depuis 18 ans... en sous-marin.
22.00 Nos ancêtres les Français:
"Le music-hall". L'émission veut nous révéler, à travers un montage retraçant l'histoire du music-hall de 1900 à 1956, le music-hall tel que le ressentent les Français dans leur vie quotidienne.
23.00 Actualités régionales.

CBMT

9.56 A Thought for Today
10.00 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Midday News
12.00 No free Lunch
12.30 Summer magazine

12.38 Weather report
13.30 Canadian Reflections
14.30 Coronation Street
15.00 Edge of Night
15.30 Take 30 from...
16.00 Wok with Yan
16.29 Newswatch
16.30 Beachcombers
17.00 Happy Days
17.30 The Muppet Show
18.00 Newswatch
19.00 Seeing it our Way
19.30 Teachers only
20.00 Private Benjamin
20.30 W.K.R.P. in Cincinnati
21.00 She's with me
21.30 Front Page Challenge
22.00 The National
22.25 The Medicine Show
22.53 The National Update
23.00 Newswatch
23.21 Barney Miller
23.51 Twilight Zone
0.20 Station closing

CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Romper Room
7.00 Canada AM
9.00 Morning Exercise
9.30 Definition
10.00 That's Life
10.30 What's Cooking
11.00 Looking Good
11.30 Super Pay Cards
12.00 Hi Noon
12.30 Pulse
13.00 The Alan Thicke Show
14.00 Another World
15.00 Texas
16.00 Let's Make a Deal
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H.
19.30 Bizarre
20.00 Circus
20.30 Thrill of a Lifetime
21.00 CTV Monday Night Movie:
"Massara and the brain". Avec Daniel Pilon et Peter Billingsley.
CTV National News
23.21 Pulse
0.00 The Twelve Midnight Movie:
"White buffalo" (Western 1977). Avec Charles Bronson, Jack Warden et Kim Novak.
1.55 Solid gold
2.55 Sign Off

De la rupture à la continuité: une architecture d'insertion

par René Viau

Telle une soucoupe volante «jumbo», un E.T. de plusieurs milliers de tonnes de béton a atterri à la lisière du Vieux-Montreal. Issu d'une quelconque Guerre des étoiles, le Palais des congrès traverse l'espace pour se poser, comme par hasard, L'architecture, ici, est un corps étranger qui ne tient pas compte de ce qui l'environne. Depuis le début du 20e siècle, les architectes du modernisme travaillent en terrain nébuleux. Leurs créations demandent une table rase. En y déposant son trophée personnel, l'architecte se fait-il voleur du «contexte»?

Participant au grand débat qui secoue mondialement la profession, une exposition intitulée *De la rupture à la continuité: l'architecture et le problème de l'insertion*, qui se tient depuis hier au Chalet du Mont-Royal (jusqu'au 19 septembre) se veut un plaidoyer pour l'insertion des architectures nouvelles en contexte plus ancien, en tenant compte des caractéristiques de ce tissu urbain, de façon que la «greffe» soit réussie. S'adapter et s'inspirer de ce fameux contexte, cela ne veut pas forcément dire faire du mimétisme ou sombrer dans le pittoresque facile.

Parrainée par l'Ordre des architectes du Québec, mise sur pied grâce à la collaboration du ministère des Affaires culturelles et produite avec une liste impressionnante de crédits venant des personnalités du milieu, la manifestation veut faire une sorte de bilan des réflexions des architectes sur leur propre pratique à l'heure où s'échinent les théories modernistes qui ont marqué les interventions architecturales depuis ces derniers 60 ans.

La présentation est conçue en deux volets. On a accueilli, d'une part, une section

française fort bien documentée à partir d'exemples européens — Royaume-Uni, France, RFA —, produite par le ministère français de l'Environnement. Sous le titre de *Construire en quartier ancien*, on nous montre un échantillonnage aussi complet que possible des différentes attitudes, guidant ce qui s'est construit au cours des dernières années. On veut montrer plutôt que juger, toujours sous l'angle du rapport du bâtiment avec son environnement urbain. Par ailleurs, le volet québécois, intitulé *De la rupture à la continuité*, témoigne de cette rupture entre le nouveau bâtiment et le patrimoine architectural existant, veut à la fois définir en quelques grandes lignes ce «contexte» tout en proposant de trop rares exemples heureux. Si l'état de la réflexion architecturale sur la question ne fait que s'amorcer ici grâce à des efforts de la sorte, toute comparaison entre les deux volets reste malaisée. Cependant, on verra que des deux côtés de l'Atlantique, les mêmes attitudes tributaires de la tradition moderniste aboutissent encore aux mêmes gaffes.

Le degré zéro de l'insertion, c'est l'indifférence totale à l'égard du contexte. Un contexte n'est ni par le bâtiment. C'est la tour de Radio-Canada ou le nouveau palais de justice de Montréal. Ils n'ont rien à voir avec les caractéristiques physiques du site qu'ils dominent. L'attitude inverse est l'intégration. Elle se fait grâce à l'emploi de matériaux appropriés au reste s'alliant avec l'échelle, le rythme, de façon à ce que la nouvelle construction fasse partie intégrante du quartier. Sans prétexte d'intégration, on a souvent recours au style «néo», au rétro nostalgique, au faux ancien. C'est une solution de facilité.

Certaines constructions ont été réalisées avec le souci, conscient ou non, de contraster avec leur environnement.

Dans certains cas, ce contraste est voulu, habilement maîtrisé — le Centre Georges-Pompidou à Paris ou l'exemple beaucoup plus approprié du Duomo à Florence — mais le plus souvent, le contraste est à manier avec des pinces. Parfois, le geste architectural se fait dérisoire. L'attitude peut être savante mais relève, une fois encore, plus souvent du comique involontaire ou naïf. Il y a des bâtiments dont il vaut mieux se hâter de rire. Ailleurs, l'insertion repose sur un sens du précaire qui limite heureusement les dégâts. Cependant, une fois l'habitude prise, le provisoire devient trop souvent permanent. Il y a aussi des gestes précaires qui se font accusateurs, tels ce *Corridor* de triste mémoire qui, à lui seul, résume l'amnésie forcée et la mémoire trop courte des autorités planificatrices.

L'idéal pour une construction qui ne veut pas, en milieu ancien, se faire trop remarquer, ce serait d'être invisible. Combien de terrains de stationnement ont heureusement adopté cette attitude! Les écrans des murs de verre per-

mettent de laisser participer le quartier ou le site à la nouvelle construction. On peut, du reste, toujours le camoufler derrière les arbres, se fondant à la végétation, ou ce qui est fort à la mode dans les tours à bureaux: garnir de miroirs le nouvel édifice. L'environnement s'y réfléchit avec des résultats fort inégaux. Autre solution au problème: tenter de s'assurer la parenté d'une construction nouvelle avec celles qui l'entourent en jouant sur l'analogie.

Mais pour «continuer la ville», nous apprend l'exposition, il faut faire «plus» que de l'architecture et tenir compte de l'urbain. Qu'est-ce donc qu'un quartier ancien? Comment le restructurer en douceur? Qu'arrive-t-il aujourd'hui à la ville? À travers ces interrogations, ce sont les modèles de référence des planificateurs qui sont remis en cause.

Encourageant la discussion, suscitant le débat, cette exposition importante veut, avant tout, démontrer que toute insertion ne doit se faire qu'à partir d'une étude détaillée du «contexte».

52e SEMAINE À MONTRÉAL

Aucun
Laissez-
passer
LES UNS ET LES AUTRES
LaCité 1

1.00
4.45
8.30

UN FILM DE
Claude Lelouch

LES PIÈGES DE LA MER

Des bancs de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti, le périple du commandant Cousteau et de la Calypso au Canada.

Une prodigieuse aventure dans l'une des grandes réserves mondiales de la vie marine!

Un film de Jacques Yves Cousteau
produit par Jacques Robert et réalisé par Jacques Gagné

Une coproduction de la Fondation Cousteau et de la Commission nationale du film du Canada
Au Canada, une distribution
du Office national du film du Canada

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

desjardins 1 **Paris QUEBEC**
BASILLARD 1 288 3141 PLACE D'YOUVILLE 694-0891

Avis de recherche

Vous reconnaissez-vous aux côtés

de Gratien Gélinas

Classe de Rhétorique 1929

Collège de Montréal



Aidez-nous à reconstituer cette photo mémorable. Si vous vous reconnaissez, téléphonez-nous sans délai. Si vous reconnaissez un parent ou un ami, prévenez-le.

Notre numéro de téléphone est 790-0771 (Nous acceptons les frais d'appel)

Suivez *Avis de recherche* animé par Gaston L'Heureux

Du lundi au vendredi à 12h30

A la télévision de Radio-Canada



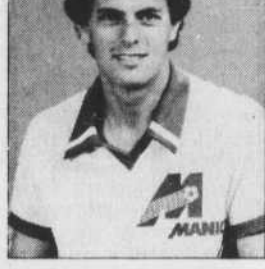
SPORTS

Le Manic perd Parkinson et le match, 2-1

CHICAGO — Le Manic a terminé la saison régulière par une défaite, hier, s'inclinant 2-1 contre le Sting de Chicago avant d'entreprendre les séries éliminatoires au Stade olympique, mercredi.

Des buts de Arno Steffenhagen et Karl-Heinz Granitz, en première demie, ont permis au Sting d'effacer le but réussi par Dragan Vujovic, en début de match.

Le Manic comptait sur une victoire et un maximum de neuf points dans l'espoir de décrocher une quatrième place au classement général.



Parkinson: fracture.

Mais la défaite a été doublement coûteuse pour le Manic qui a perdu les services de Andrew Parkinson victime d'une fracture de la clavicule droite.

Parkinson avait été le gros canon de l'équipe montréalaise dans les quatre précédents matches avec cinq buts et cinq passes. Il a quitté le terrain sur une civière.

Au cours de ce match marqué d'une amère défaite, Vujovic a été expulsé sur une «carte rouge» après qu'il eut verbalement critiqué l'arbitre Heinz Wolmerath. Chaque équipe a aussi écopé chacune de quatre «cartes jaunes» pour conduite allant à l'encontre de la sportivité.

Le Manic termine sa saison régulière avec une fiche respectable de 19 victoires contre 13 revers et 159 points, bons pour une deuxième place au classement de la division Est derrière le Cosmos de New York.

Quant au Sting, il tire sa révérence avec un piètre dossier de 13-19 et 129 points pour une équipe qui a gagné le dernier Soccer Bowl et qui ne se taille même pas une place dans les séries de fin de saison.

Dragan Vujovic avait donné les devants 1-0 au Manic après seulement 2:48 de jeu, mais le Sting a égalé la marque à 21:17 quand Granitz a marqué sur un tir de pénalité résultant d'une bêtise de Franz Mathieu. Par après, à 38:48, Steffenhagen enfilait le but qui devait s'avérer être celui de la victoire.

Dans un autre match disputé à Toronto, Neill Roberts et Ace Nsoelengue ont enfilé chacun trois buts dans une écrasante victoire de 9-2 des Blizzard de Toronto aux dépens des Rowdies de Tampa Bay.

Les neuf points au cours d'un match constituent une nouvelle marque en saison. Toronto et les Sockers de San Diego en avaient inscrit chacun sept au cours d'un match plus tôt en saison.

Toronto s'est ainsi assuré d'une 7e place au classement général, bonne pour une participation aux séries de fin de saison.

BASEBALL

Ligue Nationale	
Vendredi	
Houston 4, Montréal 3	
Chicago 3, San Diego 2	
Los Angeles 1, Pittsburgh 0	
Philadelphie 9, Cincinnati 2	
Atlanta 2, New York 1	
San Francisco 8, St-Louis 7	
Samedi	
Houston 5, Montréal 3	
San Diego 2, Chicago 0	
Pittsburgh 2, Los Angeles 1	
Cincinnati 10, Philadelphie 3	
St-Louis 7, San Francisco 6	
Atlanta 6, New York 9	
Hier	
St-Louis 5, San Francisco 4	
Philadelphie 8, Cincinnati 1	
Pittsburgh 4, Los Angeles 3	
Atlanta 10, New York 9	

Ligue Américaine	
New York 4, Toronto 2	
Cleveland 7, Minnesota 5	
Kansas City 13, Chicago 5	
Baltimore 4, Texas 2	
Detroit 8, Californie 6	
Oakland 4, Boston 3	
Milwaukee 6, Seattle 5	
Samedi	
Toronto 3, New York 1	
Minnesota 4, Cleveland 3	
Oakland 12, Boston 5	
Kansas City 4, Chicago 3	
Baltimore 9, Texas 6	
Californie 13, Detroit 1	
Milwaukee 3, Seattle 2	
Hier	
New York 3, Toronto 1	
Chicago 10, Kansas City 1	
Cleveland 4, Minnesota 3	
Boston 4, Oakland 2	
Californie 6, Detroit 5	
Baltimore au Texas	
Milwaukee à Seattle	

Ligue Nationale	
Aujourd'hui (Lanceurs prévus)	
Chicago, Trout (6-7) à Cleveland, Waits (1-12) ou Whitson (2-2), 19 h 35	
Toronto, Leal (8-9) à New York, Morgan (6-8), 20 h	
Kansas City, Frost (6-5) à Texas, Schmidt (3-4), 20 h 35	
Milwaukee, McClure (9-5) à Californie, Witt (7-4), 22 h 30	
Detroit, Petry (13-7) à Oakland, Morris (6-7), 22 h 35	
Boston, Tudor (9-9) à Seattle, Perry (7-11), 22 h 35	
Hier	
Chicago, Trout (6-7) à Cleveland, Waits (1-12) ou Whitson (2-2), 19 h 35	
Toronto, Leal (8-9) à New York, Morgan (6-8), 20 h	
Kansas City, Frost (6-5) à Texas, Schmidt (3-4), 20 h 35	
Milwaukee, McClure (9-5) à Californie, Witt (7-4), 22 h 30	
Detroit, Petry (13-7) à Oakland, Morris (6-7), 22 h 35	
Boston, Tudor (9-9) à Seattle, Perry (7-11), 22 h 35	

Ligue Américaine	
Aujourd'hui (Lanceurs prévus)	
Chicago, Trout (6-7) à Cleveland, Waits (1-12) ou Whitson (2-2), 19 h 35	
Toronto, Leal (8-9) à New York, Morgan (6-8), 20 h	
Kansas City, Frost (6-5) à Texas, Schmidt (3-4), 20 h 35	
Milwaukee, McClure (9-5) à Californie, Witt (7-4), 22 h 30	
Detroit, Petry (13-7) à Oakland, Morris (6-7), 22 h 35	
Boston, Tudor (9-9) à Seattle, Perry (7-11), 22 h 35	
Hier	
Chicago, Trout (6-7) à Cleveland, Waits (1-12) ou Whitson (2-2), 19 h 35	
Toronto, Leal (8-9) à New York, Morgan (6-8), 20 h	
Kansas City, Frost (6-5) à Texas, Schmidt (3-4), 20 h 35	
Milwaukee, McClure (9-5) à Californie, Witt (7-4), 22 h 30	
Detroit, Petry (13-7) à Oakland, Morris (6-7), 22 h 35	
Boston, Tudor (9-9) à Seattle, Perry (7-11), 22 h 35	

Ligue Nationale	
Section Est	
ST-LOUIS	71
PHILADELPHIE	69
MONTREAL	65
PITTSBURGH	64
CHICAGO	54
NEW YORK	50
Section Ouest	
LOS ANGELES	69
ATLANTA	67
SAN DIEGO	65
SAN FRANCISCO	64
HOUSTON	57
CINCINNATI	47

Ligue Américaine	
Section Est	
MILWAUKEE	71
BOSTON	66
BALTIMORE	63
DETROIT	62
NEW YORK	61
CLEVELAND	59
TORONTO	59
Section Ouest	
CALIFORNIE	71
KANSAS CITY	70
CHICAGO	65
SEATTLE	59
OAKLAND	56
TEXAS	48
MINNESOTA	43

POUR PRENDRE UN VERRE D'EAU
FROIDE ON LAISSE COULER DE CINQ
A SIX FOIS LA QUANTITE NECESSAIRE...

POURQUOI NE PAS GARDER UN
RECIPIENT D'EAU AU REFRIGERATEUR?

Lea n'accorde que quatre coups sûrs Les Expos l'emportent enfin à Houston

par Daniel Caza

HOUSTON (PC) — La prochaine fois que Charlie Lea sera appelé à commencer une rencontre pour les Expos de Montréal, au lendemain d'une défaite ou d'une série de défaites des siens, misez sur les chances de succès de vos amours.

En effet, pour une neuvième fois cette saison, Lea (11-6) a remplacé les Expos sur le chemin de la victoire en n'accordant que quatre coups sûrs aux Astros de Houston dans une victoire 5-0, devant 13.774 spectateurs à l'Astrodome. Les hommes de Jim Fanning mettaient ainsi fin à une série de trois revers d'affilée.

Malgré ce quatrième succès en sept matches depuis le début de ce voyage à l'étranger, les Expos sont toujours au troisième rang de la division Est de la Ligue nationale, à six matches des Cardinals de St. Louis.

Le lanceur pendant a été Vern Rhule (7-9). Tous les joueurs des Expos se sont présentés à la plaque en deuxième manche, alors qu'ils ont bénéficié des largesses du lanceur Vern Rhule et d'une défensive fort poreuse. Résultat: ils ont marqué quatre points, dont seulement deux mérités. C'était la 19e fois cette saison que les Montréalais parvenaient à faire le tour de l'alignement dans la même manche.

Gary Carter a d'abord été atteint d'un tir de Rhule. Puis, des simples successifs de Tim Wallach et Chris Speier

lui ont permis de croiser la plaque. Wallach marquait ensuite sur l'erreur de Art Howe, qui a été très lent à réagir sur un roulant frappé par Doug Flynn.

Après le retrait de Charlie Lea, Tim Rames a reçu une passe gratuite pour remplir des sentiers. Cependant, Speier devait être retiré au marbre sur l'optionnel de Warren Cromartie.

Enfin, sur un simple au champ intérieur de Andre Dawson, Flynn filait au marbre, suivi de Raines qui profitait ainsi de l'erreur de l'arrêt-court Dickie Thon, la deuxième des Astros dans cette reprise.

Le releveur Frank LaCorte

a dû quitter la rencontre après deux retraits à la quatrième reprise, alors qu'il a été atteint au genou droit par une balle cognée en flèche par Tim Raines. Il a immédiatement subi une série de radiographies. Il a été remplacé par Mike Lacoss.

Par ailleurs, au cours des six premières manches, Ray Knight a été le seul frappeur des Astros à cogner solidement les offrandes de Lea. Il a en effet obtenu deux coups de deux buts, mais à chaque occasion, le longiligne artiller des Expos est parvenu à contenir ce léger sursaut des Astros qui ont paru endormi pendant toute la durée du duel.

Seulement deux autres joueurs du Houston ont atteint les sentiers à la suite de buts sur balles.

Les Expos ont ajouté un cinquième point à la septième reprise aux dépens de Randy Moffit, le quatrième lanceur utilisé par le gérant Bob Lillis. Après deux retraits, Warren Cromartie, grâce à un but sur balles, et Andre Dawson, à la suite d'un simple, ont servi le coup sûr de Oliver à ses huit dernières présences au bâton.

Hier	
EXPOS (5)	ASTROS (0)
Raines cg 4 1 2 0	Thon ac 4 0 0
Cromartie 4 1 0 0	Puhl cd 3 0 0
Dawson cc 4 0 2 1	Moffit 1 0 0 0
Oliver 1b 4 0 1 1	Heep fs 1 0 0 0
Carter r 3 1 0 0	Roberts 1 0 0 0
Wallach 3b 4 1 1 0	Knight 1b 4 0 2 0
Speier ac 3 0 1 1	Garner 2b 4 0 1 0
Flynn 2b 4 1 0 1	JCruz cg 2 0 4 0
Lea 1 4 0 0 0	Knicker 1 0 0 0
	Alto 3b 3 0 1 0
	TScott cc 2 0 0 0
	Rhule 1 0 0 0
	LaCorte 1 0 0 0
	LaCoss 1 0 0 0
	Walling cd 1 0 0 0
Totals 34 5 7 4	Totals 30 4 0 0
Montréal 0 0 0 0 100-5	
Houston 0 0 0 0 000-0	
E-A Howe Thon Knicker JCruz DJ-Montréal 1 Houston 1 LSB-Montréal 7 Houston 6 2B-Knight 2 BV-Raines (57)	
Montréal	mi cs p pm bb vb
Lea g 11-6	9 4 0 0 3 7
Houston	
Rhule 7-9	12/3 4 0 2 1 1
LaCorte	2 1 0 0 0 0 2
LaCoss	2 1/3 0 0 0 0 2
Moffitt	2 2 1 1 0 2
Roberts	1 0 0 0 0 1
Attent-Dawson par Rhule	
T-02 43 A-13 774	

Paopao réussit trois passes de touché Les Lions dévorent les Concorde 45-9

Les Concorde de Montréal se sont retrouvés une fois de plus dans une véritable fosse aux Lions hier après-midi au Stade olympique où, devant une couragieuse et maigre assistance de 15.208 amateurs de football, ils ont été dévorés 45-9 par les Lions de la Colombie-Britannique.

Le quart-arrière Joe Paopao a réussi trois passes de touché au cours du match, déjouant même les Concorde sur une feinte de botté de placement. Il a accumulé près de 300 verges par la voie des airs en moins de trois quarts.

inscrivent les deux autres touchés des Lions. Les six touchés ont été convertis par Luis Passaglia, qui a aussi botté un placement de 17 verges.

Don Sweet a marqué les neuf points des siens qui n'ont jusqu'à maintenant réussi que trois touchés en six matches. Sweet a botté des placements des lignes de 12, 39 et 47 verges.

L'instructeur Joe Galat a remplacé Tournant par John Evans après le premier quart, devant son inefficacité à amorcer une attaque soutenue, mais Tournant est revenu dans le feu de l'action au quatrième quart quand Evans n'a pu s'imposer.

«Galat m'avait dit qu'il ferait possiblement appel à Johnny Evans au cours du match, mais j'ai été à la fois surpris et déçu quand il m'a retiré du jeu en début de deuxième quart, a cependant commenté Tournant. Je connaissais mon meilleur début de match avec cinq passes complétées en six tentatives. Je me suis dit qu'il voulait sans doute voir ce que Evans était capable de faire, suivant la politique qu'on donne la

chance aux nouveaux venus de faire leurs preuves.

«Depuis que je suis le quart partant, j'ai réussi à faire avancer le ballon, mais pas suffisamment pour inscrire des points au tableau. C'est sans doute ce qui déçoit le plus les dirigeants de l'équipe. Pourtant, ça allait bien et j'avais confiance quand on m'a remplacé par Evans», a souligné Tournant qui a connu une belle poussée de quelque 70 verges dans le premier quart, menant au premier des trois placements de Don Sweet.

Samedi	
EXPOS (3)	ASTROS (5)
Raines cg 3 0 0 0	Thon ac 4 1 1 0
Youngblid cd 3 1 0 0	Walling cd 3 0 0 0
Dawson cc 3 0 0 0	Knight 1b 3 0 0 1
Oliver 1b 4 1 0 0	Garner 2b 4 3 4 0
Carter r 4 0 1 1	JCruz cg 3 1 3 2
Wallach 3b 3 1 0 1	TSScott cc 3 0 0 0
Speier ac 4 0 2 0	Pujols 1 3 0 1 0
Flynn 2b 3 0 1 1	Ryan 1 3 0 1 0
Burns 1 1 0 0 0	
Cromartie 1 0 0 0	
BSmith 1 0 0 0	
Mills fs 1 0 1 0	
Lech 1 0 0 0	
Totals 30 3 5 3	Totals 29 5 1 0 5
Montréal 000 010 002-3	
Houston 100 102 011-5	
DR-Houston 1 LSB-Montréal 4 Houston 5 2B-Thon Garner CC-JCruz (8) BV-Garner (20) S-JCruz BS-Knight Alto	
Montréal	mi cs p pm bb rb
Burns P 4-13	4 5 2 2 1 3
BSmith	3 4 2 2 1 4
Lech	1 1 1 1 0 0
Houston	
Ryan G 13-9	9 5 3 3 3 5
Attent-Youngblid par Ryan	
T-2 27 A-17 329	

Le Canadien a besoin de sang nouveau cette saison (Berry)

par Bernard Cyr

de la Presse Canadienne

«J'espère qu'ils retiendront une leçon de ces sessions de perfectionnement. Ils seront mieux préparés à affronter les rigneurs du camp d'entraînement. Il ne s'agit pas pour nous de les évaluer, mais bien de leur donner un avant-goût de ce qu'ils attendent en septembre».

C'est ainsi que l'instructeur du Canadien de Montréal, Bob Berry, a analysé le camp des recrues d'une durée d'une semaine qui s'est terminé hier, au Forum.

«Tous ont excellé à leurs niveaux respectifs, mais il est maintenant temps de passer à une étape supérieure, la Ligue nationale. Le choc est souvent brutal et j'ose espérer que cette expérience d'apprentissage aidera à l'atténuer», a ajouté l'instructeur.

Berry a été surpris par l'excellente condition physique des nouveaux professionnels présents à ce camp.

«Un joueur qui s'entraîne pendant l'été peut se croire en forme, mais les choses sont différentes lorsqu'il doit obéir au rythme et à la vitesse de quelqu'un d'autre. Il ne peut, non plus, se reposer quand il le veut. Même si la plupart ont avoué avoir trouvé cela difficile lors des premiers jours, je dois dire qu'ils m'ont agréablement surpris par la qualité de leur condition physique».

Berry a aussi tenu à souligner l'attitude du défenseur Gilbert Delorme qui n'avait pas à prendre part à ce pré-camp.

«Gilbert aurait pu se présenter ici avec une attitude négative et donner un mauvais exemple aux jeunes joueurs, mais ce fut tout le contraire. Tout le monde a travaillé fort, mais Gilbert a travaillé encore plus fort que les autres. Il a été un véritable meneur, cette semaine».

Par ailleurs, Berry a refusé de dire si certains des jeunes joueurs qui ont assisté à ces séances avaient de bonnes chances d'amorcer la saison avec l'équipe.

«J'ai procédé à l'évaluation de nos forces en compagnie d'Irving Grundman à l'issue de la dernière saison et nous en sommes venus à la conclusion que nous avions besoin de sang nouveau. Cet influx pourrait venir de jeunes joueurs, comme celui que nous ont apporté Gilbert (Delorme) et Mark (Hunter) la saison dernière, nous pourrions tout aussi bien réaliser une transaction. Tout dépendra de ce qui se passera d'ici le début de la saison.

«Si nous avions terminé au dernier rang du classement la saison dernière, a poursuivi Berry, nous aurions obtenu un premier choix au repêchage et nous aurions pu commencer à rebâtir l'équipe autour de ce joueur. Ce qui est difficile à accepter, est que nous n'avons perdu que 17 matches durant la saison régulière et que malgré tout, en raison de notre élimination rapide des séries d'après-saison, nous devons effectuer des changements».

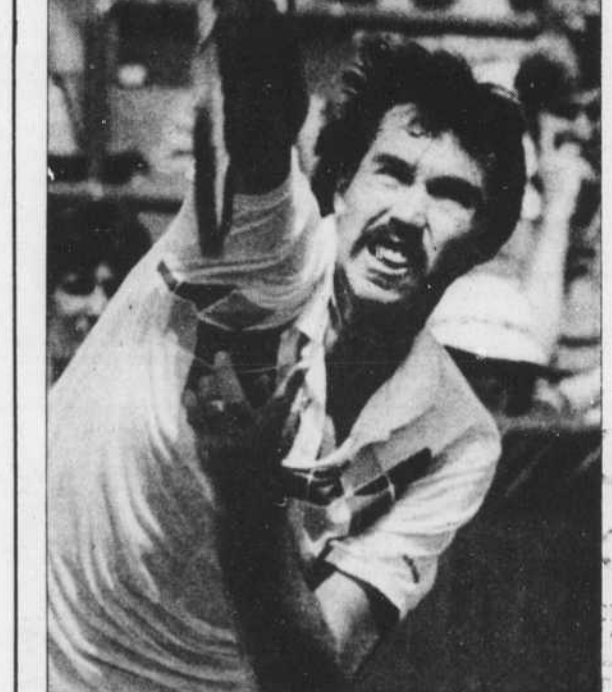
Dans un autre ordre d'idées, les joueurs recrues étaient enchantés de leur séjour d'une semaine au Forum.

«Ce sera difficile de trouver la motivation pour retourner à Joliette (PC) — Comme prévu, les Américains ont terminé en première place lors des 6e championnats des Amériques de tir à l'arc qui ont pris fin à Joliette, samedi.

Les États-Unis l'ont emporté tant chez les hommes que chez les femmes. Le Canada a terminé en deuxième position, devant le Brésil.

Chez les hommes, au classement individuel, les Américains ont monopolisé les quatre premières positions. Darrell Pace l'a emporté avec 2,441 points, suivi de Tom Stevenson (2,397), Ed Eliason (2,371) et Larry Smith (2,352).

Le meilleur Canadien a été le Québécois Daniel Desnoyers, qui a pris le cinquième rang avec 2,336 points. Stan Siatkowski (2,291), Roger Lemay (2,288) et Ted Gamble



L'effort se lit sur le visage de l'Américain Steve Denton qui a causé une forte surprise en battant son compatriote John McEnroe en deux sets, 7-6 et 6-4, samedi.

Steve Denton cause une énorme surprise

CINCINNATI, Ohio (AFP) — L'Américain Steve Denton a provoqué une énorme surprise en triomphant de son compatriote John McEnroe, 7-6 et 6-4, samedi après-midi, en demi-finale du tournoi de Cincinnati de tennis, doté de \$300.000 et comptant pour le Grand Prix masculin.

Denton, classé tête de série numéro 11, avait éliminé, vendredi, en quarts-de-finale, son compatriote (no 4), Vitas Gerulaitis, 6-4 et 6-4.

Face à McEnroe (no 1), en petite forme, Denton a joué un match remarquable. Le gaucher texan a puissamment servi (5 as et 9 autres services gagnants) et très bien volé. McEnroe, gêné par une ampoule au talon de son pied droit, a, lui, commis de très nombreuses erreurs.

Hier, le Tchèque-écossais Ivan Lendl a cependant battu Denton en deux sets, 6-2 et 7-6, en finale, pour ainsi remporter les honneurs du tournoi auquel 64 joueurs ont participé dans l'Ohio.

Lendl n'a mis que 30 minutes à remporter la première manche 6-2 mais, dans le deuxième set, il a trouvé en Denton un adversaire beaucoup plus coriace. Celui-ci est classé 19e mondialement après avoir gagné pas moins de 400 rangs depuis 1980.

Lendl avait facilement disposé de l'Américain Jimmy Connors en deux sets (6-1, 6-1), samedi soir.

La rencontre n'a duré que 63 minutes. C'est la première victoire «officielle» de Lendl sur Connors en huit matches joués par les deux hommes. Le Tchèque-écossais comptait bien un succès sur l'Américain, mais obtenu lors d'un match-exhibition disputé en janvier dernier à Toronto.

Le Paraguayen Victor Pecci a remporté à Sao Paulo, la coupe Itau de tennis, en battant l'Espagnol Jose Higueras 2 sets à 1 (6-3, 4-6, 6-3).

La Pragoise remporte la finale des simples et des doubles

Navratilova démontre sa trop grande supériorité

par François Lemenu

L'Américaine Martina Navratilova a ajouté un autre fleuron à sa couronne en remportant la finale des simples du Challenge Player's contre sa compatriote Andrea Jaeger 6-3, 7-5, hier au parc Jarry.

Et pour bonne mesure, elle a ajouté le double, associée à l'Américaine Candy Reynolds, contre les Américaines Barbara Porter et Sharon Walsh. Ces deux victoires lui ont rapporté la somme de \$40.500, haussant ses gains cette année à \$1.092.005.

La victoire de la Pragoise d'origine n'a surpris personne. N'avait-elle pas remporté 10 tournois cette année, et 65 de ses 66 matches?

Navratilova est actuellement dans une telle forme qu'elle a pu vaincre Jaeger, pourtant quatrième joueuse au monde, même dans un mauvais jour.

«Je n'ai vraiment pas bien joué, a-t-elle dit après ses deux victoires. Mais heureusement, mon jeu était plus relevé sur les points importants.»

Jaeger a pour sa part reconnu la supériorité de son adversaire, qui a maintenant remporté les cinq derniers affrontements. Au total, Navratilova compte huit victoires en 12 matches contre le jeune prodige de 17 ans.

«Il faut faire des coups gagnants contre Navratilova et non pas attendre ses erreurs», a expliqué Jaeger, qui, récemment, a pris la décision de monter plus souvent au filet. Mais elle est encore un peu craintive et contre une rivale de la qualité de Navratilova, Jaeger a joué surtout au fond du court. Comme l'a d'ailleurs indiqué la championne, une bonne joueuse au style service-volée va toujours vain-

cre une joueuse de fond de court. Et à ce jeu, Navratilova est imbattable.

Navratilova connaît une année tout à fait exceptionnelle et il convient de s'y arrêter un moment. Depuis le Challenge Player's disputé à Toronto l'an dernier, la triple championne de Wimbledon a atteint la finale de tous les tournois. En fait, elle n'a perdu

qu'un seul match contre la Ouest Allemande Sylvia Hanika en finale des Championnats de New York. Pour le reste, elle n'a signé que des victoires: à Washington, Seattle, Chicago, Kansas City, Dallas, Hilton Head, Bridgestone, Paris, Eastbourne, Wimbledon et en Coupe de la Fédération à Santa Clara. À ce palmarès éblouissant, Navratilova espère maintenant ajouter l'Omnium des États-Unis, un tournoi majeur qui lui a toujours échappé, ainsi que les Internationaux d'Australie, ce qui compléterait le grand chelem, un exploit réalisé pour la dernière fois en 1971 par l'Australienne Margaret Court. Si elle l'emporte dans deux semaines à Flushing Meadow, Navratilova re-

cevra en prime \$500.000 de la compagnie Playtex International qui s'était engagée à verser \$1.000.000 à toute joueuse qui remporterait quatre tournois désignés disputés sur des surfaces différentes. Or Navratilova a déjà gagné sur tapis aux championnats des États-Unis en salle à Minneapolis, sur terre battue au tournoi Family Circle à Hilton

Head, et sur gazon à Wimbledon. Ayant déjà \$500.000 en poche, il ne lui reste donc qu'à arracher la victoire sur le hardcourt de Flushing Meadow pour remporter le gros lot.

Ces succès sans précédent ne sont pas le fruit du hasard cependant. Navratilova, de nature plutôt nonchalante, s'entraîne de façon intensive depuis qu'elle a rencontré l'expérimentée professionnelle Nancy Lieberman, une adepte du conditionnement physique, il y a 18 mois.

Navratilova a ensuite retenu les services de René Richards, le transexué, pour raffermir son jeu et élaborer des meilleurs plans de match. Richards a depuis rompu son association et il a été remplacé par Peter Marmureanu, l'entraîneur de l'équipe américaine en Coupe de la Fédération.

Navratilova a indiqué qu'elle faisait quatre heures de tennis par jour, en plus de

deux heures de conditionnement physique, composé de course à pied (20 milles par semaine), de Nautilus pour les jambes et de légers haltères pour les bras et le haut du corps.

«J'ai un pourcentage de graisse d'environ 10%, précise-t-elle. Avec tous mes exercices, je m'aperçois aujourd'hui que les joueurs de tennis sont dans une forme physique peu enviable. La majorité ne font que taper sur des balles pendant des heures. Ils n'ont jamais appris à faire autre chose. Aussi les tennismen sont-ils parmi les athlètes les moins en forme. Je ne voudrais pas les voir subir les entraînements des joueurs de basketball, de football ou de hockey.» d'ajouter la gâchère qui aimerait que les matches du tennis féminin soit des trois de cinq.

«Cela forcerait les joueuses à être en meilleure condition physique et les obligerait aussi à une plus grande concentra-

tion.» Mais que les matches soient disputés au meilleur de trois ou de cinq parties, Martina Navratilova est confortablement installée sur le trône du tennis féminin. Et elle met tout en oeuvre pour y demeurer.

Même si elle roule en Cadillac et, est accompagnée de ses trois chiens, Navratilova demeure intéressante en entrevue et surtout très populaire auprès des chasseurs de balles, à qui elle a remis quatre raquettes en quittant le court.

Près de 8.500 personnes ont assisté aux rencontres d'hier, portant le total de la semaine à 33.005 spectateurs. Il s'agit d'une augmentation de 23.000 par rapport à il y a deux ans, et de 4.000 par rapport à Toronto, l'an dernier.

Pas étonnant donc que le directeur du tournoi, John Beddington, avait le sourire aux lèvres en quittant le parc Jarry.



Puissante, rapide, Martina Navratilova a séduit le public, nombreux, en remportant hier le simple puis le double, associé à l'Américaine Candy Reynolds. (Photo Jacques Grenier)

Carner: 35e victoire

CLEVELAND (d'après AP) — L'Américaine Joanne Carner l'a emporté par cinq coups hier au Championnat mondial des golfeuses de la Lady PGA (Professional Golfers Association) et elle a ainsi inscrit une 35e victoire en carrière pour accéder au temple de la renommée du golf.

Carner a terminé avec une fiche de 284 coups et elle a triomphé par cinq coups, sans grande difficulté, même si elle a cependant connu certains ennuis au cours du tournoi, réunissant 12 des meilleures golfeuses au monde.

Carner a ramené des cartes de 72, 70, 71 et 71 coups, terminant quatre coups sous la normale du tournoi, devant la Japonaise Ayako Okamoto qui a devancé, grâce à une ronde de 69 coups hier, Amy Alcott au deuxième rang. Celle-ci a dû se contenter de la normale 72 hier pour un global de 290, un coup derrière la Japonaise qui a remporté \$26.000 contre \$17.000 pour Mille Alcott.

La Japonaise a présenté des cartes de 73, 72, 75 et 69 pour totaliser 289, contre des pointages de 74, 69, 75 et 72 pour Mille Alcott.

Jan Stephenson et Patty Sheehan ont terminé ex aequo en quatrième place à 292, deux coups de mieux que Janet Alex, championne de l'Omnium des États-Unis, et Hollis Stacey qui a joué 68 hier, la meilleure ronde dans le tournoi.

Sandra Haynie vient au 8e rang avec 297, un coup devant Nancy Lopez. L'amatrice Marta Figueras-Dotti d'Espagne a glissé au 10e rang après avoir inscrit des rondes de 79 et 77 après avoir démarré avec 75 et 71.

Les deux gros canons du circuit féminin, Beth Daniel et Sally Little, ont pris les dernières places. Mme Daniel, gagnante des deux premiers championnats, a joué 76, 78, 75 et 75 pour 304, à 20 coups de la nouvelle championne. Quant à Sally Little, première au classement des boursières, elle a ramené des cartes de 78, 76, 77 et 74.

Carner, qui est âgée de 43 ans, a porté le total de ses gains à \$248.109 en 1982 et ses bourses à vie à \$1.26 million. Elle en était à sa troisième victoire cette saison.

En commettant des bogeys aux 2e et 3e trous, elle a vu son avance momentanément réduite à deux coups, mais celle qui a déjà remporté cinq fois le titre de championne amateur des États-Unis s'est ressaisie avec des birdies aux 11e, 12e et 14e trous pour voguer allègrement vers une victoire bien méritée.

À Grand Blanc, dans le Michigan, Lanny Wadkins a résisté à une poussée de Tom Kite et il l'a emporté en ramenant une dernière carte de 65 coups, sept sous la normale, à l'Omnium Buick.

Wadkins a totalisé un total record de 273 coups.

Rouyn ira à Williamsport

BOUCHERVILLE (PC) — Richard Jolicœur a produit deux points à l'aide d'un double en huitième manche pour donner à Rouyn, représentant l'Ontario, une victoire de 5-3 contre la Nouvelle-Écosse, représentant les Maritimes, en finale canadienne des Petites Liges de baseball.

Rouyn représentera donc le Canada à la Série mondiale des Petites Liges de baseball qui commence cette semaine à Williamsport, en Pennsylvanie.

Pierre Turgeon, le lanceur gagnant, a retiré neuf frappeurs sur des prises et il a claqué un circuit en solo en sixième manche, forçant ainsi la prolongation.

La Série mondiale commence mardi, Taiwan est de nouveau favori pour l'emporter. Les Taiwanais ont gagné les cinq derniers titres et ont été champions 10 fois depuis

leur première participation à Williamsport en 1969. Il s'agit de la 36e édition.

Les champions de l'an dernier avaient remporté 28 matches consécutifs en tournoi avant de gagner la finale 4-2 contre les représentants américains de Tampa.

Ultimatum de Coe...

COLOGNE (AFP) — Le Britannique Sebastian Coe, qui a largement remporté, hier, le 800 m de la réunion Internationale d'athlétisme de Cologne, en 1:45,10' devant l'Américain Robinson, a créé un incident sans pareil avant la course en refusant de courir au cas où le Cubain Juanjoren se présenterait également sur la ligne de départ.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1982
Brevets d'invention
Marchés de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Téléc. 05-268656. Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

INVESTISSEZ
AVEC MESURE:
ANNONCEZ DANS
LE DEVOIR

**BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS**
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

SPECIAL
MACHINE À ÉCRIRE
ÉLECTRONIQUE
PORTATIVE
OLIVETTI PRAXIS 35
10-12-15 lettres au pouce.
Dispositif de correction.
Élément d'écriture (marguerite)
et cartouche-ruban
interchangeables.
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec
Toronto
Vancouver
Sherbrooke
Kitchener
Gaspé
Hinton

Montréal
Calgary
Rimouski
Saint-Hyacinthe
Sept-Îles
Coaticook
Amos

Doug Roxburgh couronné champion pour la 3e fois

KAHNAWAKE, Québec (PC) — Un comptable de profession, Doug Roxburgh, de Vancouver, n'a pas eu besoin de calculatrice lors du championnat canadien de golf amateur, qui s'est terminé samedi à Kahnawake, en banlieue de Montréal.

«Après avoir joué 76 lors de la première ronde, je savais que je devais réduire l'avance des meneurs graduellement», a dit Roxburgh après avoir remporté la compétition pour la troisième fois de sa carrière.

Il a battu l'Ontarien Stu Hamilton, de Brampton, au deuxième trou supplémentaire. En fait, trois golfeurs ont terminé sur un pied d'égalité en tête du classement à l'issue du championnat, mais Brian Christie fils, de Pitt Meadows en Colombie-Britannique, a été éliminé au premier trou de prolongation.

Roxburgh a réussi un coup

roulé d'un pied pour obtenir la normale au deuxième trou supplémentaire et, pour la ronde finale, il a ramené une carte de 68, soit deux sous la normale.

Roxburgh, 30 ans a totalisé 287, sept coups au-dessus de la normale du club de golf de Kahnawake, d'une longueur de 6.344 verges. C'est le total le plus élevé réalisé par un vainqueur en 78 années d'histoire de cette compétition.

Christie, qui est âgé de 24 ans, a joué 69 lors de la ronde finale et Hamilton, 70.

Roxburgh, qui a participé à toutes les éditions du championnat amateur canadien depuis 1969, accusait un retard de huit coups sur le meneur après avoir obtenu un 76 lors de la première ronde, mercredi. Il a retranché trois coups à cette avance jeudi, avant de créer l'égalité avec un 70 en troisième ronde.

L'ancien champion amateur

du Canada, l'Ontarien Gary Cowan, de Kitchener, a terminé au quatrième rang sur un pied d'égalité avec un autre Ontarien, Len Foran, de St. Thomas, à 292. Le meilleur québécois a été Mickey Batten, de Maple Grove, à 293, soit le même pointage que Ken Tie, d'Edmonton.

L'Albertain de 52 ans, Bob Wylie, de Calgary, un favori sentimental et le co-meneur au début de la ronde finale, a joué un désastreux 86 samedi et a terminé loin du peloton de tête, avec 303.

Les meilleurs Québécois ont été Mickey Batten, qui a pris le sixième rang, Graham Cooke, de Dorion, et Pierre Trépanier, de Boischatel, qui ont ramené des cartes de 294 coups pour prendre la neuvième place.

Record mondial à la brasse

INDIANAPOLIS (Reuter et AFP) — L'Américain Steve Lundquist a établi une nouvelle marque mondiale du 100 mètres brasse samedi soir lors des championnats américains de natation disputés à Indianapolis. Il a négocié la distance en une minute, deux secondes et 53 centièmes.

Lundquist a rogné neuf centièmes de seconde au précédent record de 1:02.62 qu'il avait lui-même établi en juillet lors des épreuves préliminaires aux championnats du monde.

Lundquist, 20 ans, natif de Jonesboro (Georgie), a mené de bout en bout samedi. Il a devancé ses compatriotes John Moffet, crédité de 1 min 03 sec 16/100, et Bill Bar-

rett (1:03.78). Le Colombien Pablo Restupo s'est classé quatrième de cette finale (1:04.07).

Steve Lundquist avait été médaillé d'or du 100 m brasse à Guayaquil, il y a trois semaines, en 1 min 02 sec 75/100. Il est également détenteur du record des États-Unis du 200 m brasse en 2 min 21 sec 25/100, et ancien recordman du monde du 200 m 4 nages.

Plusieurs autres bonnes performances ont été réalisées par les nageurs et nageuses américains. D'abord par Sue Walsh, qui a établi un nouveau record national sur 100 m dos en couvrant cette distance en 1 min 02 sec 48/100.

Résultats

Loto 6/36		Prochain GROS LOT		100,000\$ approx	
Date	20-08-82	2	6	8	11
20-08-82	2	12	354	10 300	2 721 672,00\$
6/6	2	247 781,50\$	12	12 564,00\$	638,80\$
5/6+	12	12 564,00\$	354	61,00\$	2 721 672,00\$
5/6	354	638,80\$	10 300	61,00\$	2 721 672,00\$
4/6	10 300	61,00\$	2 721 672,00\$	61,00\$	2 721 672,00\$
Ventes totales		2 721 672,00\$		MISE-TOT	
				6 12 27 28	
				Gagnants	
				459	
				Lot	
				108,90\$	

Mini Loto		213668		50 000\$	
Date	20-08-82	13668	5 000\$	668	50\$
20-08-82	13668	5 000\$	668	50\$	5\$
6/6	13668	5 000\$	668	50\$	5\$
5/6+	3668	250\$	68	5\$	5\$
5/6	3668	250\$	68	5\$	5\$
4/6	3668	250\$	68	5\$	5\$
Ventes totales		2 721 672,00\$		MISE-TOT	
				6 12 27 28	
				Gagnants	
				459	
				Lot	
				108,90\$	

Provincial		4728268		500 000\$	
Date	20-08-82	728268	50 000\$	8268	100\$
20-08-82	728268	50 000\$	8268	100\$	25\$
6/6	728268	50 000\$	8268	100\$	25\$
5/6+	28268	1 000\$	68	10\$	10\$
5/6	28268	1 000\$	68	10\$	10\$
4/6	28268	1 000\$	68	10\$	10\$
Ventes totales		2 721 672,00\$		MISE-TOT	
				6 12 27 28	
				Gagnants	
				459	
				Lot	
				108,90\$	

Inter Loto		216195		250 000\$	
Date	20-08-82	16195	2 500\$	985666	NUMÉROS MOBILES
20-08-82	16195	2 500\$	985666	985666	13552
6/6	16195	2 500\$	985666	985666	2 500\$
5/6+	6195	250\$	855892	855892	5485
5/6	195	50\$	235438	235438	250\$
4/6	95	10\$	694	694	50\$
Ventes totales		2 721 672,00\$		MISE-TOT	
				6 12 27 28	
				Gagnants	
				459	
				Lot	
				108,90\$	

La Quotidienne		16 août		L M M J V S	
				078 873 463 452 359 439	

Lotto 6/49		Prochain GROS LOT		782 000\$ minimum	
Date	21-08-82	7	9	21	33
21-08-82	7	9	21	33	38
6/6	7	9	21	33	38
5/6+	0	608 424,20\$	1	97 069,30\$	1 451,50\$
5/6	1	97 069,30\$	40	68,20\$	10,00\$
4/6	40	1 451,50\$	186	10,00\$	1 938 789\$
3/6	186	68,20\$	41 886	10,00\$	1 938 789\$
Ventes totales		2 721 672,00\$		MISE-TOT	
				6 12 27 28	
				Gagnants	
				459	
				Lot	
				108,90\$	

Québec Festival de la pomme ROUGEMONT
3-4-5 septembre un des 53 événements commandités par Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Voyez un spécialiste !

pour vos raquettes

CORDEUR OFFICIEL
Challenge Player's 1982

TENNIS
RACQUETBALL
BADMINTON
SQUASH
TENNIS DE TABLE

YVON GILBERT
SPÉCIALISTE

Boutique Les Sports De Raquette Enr.
239 Henri Bourassa ouest, Montréal 331-8661

La crise n'est pas dénouée

POUR peu que le plan d'évacuation de Beyrouth-Ouest se poursuive normalement dans les deux semaines qui viennent, la capitale du Liban et surtout les 500.000 civils qui y sont assiégés auront été sauvés, enfin, de la furie aveugle qui ensanglante de nouveau ce pays depuis l'invasion israélienne du 6 juin. Ce n'est pas là un mince résultat, depuis que l'envoyé spécial du président des États-Unis, M. Philip C. Habib, s'efforçait de faire tenir un cessez-le-feu et de trouver le moyen d'obtenir une première séparation des belligérants. Dans ce succès diplomatique remarquable, l'indignation mondiale contre le bombardement de civils innocents aura sans nul doute joué un rôle déterminant.

Mais la diplomatie américaine, à ce jour largement co-responsable des malheurs du Proche-Orient, devra se faire plus pressante et surtout plus clairvoyante si l'administration Reagan et les autres gouvernements intéressés doivent vraiment atteindre les objectifs maintenant déclarés dans les capitales, soit le rétablissement de l'intégrité du Liban et le règlement de la question palestinienne, car ces deux drames lancinants n'ont jamais été aussi loins d'une conclusion, malgré les prétentions arrogantes et coûteuses des vainqueurs israéliens de la guerre du Liban.

Dans l'immédiat, en effet, il ne saurait être question d'une reprise du «processus» de Camp David, aucun pays arabe et Israël même ne pouvant s'engager dans un effort global de paix aussi longtemps que la poudrière libanaise n'a pas été vidée.

Parler d'un nouveau gouvernement à Beyrouth, d'un départ de toutes les armées étrangères du Liban et d'une normalisation de la vie nationale dans ce malheureux pays est plus facile que d'en obtenir, à brève échéance, les conditions qui en permettent la réalisation. Plus d'un demi-million de Palestiniens vont rester en effet au Liban tant qu'ils ne pourront trouver un foyer viable; jamais les factions libanaises n'ont été à une plus grande distance haineuse depuis la guerre civile de 1976; mais surtout, les forces syriennes et israéliennes ont si bien consolidé leurs positions dans le sol libanais qu'il faudra des mois pour les désengager et les amener à se retirer hors du Liban, à supposer que de nouveaux combats n'éclatent point d'ici là, compliquant encore davantage la situation.

Encore tout récemment, le ministre israélien des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir, affirmait qu'Israël ne quittera pas le sol libanais «aussi longtemps que les Syriens ne le feront pas eux aussi». L'opération militaire du 6 juin «Paix pour la Galilée», qui devait se limiter à nettoyer le sud du Liban des places fortes palestiniennes et s'est poursuivie jusqu'à Beyrouth, est maintenant largement déployée jusqu'au nord du pays et très fortement pourvue en hommes et en matériel pour un affrontement qui n'a plus rien à voir avec l'OLP. Comme aucun gouvernement libanais digne de ce nom n'est capable d'exercer les fonctions minimales attendues d'un État le moins viable et indé-

pendant, Tel Aviv et Damas risquent de s'installer pour longtemps dans le pays, provoquant une partition de facto.

C'est dire à quel point la crise libanaise ne saurait être résolue facilement ni rapidement. Même si la Syrie et Israël retiraient toutes leurs troupes à la suite des nouveaux efforts de médiation que doit entreprendre sous peu M. Habib, le problème de la sécurité des diverses communautés du Liban se poserait avec acuité, sans oublier les réfugiés palestiniens, dont nombre de Libanais souhaitent le départ, mais qui n'ont encore aucune Palestine où aller. Il faudra des années avant qu'une authentique police, une authentique armée libanaise puissent maintenir l'ordre sans discrimination sectaire. Même dans les meilleures conditions, le Liban aura besoin pendant encore longtemps d'une tutelle étrangère, quelle qu'en soit la forme. C'est le prix que les Libanais doivent payer pour leur sectarisme et le fanatisme auquel il a abouti.

Mais le Liban est aussi victime d'un autre fanatisme, extérieur celui-là, et par lequel le gouvernement d'Israël, — Begin ouvertement, son opposition travailliste de façon plus feutrée, — vise à repousser toujours plus loin la résistance arabe, de manière à annexer sans retour ce qu'il reste de la Palestine de 1948 et priver les Palestiniens de toute patrie authentique. Le général Ariel Sharon ne cache pas sa prétention d'avoir frappé, à Beyrouth, non pas seulement le terrorisme, prétexte officiel de l'invasion israélienne, mais le projet d'indépendance nationale que représente l'organisation présidée par Yasser Arafat. L'administration Reagan aura fort à faire pour empêcher la poursuite de la colonisation et de l'annexion de la Cisjordanie et de Gaza par Israël — d'autant que Washington s'est refusé jusqu'à ce jour à reconnaître vraiment la légitimité des droits nationaux palestiniens.

Les conséquences de ce blocage insensé et des tensions qui vont durer ne sont pas malaisées à prédire. À partir de leurs nouvelles bases, les forces armées de l'OLP, unies ou séparées, vont continuer leur lutte. Seule force arabe à avoir tenue aussi longtemps contre la puissante armée israélienne, l'OLP va même inspirer un nouveau regain de radicalisme dans les pays arabes dits modérés. Nul ne peut prévoir quels bouleversements dangereux pourraient en résulter. Pourtant, malgré tous ces obstacles à la paix, les peuples en cause n'ont jamais tant souhaité un règlement global et final.

La conjoncture reste propice à un nouvel effort international en vue de relancer les négociations de façon élargie. D'autres pays se sont impliqués dans la recherche d'une issue, notamment la France et l'Italie qui ont contribué à l'envoi d'une force d'interposition. Ottawa devrait agir à son tour et faire oublier le hon-teux rappel de son ambassadeur à Beyrouth, rare signe de courage et d'intégrité canadiennes en ces jours affligeants de la guerre d'Israël au Liban.

Jean-Claude LECLERC

Des gens de chicane

L'Université de Montréal a décidé de contester en Cour supérieure l'accréditation syndicale que le tribunal du travail vient d'accorder à ses chargés de cours. C'est le dernier rebondissement d'un roman feuilleton qui dure depuis bientôt trois ans.

En décembre 1979, un commissaire au travail reconnaissait pour la première fois le nouveau syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal. Mais celle-ci contestait la décision et en octobre 1980, le tribunal du travail ordonnait la tenue d'un scrutin secret auprès des «enseignants chargés de cours ou de cliniques». L'Université et le syndicat convenaient mutuellement que le scrutin se déroulerait par la poste et se terminerait à la mi-décembre. À l'échéance, on tomba d'accord pour prolonger la période de scrutin, trop peu de personnes s'étant prévalues de leur droit de vote. Or pendant la prolongation de la période de scrutin, le président de ce scrutin transmittait au syndicat, et à sa demande, la liste des personnes qui avaient déjà voté afin, évidemment, de «faire sortir» le vote.

Au moment du dépouillement du vote, le 16 janvier 1981, l'Université faisait savoir au président du scrutin que le fait d'avoir transmis cette liste pouvait constituer «une irrégularité grave». Elle se réservait le droit d'invoquer ultérieurement cette irrégularité.

Le résultat du scrutin fut favorable au syndicat, 50,8% des 1190 salariés éligibles s'étant déclarés d'accord. Mais deux semaines plus tard, l'Université, alléguant l'irrégularité commise demandait l'annulation du scrutin. En septembre de cette même année 81, un commissaire du travail faisait droit aux prétentions de l'Université et ordonnait un nouveau scrutin. Le syndicat en re-

commandait le boycottage: 39,2% seulement des 986 salariés éligibles se déclarèrent en faveur de la reconnaissance syndicale. Le commissaire rejeta donc la requête en accréditation. Cette fois, c'était au tour du syndicat d'en appeler de la décision du commissaire au travail.

Le 8 juillet dernier, le juge Lesage du tribunal du travail reconnaissait la validité du scrutin litigieux de l'hiver 80-81 et accordait l'accréditation. Aujourd'hui, l'Université s'adresse à la Cour supérieure pour faire casser cette dernière décision. Elle prétend que le tribunal du travail a excédé sa juridiction.

Il appartiendra évidemment à la Cour d'évaluer les arguments de l'Université de Montréal. Pour l'heure, une question surgit tout spontanément à l'esprit: quel intérêt véritable poursuit cette institution dans son acharnement à faire échouer à la syndicalisation de ses chargés de cours?

Un commissaire au travail a jugé bon de transmettre au syndicat au début de 1981, la liste des personnes qui avaient déjà participé au vote. L'Université voit en cela une «irrégularité grave». On comprendrait l'objection si le syndicat s'était servi de cette liste pour faire des pressions indues auprès de ceux qui n'avaient pas encore voté. Or tel n'est pas le cas. Le juge Lesage écrit dans son jugement qu'il n'y a aucune indication de la moindre preuve que le syndicat ait fait quelque propagande ou exercé quelque pression que ce soit durant la période de scrutin ni évidemment dans les 36 heures le précédant, comme l'interdit l'article 25 du règlement.

La loi exige, pour obtenir l'accréditation, la majorité absolue des votes favorables parmi les salariés habiles à voter.

Il est donc de l'intérêt du syndicat de «faire sortir» le vote. C'est là son objectif hautement légitime pour un syndicat et du reste qui ne concerne que lui seul. Il est en relation directe avec le droit d'association reconnue par nos lois.

Mais on se trouve le véritable intérêt de l'Université de Montréal, dans cette affaire? Des travaux menés il y a un an ou deux indiquent que les chargés de cours représentent 55% des effectifs du corps professoral des universités québécoises. Pourtant, ils se partagent 10% de leur masse salariale. Dans la conjoncture économique extrêmement difficile que vivent les universités, le régime des chargés de cours permet évidemment des économies substantielles. On ne saurait faire grief à l'Université de Montréal de tenter de garder sa marge de manoeuvre. Mais est-il concevable qu'une institution de cette nature en vienne à subordonner le droit d'association à ses intérêts économiques? On protestera qu'il n'en est rien. Mais l'examen de tout ce dossier, oblige, hélas, à en douter.

Un syndicat de chargés de cours, reconnaissons-le, est un drôle de syndicat. Plus de la moitié de ses membres potentiels occupent un emploi régulier à l'extérieur. Ceux-ci n'ont donc qu'un intérêt médiocre à se syndiquer. Cela explique pourquoi il est difficile de rallier leur suffrage.

Mais il y a l'autre moitié pour qui l'enseignement à temps partiel constitue un parti substantiel, sinon la totalité de leurs revenus. Il est parfaitement légitime qu'ils cherchent à améliorer leurs conditions de travail et qu'ils cherchent à le faire collectivement. On s'attendrait à ce qu'une université ne reconnaisse pas ce droit uniquement qu'en théorie.

Jean-Pierre PROULX

UN TÉMOIGNAGE

Un patriote infatigable

par Maurice Lebel

Doyen honoraire de la faculté des lettres et professeur émérite de l'Université Laval.

Monsieur Paul-Émile Gosselin est décédé à Boischatel, le 23 juin dernier, après une très courte maladie. Il est allé rejoindre le Père qu'il avait servi toute sa vie avec une fidélité exemplaire. La francophonie nord-américaine vient de perdre un éducateur de renom, un journaliste et un écrivain de qualité, un animateur infatigable, un ardent défenseur de la langue et de la culture française, un grand patriote courageux et éclairé.

Né à Saint-Maxime de Scott, le 9 mai 1909, il fit ses études primaires au Collège des frères maristes, à Saint-Georges de Beauce, puis son cours classique au Petit Séminaire de Québec, où il se distingua par ses études, se classant toujours bon premier chaque année. En rhétorique, il décrocha le prix du Prince-de-Galles et en philosophie, son baccalauréat des arts *summa cum laude*. Il obtint aussi sa licence en philosophie avec la plus haute distinction. Ordonné prêtre en juin 1934, il comptait 48 ans de vie sacerdotale au moment de sa mort.

De 1934 à 1968, il fut professeur de philosophie tantôt au Petit Séminaire de Québec, au Collège de Bellevue et au Collège des Ursulines, tantôt au Collège Laval et au Collège Garneau. Préfet des études des classes de sciences au Séminaire de Québec (1940-1949), Agrégé à la même maison d'enseignement en 1946,

il fut, de 1944 à 1955, titulaire de la chaire de philosophie de la nature à la faculté des arts de l'Université Laval. Non content d'être pendant quarante ans (1938-1978), secrétaire général du Comité permanent de la survivance française, devenu avec le temps le Conseil de la vie française en Amérique, qu'il avait fondé en 1937, cet éducateur bien connu dont nous regrettons vivement la mort prématurée, fut, de plus, directeur du quotidien, *L'Action catholique*, de 1953 à 1962; ses nombreux éditoriaux, marqués au coin de la densité et de l'élégance, de la limpidité et de la précision, de la franchise et de la probité intellectuelle, mériteraient d'être réunis en volume; ils formeraient une splendide anthologie. Que d'articles n'a-t-il pas écrits, par surcroît, dans la revue *Vie française*, qu'il fonda et dirigea pendant tant d'années! Certains numéros ont été composés presque entièrement par lui, à tel point il était infatigable et patriote. Il pensait et écrivait avec une facilité étonnante.

Au cours de sa carrière bien remplie, il fut tour à tour secrétaire et président de la Société historique de Québec, directeur de la Société du parler français au Canada, membre du Conseil supérieur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, aumônier diocésain de l'Association de la jeunesse canadienne-française et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, directeur de *Vie française*, des Éditions Ferland, de l'Institut Camille-Roy. Pendant nombre d'années, il fut l'organisateur des voyages de la Liaison française au Canada et

aux États-Unis, dont on ne saurait trop exagérer l'impact sur les communautés francophones de la diaspora.

Pareille activité ne manqua pas d'attirer l'attention sur lui. Aussi n'est-il pas surprenant qu'il ait été créé, élu ou fait prelat d'honneur de Sa Sainteté Pie XII et officier de la Compagnie des Cent-Associés francophones, officier de l'Ordre du Canada et docteur *Honoris causa* de l'Université de Moncton. Longue est la liste des décorations qui lui furent décernées. Mentionnons, parmi une douzaine d'autres, la médaille de la République française et la médaille Grand Prix de la Société historique franco-américaine. Les Acadiens, les Franco-Américains et les Franco-Ontariens l'ont comblé d'honneurs, à juste titre, pour les immenses services qu'il leur a rendus au point de vue culturel, éducatif et linguistique.

L'Association canadienne d'éducation de langue française, communément appelée l'Acelf, lui est profondément reconnaissante, car il fut l'un de ses fondateurs en 1947 et même son plus grand bienfaiteur, notamment de 1947 à 1957. En effet, sans son intervention, sa collaboration et son encouragement, l'Acelf n'aurait jamais vu le jour; grâce à la collecte du Sou de la vie française qu'il lui versa généreusement au moins pendant une dizaine d'années, l'Acelf a pu s'implanter et rayonner; il tenait même l'Acelf pour la plus prestigieuse fondation du Conseil de la Vie française. Fait encore très méritoire et trop peu connu du public, Monsieur

Suite à la page 12

LE MOT DU SILENCIEUX

Tout est bien qui ne finit point

J'ai un tel respect pour les opinions des autres que je n'ose même pas y toucher.

La vérité toute nue n'excite personne parce que tous les voyeurs sont aveugles.

Le chômage est le grand-père de tous les vices, puisqu'il engendre l'oisiveté qui en est la mère.

Ne penser qu'à soi, quel ennui!

Si le sermon est la parole de Dieu, le prône est le mot du commanditaire.

S'il y a des veuves inconsolables, elles sont une infime minorité, à côté de ces femmes qui ne se remettent pas de

leur chagrin d'avoir encore leurs maris.

La plus prétentieuse des opinions est celle qui se dit «à mon humble avis».

La prudence des vieux est de la sagesse désossée.

Nous sommes jaloux de ce que nous n'avons plus; nous sommes envieux de ce que nous n'avons jamais eu.

Quand on veut exprimer le fond de sa pensée, on devient vaseux.

L'inconvénient qu'il y a à se connaître soi-même, c'est de découvrir que les autres nous prennent de plus en plus pour ce que l'on n'est pas.

Le pire ennemi de l'homme, c'est le chien de son voisin.

Toutes les habitudes sont ennuyeuses, en particulier les bonnes.

Si les fous disent la vérité, le menteur par excellence est donc l'être le plus sain d'esprit.

Le feu fait de la fumée quand il perd sa flamme.

Nous sommes redevables à Graham Bell d'avoir fait de l'art de ne rien dire l'une des industries les plus profitables.

Les masses sont de l'humain dégradé.

Les plus grands inventeurs de techniques d'aviation et de destruction sont les seuls malheureux de l'humanité qui ont droit à la vénération de la patrie reconnaissante.

Le premier jour d'une vie est le commencement de sa fin.

La plupart des prêteurs sont des bailleurs de bas-fonds.

Apprendre, étudier, c'est ignorer de moins en moins que son ignorance a des limites de plus en plus lointaines.

Le plus noir des pessimistes n'est pas un candidat au suicide. Il vit de l'espoir jamais déçu que tout peut aller encore et toujours de plus en plus mal, et il veut vivre pour voir ça.

On peut être le sosie de quelqu'un, mais pour peu de temps, à moins de porter les mêmes masques que lui et d'en changer en même temps.

Quand une chose est évidente, elle nous saute aux yeux et on n'y voit plus rien.

Si Dieu existait, ce serait terrible. Heureusement que Dieu l'en empêche.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

Le problème palestinien

J'ai lu avec attention la lettre de M. Guedouani parue dans LE DEVOIR du 13 août. Son alayse de la situation proche-orientale, à la lumière des derniers événements à Paris, que d'aucuns voudraient voir comme un déplacement du carrefour beyrouthien du «terrorisme international», intéressait par le rapprochement avec le nettoyage du ghetto de Varsovie.

Les idéologies utilisant Oradour pour imaginer l'actuelle situation dans ce qui était la capitale du Liban ne font qu'aviver les incompréhensions. Aujourd'hui la capitale libanaise c'est avant tout Tel Aviv. Les attentats antisémites prennent leur source dans une «sémitophobie» larvée et se développent à coup de destructions, de massacres, d'enfants arabes mutilés... L'antisémitisme de certains arrive à se confondre à l'antisémitisme.

La toile de fond de l'échiquier israélo-arabe est tissée par le jeu des impérialismes. Il est significatif, par exemple, que les dons à l'État sioniste expansionniste et interventionniste soient déductibles d'impôt aux États-Unis d'Amérique (...)

On aimerait taire le fait que l'aide US représente plus de 25% du PNB de ce petit État qui s'est mis en tête de redessiner le Mashrek. Les actions du triumvirat Sharon-Begin-Shamir, dont les idéologies sont à la fois teintées par le national-socialisme allemand, marquées par les camps d'extermination et partiellement dictées par les tenants d'Eretz Gadol (du grand Israël biblique), déstabilisent la région en assurant une précaire unité nationale.

La communauté séparade, qui représente la moitié de la population israélienne, est toujours chroniquement sous-représentée et écartée systématiquement des leviers politiques et économiques, en plus de vivre un processus effréné d'acculturation. Ce noeud gordien pour l'avenir de la société israélienne, ses énormes difficultés économiques, l'avenir des territoires arabes occupés, de Jérusalem, sont masqués par la tentative de détruire politiquement et militairement l'Organisation pour la libération de la Palestine.

Lorsqu'un peuple de quatre millions d'hommes affirme la volonté de s'établir dans un nouvel État palestinien, ce n'est pas le sang versé par ses voisins, ou même par une partie de sa diaspora qui l'empêchera de réclamer que la justice lui soit rendue. Des milliers d'Arafat grandissent dans le ventre des Palestiniennes.

Louis-Henri COMTE
Montréal, 16 août

Archambault: c'était prévisible

Depuis deux semaines, l'opinion publique est secouée par le récit des événements survenus au pénitencier d'Archambault au cours desquels trois gardiens et deux détenus ont perdu la vie. Depuis deux semaines, sauf de rares exceptions, on accuse le système judiciaire de manque de sévérité et l'on réclame le rétablissement de la peine de mort. Pourtant, au contraire, c'est l'extrême cruauté des mesures punitives qui ont remplacé la peine de mort qui a provoqué et qui explique de tels déchainements de violence.

Inquiet de la partialité de l'information véhiculée à ce sujet, le Groupe de défense des droits des détenus de Québec tient à rappeler, en effet, que tous les spécialistes qui avaient dénoncé comme cruelles les sentences minimales de 25 ans adoptées en remplacement de la peine de mort avaient prévu dès 1976 l'augmentation de la violence dans les prisons. Et leurs prévisions se réalisent: Archambault après d'autres pénitenciers canadiens en a fait la preuve.

Le Groupe de défense des droits des détenus rappelle également la responsabilité de l'appareil judiciaire dans l'augmentation de la violence dans les prisons. Au Canada, on utilise la prison plus que dans la plupart des pays occidentaux. Cela signifie que nombre de délinquants non violents pourraient se réhabiliter si on leur épargnait cette école de violence qu'est la prison: il suffirait aux juges de leur imposer d'autres sentences. Cela signifie aussi que les prisons sont surchargées, leur personnel débordé et qu'on n'arrive pas, le milieu étant évidemment particulièrement difficile, à y instaurer un régime de vie normal, autant pour les

gardiens que pour les détenus.

L'absence de respect des droits fondamentaux des personnes en milieu carcéral constitue une provocation permanente. N'en prenons pour preuve que les mesures punitives prises à Archambault à l'égard de tous les détenus sans exception à la suite de la mutinerie de quelques-uns. Le Groupe de défense des droits des détenus de Québec réclame donc que le législateur corrige ses erreurs, qu'il supprime les sentences prolongées génératrices de violences; qu'il s'emploie à vider les prisons de tous les détenus qui ne sont pas dangereux et qui peuvent s'amender autrement; qu'il instaure dans les prisons un régime de respect des droits qui ne souffre aucune faille.

Enfin, d'autres groupes l'ont fait avant lui, le Groupe de défense des droits des détenus de Québec proteste énergiquement contre la violation évidente de droits fondamentaux marquée par le refus des autorités d'Archambault de permettre aux détenus de voir leurs avocats après les événements des dernières semaines et par toutes les autres brimades et punitions dont ils ont été l'objet à cette occasion.

Genette GAUVIN
pour le Groupe
de défense des droits des
détenus de Québec
Québec, le 11 août 1982

Conséquences de la loi 101

La loi qui interdit l'utilisation de l'anglais contribue fortement au chaos économique dont souffre le Québec.

Jour après jour, des entreprises et des sièges sociaux ferment leurs portes, silencieusement ou avec fracas, et se dirigent vers d'autres villes plus accueillantes.

Le monde des affaires évite le Québec de même que ceux et celles qui excellent dans les domaines technologiques, artistiques, scientifiques et médicaux. Les gens qui, sons d'autres rapports, stimuleraient notre économie anémique choisissent d'autres provinces et d'autres villes où ils peuvent pratiquer leur profession en paix et éduquer leurs enfants dans la langue de leur choix. Ils vont là où l'anglais n'est pas vu comme une langue obscure et où le gouvernement ne fabrique pas de loi punitive qui lèse aussi ceux qui prétendent protéger.

Notre gouvernement paternaliste et interventionniste met son nez dans les affaires de tout le monde, et a aussi réussi à ravaler Montréal au niveau d'une ville comme une autre au lieu de demeurer un centre mondial commercial et artistique. Quel scandale! Et qui reste au Québec pour payer les impôts? Et bien, c'est nous!

Et pourquoi ne pas parler de la «fuite des cerveaux»? Lorsque les milliers d'Anglo-Québécois, éduqués au Québec, sont encouragés à partir, ils emportent avec eux des talents et des formations dont bénéficieraient d'autres provinces.

Cela frôle la trahison lorsqu'un gouvernement en s'acharnant sur les Anglo-Québécois, aboutit à encourager le développement économique et social de l'Ontario plutôt que celui du Québec! Pensons-y. Il est déjà tard.

M. AZIZI

Montréal, 8 août

Une formule équitable pour tous

(Lettre adressée à M. Jean-Luc Pépin, ministre des Transports du Canada.)

Le dossier Québécois Nordair ayant refait surface suite à une nouvelle proposition des gouvernements du Québec et de l'Ontario, les employés de Québecair membres de la Loge 1981 de l'AIM désirent vous faire part de leurs préoccupations face à une éventuelle fusion des deux compagnies.

Les employés de Nordair ainsi que la direction de cette compagnie ont toujours manifesté une opposition sans équivoque à un tel projet. Cette opposition s'est illustrée particulièrement par une manifestation sur la colline parlementaire à Ottawa en 1981 ainsi que des propos pour le moins hostiles à l'égard de Québecair. Les médias ont de leur côté abondamment alimenté l'opinion publique avec les difficultés de Québecair ce qui peut laisser croire que cette dernière serait la seule à bénéficier d'une telle fusion ce qui n'est de toute évidence pas le cas. L'image dorée de Nordair et de ses employés a depuis longtemps atteint son apogée et les préoccupations économiques ont sérieusement fait leur apparition là aussi.

Suite à une rencontre avec les représentants des deux gouvernements provinciaux impliqués, vous avez déclaré

et nous citons «cette fusion ne se fera pas au détriment des employés de Nordair». Cette déclaration nous fait craindre un préjugé favorable envers ces mêmes employés, nous trouvons cela fort préoccupant vu votre position stratégique dans ce dossier.

Nous croyons que la seule formule acceptable sera celle qui respectera les droits de tous les employés des différents partenaires impliqués qu'ils soient de Régional, Air Ontario, Québecair ou Nordair. Toute faveur spéciale accordée aux employés de Nordair sera vigoureusement combattue.

Les employés de Québecair ont subi avec sérénité les commentaires souvent blessants émis par Nordair, mais ne sauraient tolérer qu'on leur impose une formule d'intégration qui ne serait pas équitable.

André BONENFANT,
président de l'Association internationale
des machinistes et des
travailleurs de
l'aéronautique

Dorval, 17 août.

Le concordat

L'augmentation sans cesse croissante du nombre de faillites personnelles nous laisse songeur. Notre tour viendra peut-être! Il faut donc s'informer sur le sujet pour voir si il n'y a pas d'autres alternatives plus enviables.

La facilité du crédit a fait en sorte que les gens en ont profité et ont exagéré. Ce qui fait qu'aujourd'hui ils se retrouvent avec une faillite comme seule alternative. Il existe par contre une autre alternative et celle-ci plus enviable. Il s'agit du concordat!

Un concordat est une entente selon laquelle un débiteur s'entend avec ses créanciers pour réduire ses dettes et demander une extension du temps pour payer. Cette pratique se fait beaucoup dans le domaine commercial mais peu au niveau des faillites personnelles.

Tous devraient s'enquérir des avantages du concordat sur la faillite. Entre-autres comme avantages quand on formule un concordat on évite de voir nos biens vendus en justice et également on n'est pas soumis aux investigations des inspecteurs de faillite. Se soustraire à ces désavantages est certes très intéressant car le débiteur évite maints tensions qui peuvent se créer.

On n'a qu'à imaginer les perturbations familiales et sociales qui peuvent se créer quand on est en faillite; la maison se vide, on se fait toutes sortes de questions, enfin, bien souvent les relations conjugales en souffrent. Il est donc souhaitable que tous s'informent sur les possibilités autres que la faillite.

Où s'informer? Chez le syndicat ou au département des faillites.

Fait à mentionner, il y a eu 23.000 faillites personnelles en 1981 et seulement 300 concordats de formules. C'est ridicule! Il y a deux causes majeures à cela: premièrement il y a un manque d'information chez ceux qui ont des problèmes financiers et deuxièmement la législation actuelle alourdit les procédures ce qui rend le coût assez important.

Heureusement il y a un projet de loi qui est en marche et qui va faciliter la formulation des concordats en réduisant les coûts et la procédure. Il s'agit du projet de loi C-12. Cela fait déjà sept ans qu'il traîne devant le Parlement fédéral mais on espère toujours qu'il sera adopté. Espérons qu'il ne sera pas trop tard car la situation est critique. Depuis le début de l'année on a enregistré 22% de plus de faillites sur l'an passé. Ne tardons pas!

Marc PAIEMENT
France CASTONGUAY
Carla VINCELLI
Projet d'information sur la faillite
Laval, 11 août

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Québec Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95,00 par année; six mois, \$50,00; trois mois, \$28,00. À l'étranger: \$105,00 par année; six mois, \$55,00; trois mois, \$30,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Le plagiat inconscient ou l'illusion de penser

—1—
par
Maurice Lagueux

L'auteur de cet article, que LE DEVOIR publiera en deux tranches, est professeur titulaire au département de philosophie de l'Université de Montréal

Le terme «plagiat» évoque généralement dans les milieux académiques l'un de ces événements présumés rarissimes dont on parle à mots couverts parce qu'ils provoquent aisément l'indignation. Pourtant, si l'on voulait considérer comme des plagiat plus ou moins dilués les diverses formes d'appropriation camouflée et souvent à peine consciente de la pensée d'autrui, il faudrait reconnaître que ce type de larcin n'a rien d'exceptionnel et que ses manifestations dénoncées de temps à autre ne sont que la pointe d'un iceberg dont les proportions devraient paraître inquiétantes.

Cette forme diluée de plagiat est même devenue une sorte de *modus vivendi* pour nombre de ceux qui sont appelés à manipuler, souvent par devoir, une écriture savante tout en demeurant incapables de faire de celle-ci le moyen d'expression de leur pensée propre. On s'en convaincra ici en se demandant de quelle façon tant d'étudiants que la démocratisation de l'enseignement a poussés vers l'université parviennent à s'installer tant bien que mal dans le monde hermétique de l'écriture savante.

La réponse à cette question laissera percevoir l'ampleur d'un problème dont les ramifications ont pénétré tout

notre système d'éducation et sur lequel il paraît indiqué de se pencher en cette période de rentrée scolaire et universitaire. C'est en effet depuis la petite école jusqu'à l'université que nous est imposé un culte inconditionnel de l'écriture savante souvent au mépris de l'écriture personnelle qu'on aura vite tendance à qualifier de trop «naïve». Le tout commence à l'école primaire où l'on a décidé «d'initier» les enfants à la «recherche»: qu'y a-t-il de plus rassurant pour des éducateurs que de savoir que ces enfants tapageurs qui se bousculent sans relâche dans la cour d'école produisent aussi de bien «belles recherches» sur les Indiens d'Amérique ou sur les reptiles de l'ère secondaire? Pourtant on peut craindre que les recherches les plus valorisées ne soient pas celles où le petit «chercheur» s'en tient aux observations beaucoup trop naïves qui sont à sa portée, mais plutôt celles où le travail aura consisté à recopier les passages les plus colorés de l'encyclopédie familiale. On peut craindre aussi que le recours aux guillemets et aux références dans ce cas ne suscite guère d'enthousiasme, car l'enfant sent d'instinct qu'une simple succession de citations ne ferait pas suffisamment «personnel».

Au collège puis à l'université, ces chercheurs en herbe seront souvent appelés à rédiger de longs travaux beaucoup plus prestigieux et plus exigeants que les examens à l'ancienne mode. Tellement plus exigeants à vrai dire que bien peu parmi eux sont en mesure de produire les quatre ou cinq travaux de 20 à 30 pages chacun qui peuvent leur être demandés à chaque trimestre. Quand un étudiant de philosophie par exemple doit, au cours d'un seul trimestre, produire un travail sur la connaissance chez Platon,

un autre sur la philosophie de l'Histoire, un troisième sur la critique des idéologies, un quatrième sur l'épistémologie des sciences physiques et un cinquième sur l'esthétique du nouveau roman, il a amplement l'occasion de s'exercer à la recherche, mais en quoi consistera cette «recherche» s'il n'est pas d'un calibre intellectuel tout à fait exceptionnel qui le situerait d'emblée à peu près au niveau de ses professeurs (lesquels, au mieux, s'essouffent au cours d'une année à achever un ou deux articles sur des sujets de moindre envergure)? Assez typiquement, elle consistera à repérer un ou deux livres sur le sujet en question, à prendre en note les passages qui frappent le plus l'imagination et à recopier ensuite avec plus ou moins de bonheur les matériaux ainsi retenus. A bon droit, on se réjouira de ce que l'étudiant, pour ce faire, ait su trouver le chemin de la bibliothèque et pris contact avec les auteurs les plus sérieux (il ne pouvait se contenter indéfiniment de l'encyclopédie de papa) et, puisqu'il est quand même permis d'être optimiste, l'on se dira qu'à force de resservir ainsi ce qu'on écrit des maîtres aussi recommandables, il finira peu à peu par se faire la main. Pourtant s'il est vrai qu'on peut apprendre à peindre en reproduisant de mieux en mieux les œuvres des grands maîtres, il est douteux qu'on puisse apprendre à écrire en transcrivant fût-ce de mieux en mieux les plus admirables passages du meilleur des écrivains.

Que faire si l'on constate que pour un trop grand nombre d'étudiants ces travaux se réduisent à un tel exercice de transcription et de camouflages? On pourrait, bien sûr, leur déconseiller ce genre d'exercice, car on peut vivre

très respectablement sans s'évertuer à noircir du papier en vue de le faire ressembler à un travail de recherche. Mais on hésitera à le faire en se rappelant que l'on ne saurait, dans les conditions actuelles, être diplômé en diverses matières sans cela et que dans notre société «plus de diplômés» vaut toujours mieux que «moins de diplômés». On se leurrerait par ailleurs en croyant que le mal se dissiperait comme par enchantement au moment où l'étudiant s'attaquerait à la rédaction d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat. Quand on s'est habitué à cette façon de faire depuis une quinzaine d'années, on ne devient pas personnel par une sorte d'osmose, on risque plutôt de ne faire de progrès que dans l'art de dissoudre dans un flot de mots l'usage que l'on continue à faire de la pensée des autres.

Certains toutefois ne comprennent guère pourquoi il faudrait s'embarrasser de tant de détours à vrai dire superflus. C'est ainsi qu'une étudiante m'a assuré qu'elle avait été victime de la plus incroyable des injustices le jour où son mémoire avait été refusé. Elle avait candidement copié, sans la moindre référence, des paragraphes entiers d'un article de son propre directeur de recherche, de même que de nombreux passages d'un texte du second correcteur de son mémoire, texte qu'elle lui avait d'ailleurs emprunté personnellement au moment de la «rédaction». Sincèrement convaincue qu'on ne pouvait écrire un texte autrement, elle avait fait à découvert ce qu'il faut moins ostensiblement en se méritant peut-être par là de prestigieux diplômes. Pourquoi faudrait-il, après tout, valoriser à ce point l'art du camouflages?

Car, on l'aura compris, tous ces textes empruntés ne sont pas toujours reproduits avec fidélité et exactitude. Souvent leur second «auteur», historien sans doute de donner à son intervention une touche plus «personnelle», s'avise de modifier le texte original en sautant quelques lignes, en inversant l'ordre des phrases ou mieux, en remplaçant ça et là quelques mots par leurs équivalents. J'en donnerai ici un seul exemple suffisamment éloquent à mon sens. Il s'agit d'un article constitué presque uniquement de bouts de phrases recopiés sans guillemets de *La Phénoménologie de la perception*, l'ouvrage le plus célèbre de Merleau-Ponty à qui l'article voulait rendre hommage. Par exemple, en parlant du mont Hymette, Merleau-Ponty observait: «J'ai beau, en considérant ces pentes roussies, me dire que les Grecs les ont vues, je ne parviens pas à me convaincre que ce soient les mêmes. Au contraire Paul et moi nous voyons 'ensemble' le paysage, nous lui sommes co-présents, il est le même pour nous deux (...)» (p. 464-465). Au lieu de citer ce passage avec guillemets et références, l'auteur de l'article préfère y aller de ses propres réflexions également inspirées par l'Hymette: «Pourtant je ne peux pas me persuader que ces collines brunes que je vois sont celles que voyaient les Grecs. Au contraire, quand Jean et moi contemplons un paysage ensemble, nous sommes 'co-présents' à ce paysage; il est le même pour nous deux (...)» (p. 116).

Dans l'article, ces lignes sont parmi celles qui s'écartent le plus audacieusement du texte copié. En remplaçant «Paul» par «Jean» et les «pentes roussies» par les «collines brunes», l'auteur espérait apparemment transmu-

la phrase empruntée en une phrase de son cru. Ce genre d'exercice auquel s'astreignent d'ailleurs nombre d'étudiants désireux de traduire dans «leurs propres mots» les textes qu'ils ont le plus appréciés devrait pourtant paraître un peu pathologique à quiconque observe que, dans la mesure même où la qualité de ces textes les rend dignes de mention, toute la contribution de celui qui les utilise aura consisté à leur donner à grand peine une forme beaucoup moins heureuse que leur forme initiale.

Or qui, dans l'article cité ici, s'est adonné ainsi à ce puéril exercice dont on doute peut-être encore que des étudiants sérieux puissent vraiment s'y livrer? Nul autre qu'un professeur de la Sorbonne dans un article publié dans le numéro du premier trimestre 1962 de la prestigieuse *Revue philosophique de la France et de l'Étranger* (bien que cette maladie ne soit nullement propre à la philosophie) subventionnée par le CNRS et dirigée alors par un autre éminent professeur de la Sorbonne qui avait certes pour politique de ne publier que les textes les plus dignes de l'être. Cet exemple montre bien que d'insipides collages peuvent passer pour des contributions authentiques même aux plus hauts niveaux, mais je m'en voudrais de laisser penser qu'il est représentatif de la production académique qui est le plus souvent d'un tout autre calibre. Pourtant dans un contexte où la quantité des publications se trouve valorisée, il ne faut pas s'étonner de ce que divers ouvrages, au moins dans plusieurs de leurs parties, se contentent de reprendre des idées et des formules glanées ça et là dans la littérature.

(À suivre)

Pedro Arrupe: ouvrir un chemin de liberté

par
Alain Woodrow

LE MONDE

Il est des livres providentiels. L'interview du Père Pedro Arrupe, préposé général des jésuites, publiée récemment (1), n'aurait pas pu paraître à un moment plus opportun. Pour deux raisons. D'abord, parce que les jésuites, actuellement en proie à une campagne de diffamation internationale orchestrée par des forces réactionnaires, religieuses et politiques, ne pouvaient espérer un meilleur avocat pour présenter le véritable esprit ignacien, vécu courageusement par la majorité des membres de la Compagnie de Jésus. Ensuite, parce que le Père Arrupe, lui-même objet de calomnies et injustement soupçonné par les trois derniers papes, a pu parler librement de sa vie et exposer ses convictions intimes juste avant d'être frappé, en août 1981, d'une thrombose cérébrale le privant de l'usage de la parole.

Le portrait qui en résulte, grâce à la douce insistance du jésuite français Jean-Claude Dietsch, directeur du bureau de presse jésuite à Rome, est très différent de la caricature souvent présentée par les médias d'un chef de l'opposition progressiste, sous les titres alléchants, tel «Pape

noir contre pape blanc».

Qui est le Père Pedro Arrupe, ce «petit homme parachuté à la tête de la Compagnie de Jésus en 1965», pour citer ses propres termes, et vingt-septième successeur de saint Ignace? Tout comme celui-ci, le Père Arrupe est réticent pour parler de lui et de ses années de jeunesse (2), mais peut-être avait-il une prémonition de la maladie qui l'atteindrait, car il écrit, à la relecture de l'interview achevée: «Cette conclusion aurait dû être écrite plus tard, quand se seraient écoulées les ultimes années de ma vie — années qui passeront nécessairement, mais à la fin desquelles je ne pourrai peut-être plus dicter mes pensées».

Originaire du Pays basque comme Ignace de Loyola, le Père Pedro Arrupe en a le même profil, la même maigreur ascétique et le regard de braise qui, chez lui, est souvent adouci par un sourire. Né à Bilbao en 1907, il a fait des études de médecine, à l'Université de Madrid, avant d'entrer dans la Compagnie en 1927. L'interruption de ces études était «un grand sacrifice» pour lui; elles lui ont été d'un grand secours lorsqu'il a dû soigner des survivants de l'explosion atomique d'Hiroshima.

Il aurait souhaité continuer ses études médicales dans la Compagnie et se spécialiser en psychiatrie. Mais le provincial de New York, où il se trouvait, s'en méfiait. «Psychiatrie? Non, non, lui répondit-il. Tous les jésuites qui veulent

étudier la psychiatrie ont eux-mêmes besoin d'un psychiatre.» Et le Père Arrupe de dire, avec l'humour qui lui est coutumier: «J'ajoute qu'il y a aujourd'hui de très bons psychiatres dans la Compagnie.»

Autre trait de son caractère, le Père Arrupe voit dans le refus de son provincial «un signe de la Providence». Comme il le dira dans sa conclusion: «J'ai l'impression que ma vie s'écrit en une seule phrase: elle s'est déroulée selon les dispositions de Dieu.» Se trouvant donc «devant rien, c'est-à-dire disponible», il est envoyé, sur sa demande, au Japon. Il y passera vingt-sept ans et finira provincial, voyant le nombre de novices jésuites passer de quatre-vingt-six, à son arrivée, à quatre cent trente, lors de son départ en 1965.

L'expérience japonaise a été capitale pour l'itinéraire spirituel du Père Arrupe dans deux domaines: la souffrance humaine et l'annonce de l'Evangile dans une culture non chrétienne. Pour ce qui est de la souffrance, il l'a expérimentée d'abord dans sa propre chair, puisqu'il fut emprisonné, pendant la guerre, à Yamaguchi, soupçonné d'espionnage. Gardé au secret et dans le dénuement le plus total, il souffrait surtout de l'incertitude quant à son sort. Mais ce fut aussi une école spirituelle: «Que de choses j'ai apprises pendant cette période, raconte-t-il, la science du silence, de la solitude, de la pauvreté sévère et austère, du dialogue intérieur avec l'hôte de mon âme. Je crois que ce fut le mois le plus instructif de ma vie.»

Souffrance surtout chez autrui. Témoin de l'explosion atomique d'Hiroshima, il parle sobrement de «l'expérience unique, en vérité, que de voir mourir quatre-vingt mille personnes en une seule journée et d'assister, pendant les six à douze mois qui suivirent, à la lente agonie de cent vingt mille autres, victimes de la même explosion».

L'autre expérience, celle d'«évangéliser des païens», comme on disait à l'époque, fut essentielle pour expliquer l'évolution ultérieure du Père Arrupe, son attitude vis-à-vis du monde moderne, et surtout ses différends avec le saint-siège. En apprenant à comprendre, estimer, puis aimer la culture japonaise, il s'est vite rendu compte que le message chrétien, dans la forme scolastique traditionnelle, était irrecevable par des esprits non latins. «Quels chemins devais-je suivre pour atteindre l'âme japonaise? demande-t-il. Les chemins (do) du zen. C'est-à-dire, la manière de préparer et de présenter le thé (le chado), une cérémonie qui n'a rien à voir avec nos règles de politesse; la manière de tirer à l'arc (le kyodo), qui n'est pas un sport mais toute une philosophie; la manière de disposer un bouquet de fleurs (le kado), qui suppose cinq ans d'études avant d'obtenir un diplôme; la manière de se défendre (le judo), qui allie l'élégance à l'efficacité; l'écriture (le kendo), qui se pratique autant avec des bâtons qu'avec des épées et qui est autant un art qu'un affrontement. Et enfin le shodo, la manière dont un poème est composé et écrit non seulement en fonction de l'idée ou de la prosodie, mais aussi en fonction du dessin des caractères qui l'expriment.»

Ainsi, le Père Arrupe renverse l'ancienne méthode. Pour atteindre l'autre, il faut d'abord entrer dans sa mentalité et l'aimer pour ce qu'il est. Selon le Père Arrupe, l'inculturation — c'est-à-dire l'incarnation de la vie et du message chrétiens dans une autre culture donnée — «exige une «trans-culturation», c'est-à-dire une ouverture et un échange avec les autres cultures, qui exige elle-même une «dé-culturation» partielle, c'est-à-dire une mise en question de certains aspects de la culture propre.»

Et, poussant le raisonnement plus loin, il affirme que, pour rendre le christianisme crédible aujourd'hui, l'inculturation est nécessaire dans tous les pays, y compris ceux de vieille chrétienté. «Une inculturation constante et nouvelle de la foi est indispensable, dit-il, si nous voulons que le message évangélique atteigne l'homme moderne et les nouveaux groupes subculturels (les marginaux, les émigrés, les habitants des quartiers pauvres, les intellectuels, les scientifiques, les étudiants, les artistes...)»

Cela explique d'ailleurs pourquoi la trente-deuxième congrégation générale

de la Compagnie de Jésus, réunie en 1975, a confié à son supérieur général «le soin de faire progresser et de promouvoir plus largement le travail d'inculturation dans toute la Compagnie». Mais cela explique aussi pourquoi un tel travail, certes indispensable mais délicat à mener à bien et permettant tous les excès chez des jésuites inexpérimentés ou impétueux, a soulevé les inquiétudes des trois derniers papes.

Un exemple parmi d'autres: le dialogue chrétiens-marxistes. Dans une longue lettre, très équilibrée, adressée par le Père Arrupe aux provinciaux d'Amérique latine en 1981, il appelle à un «dialogue fraternel» avec les marxistes, affirme qu'une certaine collaboration est «non seulement possible mais souhaitable», et met en garde contre «des formes de l'anticommunisme qui ne sont que des moyens de couvrir l'injustice», quelles que soient, d'autre part, «les réserves à faire à l'endroit de l'analyse marxiste.»

Il n'est guère surprenant que Jean-Paul II, pape d'une certaine restauration chrétienne, lui-même, échaudé par le marxisme, ait parlé de «déficiences déplorables» dans la Compagnie, ayant trait aux «tendances à la sécularisation de l'ordre, à l'austérité et à la discipline de la vie re-

ligieuse et communautaire, à la fidélité au magistère en matière de doctrine et au caractère sacerdotal du travail apostolique».

Tout est évidemment une question de nuance, et il faut dire que les relations entre les jésuites et le saint-siège ont été envies par des campagnes de diffamation, comme celle menée récemment dans plusieurs pays, y compris la France, autour de la «confession» du Père Pellegrin, jésuite guatémaltèque. Si on peut regretter la nomination par le pape d'un délégué personnel, le Père Dezza, à la tête de la Compagnie, court-circuitant les dispositifs mis en place par le Père Arrupe, on peut espérer, en revanche, que l'arrivée du Père Dezza facilitera la communication avec Jean-Paul II.

En tout état de cause, ce livre devrait faire beaucoup pour lever les soupçons. L'intelligence, l'esprit évangélique et surtout la fidélité sans faille du Père Arrupe à son quatrième vœu (sa fidélité au pape), ne font aucun doute. Son seul défaut, si défaut il y a, c'est son optimisme «incorrigeable» — l'expression est de lui — à l'égard de l'avenir du monde, de l'Eglise, de la jeunesse, de la «Providence» pour tout dire. Et la confiance quasiment illimitée qu'il place dans ses collaborateurs,

avec qui il se montre solidaire, même dans leurs malades, en refusant de recourir aux arguments d'autorité et de puissance.

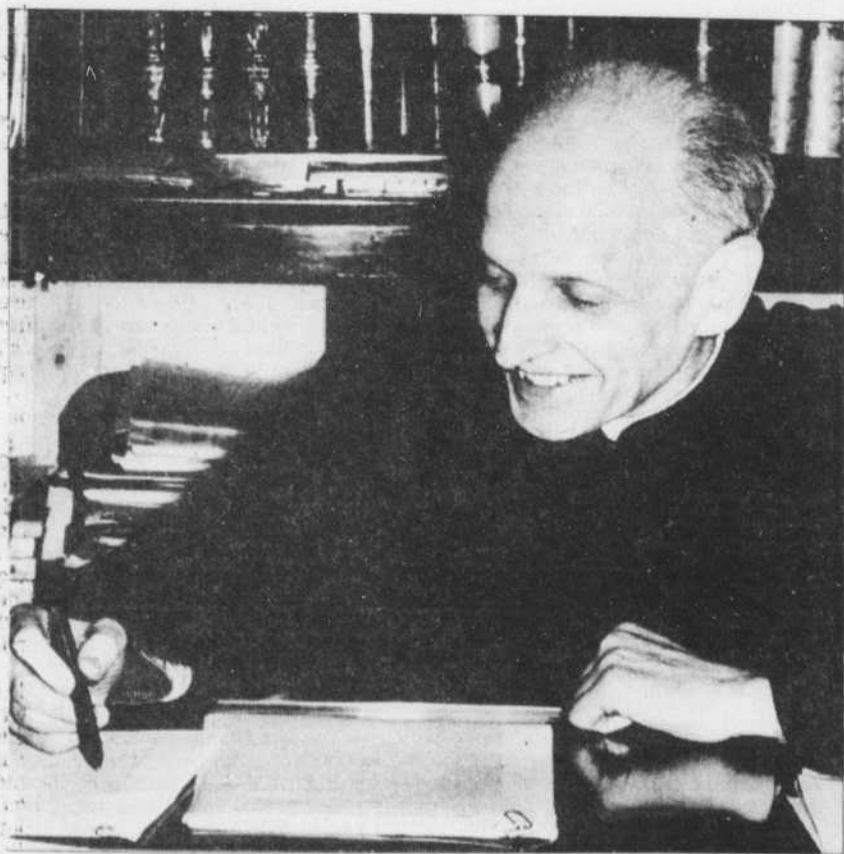
Laissons le mot de la fin au Père Henri Madelin, provincial des jésuites en France, qui écrivait du Père Arrupe, en 1981: «Aucun dogmatisme ne l'embarrasse dans l'élaboration d'une pensée qui veut rester libre, pour le service de la grâce de Dieu agissant à travers la complexité des tempéraments et des situations. Il respecte les institutions, comme tout responsable conscient d'engager par ses décisions les destinées d'autres hommes; mais il cherche, et il parvient toujours, à trouver par quel moyen il pourra rejoindre chaque personne et lui ouvrir un chemin de la liberté (3)».

Notes

(1) *Pedro Arrupe, itinéraire d'un jésuite; entretiens avec Jean-Claude Dietsch, s.j.*, éditions du Centurion, 190 pages.

(2) *L'Autobiographie de saint Ignace de Loyola* vient d'être rééditée, traduite et annotée par Alain Guillemin, par les éditions du Seuil, 185 pages.

(3) *Pedro Arrupe: l'espérance ne trompe pas*, éditions du Centurion, 227 pages.



Rivière polluée,
source d'eau potable
en DANGER!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU



Étudiants et enseignants,

● LE DEVOIR vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.

● LE DEVOIR vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.

● LE DEVOIR vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.

TARIFS

d'abonnement période scolaire

DURÉE	TARIFS
6 mois	50\$
7 mois	57\$
8 mois	65\$
9 mois	72\$
10 mois	80\$
aussi disponible	
12 mois	95\$

Etre mieux informé à meilleur compte

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case Postale 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6

Ci-inclus \$..... pour une période de..... mois

à compter du.....

Nom.....

Adresse.....

Code postal:..... Tél.:.....



◆ Lamarre

maisons de la culture, etc. Il admet volontiers que tous ces programmes ont progressé inégalement.

«Les programmes élaborés et implantés depuis quatre ans l'ont été de façon globale», a-t-il dit récemment aux hauts fonctionnaires en donnant ses instructions pour le budget de l'année 1983. «Parce que les besoins étaient nombreux et pressants, les programmes d'intervention se sont multipliés depuis quatre ans. Toutefois, c'est à divers degrés que leur application s'est faite dans les quartiers. Il faut maintenant s'assurer, d'une part, que tous les secteurs de la ville tirent avantage de ces programmes et, d'autre part, que nos interventions forment un ensemble cohérent et efficace.»

Avant couvert les principaux champs d'intervention municipale dans un premier mandat, M. Yvon Lamarre songe désormais à la consolidation et au raffermissement des moyens mis en œuvre. Son autorité sur l'appareil administratif montréalais ne fait aucun doute dans l'esprit de tous.

Quelle influence pourrait-il avoir dans la nouvelle Communauté urbaine de Montréal telle que le gouvernement québécois l'a définie par la loi 46? Plus de la moitié de son budget provient de la Ville de Montréal.

De la CUM, M. Lamarre affirme qu'elle n'est pas vraiment nécessaire puisque, avec un système de pérennité entre les villes et des ententes intermunicipales de service, l'île de Montréal parviendrait aux mêmes fins sans qu'il soit nécessaire d'ériger un nouvel appareil administratif. L'administration montréalaise se soumet donc aux nouvelles règles sans enthousiasme.

◆ Chômage

comme la Belgique, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, la Suède ou même la France et l'Allemagne fédérale. Le rapport ne cite pas le Canada mais il a été écrit avant le dernier budget où les prévisions quant au déficit budgétaire ont été révisées, doublant sa taille et le portant à plus de 5% du Produit national brut.

Le rapport annuel du Fonds monétaire souligne également un développement surprenant en faveur des pays industrialisés. Après le deuxième choc pétrolier de 1979, les prix du pétrole ont considérablement chuté au point que, l'an dernier, d'un déficit de \$40 milliards pour l'ensemble des pays industrialisés, ceux-ci sont passés à une situation de quasi équilibre en 1981 et on prévoit maintenant qu'en 1982, ces mêmes pays industrialisés pourraient enregistrer un modeste surplus de leur balance des paiements.

Cette question des bouleversements dans les balances des paiements fera l'objet de discussions de couloir à Toronto où des pays comme le Mexique, font face aujourd'hui à des problèmes de liquidités importants. Encouragé par la flambée des prix du pétrole, le Mexique s'est lancé dans de vastes programmes d'investissements et s'est considérablement endetté. Aujourd'hui, ses revenus ayant soudain chuté en termes réels, le pays n'est plus capable d'honorer ses créances. Plusieurs pays en développement producteurs de pétrole font face au même problème et le Fonds monétaire ne se gêne pas pour souligner l'imprévoyance de ces gouvernements et leur rappeler qu'ils sont eux-mêmes largement responsables de leurs problèmes financiers.

La réunion de Toronto du Fonds monétaire international devait également reprendre une discussion très vive engagée à Versailles entre Européens et Américains sur les désordres provoqués à l'intérieur du système monétaire international par la force exceptionnelle de la devise américaine.

A Versailles, les Français avaient réussi à arracher aux Américains la promesse que l'après-midi d'interventions sur les marchés des changes soit étudié par un comité de sous-ministres des Finances, lesquels devaient faire rapport à leurs ministres à Toronto. Après quelques rencontres à Washington et à Paris, il apparaît que les représentants du Trésor américain ont réussi à faire reporter la discussion du problème au prochain Sommet des sept aux États-Unis l'an prochain.

L'été a été particulièrement agité sur les places financières internationales alors que le dollar américain valait, par exemple, près de sept francs français, un record historique. Jamais l'administration américaine n'a accepté que la Federal Reserve intervienne au secours du franc ni de la plupart des autres monnaies européennes. C'est un problème à propos duquel le gouvernement canadien est d'ailleurs, sans le dire, du côté de Washington. Si en effet les Canadiens se sont inquiétés de l'effondrement de leur devise, cet été, par rapport au dollar américain, le rapport du Fonds monétaire vient leur rappeler que la situation est loin d'être aussi catastrophique. En effet, d'octobre 1980 à la mi-juin 1982, le dollar canadien, constate le FMI, est la devise qui a fait preuve de la plus grande stabilité par rapport à toute autre devise. Sa dévaluation progressive face au dollar américain a en effet été plus que compensée par son appréciation face aux monnaies de tous ses autres partenaires commerciaux. Le résultat net en est une appréciation de 6% de la valeur du dollar canadien par rapport à l'ensemble des monnaies de ses partenaires commerciaux, incluant les États-Unis.

La bataille des taux d'intérêt et la stabilité des marchés des changes, qui avait marqué le Sommet de Versailles, n'aura donc pas lieu à Toronto. Les Français risquent, une fois de plus, de se retrouver totalement isolés et nombre des 146 membres du Fonds monétaire ne se gênent pas pour rappeler au gouvernement Mitterrand que plusieurs de ses politiques, notamment son manque de rigueur fiscale, sont autant responsables des débordements du franc sur les grandes places financières.

De plus, indique-t-on dans les milieux du Fonds, les participants à la réunion de Toronto — des ministres des Finances — font preuve de plus de rigueur dans leurs discussions que les chefs d'État et de gouvernement, comme MM. Mitterrand ou Reagan.

On attend près de 10.000 personnes à Toronto au cours du week-end de la fête du Travail: des ministres des Finances, de hauts fonctionnaires, mais surtout les représentants de toutes les grandes banques du monde entier. On y parlera surtout de gros sous, de marges de crédit et de refinancement de dettes énormes, celles de pays en faillite technique comme le Mexique, la Pologne et bien d'autres pays en développement.

Le chef du gouvernement canadien, hôte d'honneur de cette réunion qui se tient une année sur deux en dehors de son siège à Washington, en profitera pour faire un discours à usage interne: on y parlera de la «parade du 6 et 5%» et de lutte contre l'inflation. Les représentants des membres du Fonds comprendront pourquoi: le rapport du FMI souligne, entre autres, que de tous les pays industrialisés, c'est le Canada qui a fourni la plus mauvaise performance. À la mi-juin, le taux d'inflation au Canada était le double de la moyenne des sept grands du monde industrialisés.

◆ Ruée

le Mexique ou l'Espagne. Pour une fois, ils peuvent s'enlever sans l'aide d'un seul extra-terrestre, bien calé au fond de leur fauteuil.

Les médias volent toujours un peu moins haut que le public. Cette année, ils semblent avoir perdu des couleurs. Dans la liste officielle, on remarque que tous les journalistes étrangers, à l'exception peut-être de deux, résident à Montréal. Quelques producteurs déplorent déjà le fait que le Festival de Montréal est trop local et n'a pas de couverture internationale. Les conférences de presse attirent un nombre souvent inégal de journalistes. On en comptait une bonne cinquantaine pour Charles Aznavour venu lancer samedi *Les fantômes du Chapelier*. Une heure plus tard, il ne restait plus que quatre âmes charitables devant le cinéaste canadien Harry Rasky qui présente cette année *The Spies that Never Were*, un film bizarre portant sur la déportation au Canada d'ennemis britanniques au printemps 1940. Ces redoutables espions étaient en fait des étudiants de Cambridge, des rabbins, des prêtres et des garçons de table italiens!

Wolf Gremm, le réalisateur de *Kamikaze 1989*, un policier futuriste conçu pour son ami Fassbinder, a déclaré que depuis sa dernière visite, Fassbinder songeait sérieusement à s'installer à Montréal. Il y avait les ascenseurs et avait même suggéré à Gremm de venir tourner son film ici. Gremm, qui a capitalisé sur la personnalité et le culte de Fassbinder, n'a pas eu d'autres déclarations fracassantes à faire ce week-end.

Claude Jutra est sorti de sa retraite fermée pour venir parler de *By Design*, un film qu'il a réalisé à Vancouver il y a deux ans et qui a eu toutes les misères du monde à se trouver un distributeur. Le cinéaste a déclaré que cette histoire de deux lesbiennes voulant avoir un enfant lui tenait à cœur parce que le sujet est contemporain, vaguement féministe, qu'il parle de non-violence. Pourquoi a-t-il évité toute scène explicite? «J'ai pêché par excès de pudeur», a-t-il répondu en expliquant par la suite que le choix des actrices avait posé certains problèmes, dans la mesure où les actrices connues manifestaient énormément de réticences à jouer un personnage qui risquait de nuire à leur réputation. Jutra a nié les rumeurs voulant que *By Design* soit à l'origine un film pornographique. «Disons qu'il s'agissait au départ d'une comédie plutôt grosse que j'ai cherché à raffiner.»

Geoff Burrows, le jeune pince sans-rire qui a produit *The Man from Snowy River*, un western kangourou et le premier grand succès commercial du cinéma australien, a su captiver la presse avec un cours complet sur le cinéma australien. On a appris que le cinéma australien présente des caractéristiques étrangement similaires au cinéma canadien. Pour combattre l'hégémonie américaine, les Australiens ont recours au système de l'abri fiscal mais à 150%. Ce système a évidemment multiplié la production australienne qui, dernièrement, vient de réaliser quelque 30 films pour une seule année fiscale. Pas tous des chefs-d'œuvre a précisé l'interlocuteur. Aujourd'hui certains producteurs bien intentionnés essayent de rétablir l'équilibre avec un cinéma à mi-chemin entre le culturel et le commercial. C'est le cas de *The Man from Snowy River*, la première œuvre du cinéaste George Miller qui n'a rien à voir avec le créateur de *Mad Max*. *The Man from Snowy River*, inspiré d'une vieille légende australienne, a déjà fait des recettes de \$12 millions et s'apprête à battre le record australien de *Star Wars*. Le film n'a pourtant coûté que \$5 millions laborieusement récoltés auprès de 285 investisseurs privés. Inutile de faire des analogies entre les westerns spaghetti et les westerns kangourous, les Australiens, a-t-on appris, sont des cow-boys pour de vrai.

◆ Chabrol

est cependant encore trop tôt pour discuter du palmarès final.

Quant à la réalisation de Chabrol, elle est attentive aux détails, fignole; aussi elle intègre bien les retours en arrière à l'évolution du récit et offre plus d'intérêt que celle aussi soignée mais plus conventionnelle de *L'Étoile du Nord*, le film de Pierre Granier-Deferre présenté en section hors-concours et inspiré aussi d'un roman de Simenon.

Si les avis en ce qui concerne *Les Fantômes du Chapelier* sont partagés, ils sont à peu près unanimes pour ce qui est de *Kamikaze 1989*: ce film de Wolf Gremm est un échec. S'il permet de voir évoluer Werner Fassbinder dans le rôle d'un détective dans l'Allemagne décadente de 1989, le film ennuie rapidement. L'image a beau être constituée d'une foule d'éléments étranges, ni le récit, ni les personnages n'intéressent. Il reste une impression de fourre-tout où l'on parle beaucoup pour ne rien dire, où l'on tente en vain de donner dans le style bande dessinée et où le réalisateur se complait dans des éclairages kitsch que Fassbinder, lui, avait mieux su exploiter dans *Lola* actuellement à l'affiche à Montréal.

A cause du boycottage du festival par l'Association québécoise des distributeurs de films, *Doux moments du passé*, le film espagnol

du cinéaste Carlos Saura, a dû être retiré de la compétition. En remplacement, un autre film espagnol: *Volver A Empezar* de José Luis Garci dont on avait pu voir *El Crack* au Festival des films du monde l'an dernier.

Le film a pour personnage principal un écrivain espagnol qui enseigne depuis de nombreuses années aux États-Unis et qui, après avoir reçu le prix Nobel, vient séjourner pendant quelques jours dans sa ville natale, à la recherche du temps perdu: les lieux d'antan, les amis du passé et surtout une femme qu'il aime. L'écrivain est malade: il ne lui reste que quelques mois à vivre.

Deux musiques reviennent constamment: *Begin the Beguine* de Cole Porter et le *Canon* de Pachelbel. Les scènes et le récit sont un peu à l'image de ces deux pièces musicales: charme, romantisme, mais tout cela est un peu mince, superficiel, cliché.

Brimstone du Britannique Richard Loncraine intéresse davantage, et nettement. Un jeune homme qu'on définit un peu comme le diable en personne y prend les allures d'un bon samaritain pour s'ingérer dans la maison d'un couple et abuser de leur fille paraplégique et muette.

Le rôle principal est tenu par Sting du groupe rock The Police et il faut avouer qu'il réussit à imposer son personnage cruel et cynique. Les autres comédiens, Denholm Elliott, Joan Plowright et Suzanna Hamilton, sont aussi excellents. Mais tout tient en grande partie dans le jeu des comédiens et des dialogues, sauf pour les séquences de rêve. Il reste que le film est maîtrisé depuis le générique du début jusqu'à la dernière image et impose un ton, un climat, un univers diaboliques.

Voici le programme d'aujourd'hui au cinéma Parisien:

Salle 1
09 h 00 *Lonely Heart* (Japon)
11 h 00 *Gapi* (Canada)
13 h 10 *Brimstone* (Grande-Bretagne)
15 h 00 *Volver a empezar* (Espagne)
17 h 10 *Avant-hier* (Hongrie)
19 h 10 *Gapi*
21 h 20 *Lonely Heart*

Salle 2
09 h 10 *Avant-hier* (Hongrie)
11 h 10 *Las Aventuras de Enrique y Ana* (Espagne)
13 h 10 *Tag der Idiotten* (Allemagne)
15 h 20 *Harlequin* (Australie)
17 h 20 *Nuit brève* (URSS)
19 h 10 *Las Aventuras de Enrique y Ana*
21 h 10 *Cecilia* (Cuba)

Salle 3
09 h 20 *La Derelitta* (France)
11 h 10 *O Sonho nao acabou* (Brésil)
13 h 20 *Survivors* (USA)
15 h 20 *Miles of Smiles, Years of Struggle* (USA)
17 h 10 *From the Ashes... Nicaragua Today* (USA/Nicaragua)
19 h 00 *Anchor Aweigh* (USA)
21 h 30 *Snowboat* (USA)

Salle 4
09 h 30 *Passion* (Suisse/France)
12 h 20 *Inside Out and Refugee Road* (USA)
14 h 40 *Funcion de noche* (Espagne)
16 h 40 *Le Lit* (Belgique)
18 h 50 *Another Way* (Hongrie)
21 h 00 *Passion*

Salle 5
09 h 40 *Boys Will Be Boys* (Tchécoslovaquie)
11 h 30 *Soley* (Islande)
13 h 30 *Pokkweyil* (Inde)
15 h 40 *Matagi* (Japon)
17 h 50 *Pokkweyil*
19 h 40 *A Hot Summernight* (Pays-Bas)
21 h 40 *Soley*

◆ Beyrouth

des avaient été embarquées, en violation du plan Habib.

Ils affirmaient également que trois femmes et six enfants, membres de familles des dirigeants palestiniens, avaient pris place à bord du navire, réservé en principe aux seuls «combattants».

«Nous avons donné notre accord pour ne pas gêner le processus d'évacuation et à condition que les véhicules et les armes soient débarqués» avant l'arrivée à destination, à Tunis, a ajouté le porte-parole.

Samedi, un premier contingent de 397 combattants palestiniens a quitté Beyrouth à bord du Sol Georgios. De Chypre, ces combattants ont été transportés par la suite en avion en Irak et en Jordanie.

En Irak, l'accueil officiel a été très discret pour les 135 hommes.

Les Palestiniens ont été accueillis à l'aéroport par M. Naim Haddad, responsable des mouvements de libération au Conseil du commandement de la révolution (CCR) et président du Conseil national irakien. M. Haddad était entouré du représentant de l'OLP en Irak, M. Azzam Alahmad, et plusieurs membres du Front de libération arabe (FLA), une organisation palestinienne membre de l'OLP d'obédience iraniennne, dont les 135 combattants sont membres.

Le Boeing 707 de la compagnie libanaise MEA s'est posé tout près du salon d'honneur. Les combattants en uniforme militaire, sans leurs armes qu'ils avaient laissés dans l'avion, ont descendu la passerelle dans un silence plein d'émotion. La fatigue et la tristesse se lisaient dans leurs yeux.

La presque totalité des combattants portaient au beret l'insigne du FLA. Certains portaient le drapeau palestinien autour du cou.

Une ambiance empreinte d'émotion et de pudeur régnait hier sur la base aérienne King Hussein de Mafrq, en Jordanie, lorsque sont arrivés les 265 combattants palestiniens de la brigade Badr, évacués de Beyrouth.

Ils ont été reçus par le roi Hussein en tenue militaire, entouré de son premier ministre, M. Moudar Badrane, des principaux chefs de l'armée jordanienne et du colonel Naim Khatib, commandant des forces de l'OLP en Jordanie.

Le lieutenant-colonel Hussein Sbeih, commandant de la brigade Badr, a été le premier à descendre, suivi de deux soldats, le premier portant une photo de Yasser Arafat et le second un drapeau palestinien. Quelques applaudissements ont éclaté. Mais c'est dans un silence presque total que les combattants et les membres d'équipage (292 personnes en tout) sont descendus des deux avions.

Un nouvel attentat à la bombe fait un mort à Paris

PARIS (d'après Reuter et AFP) — Une bombe déposée entre deux voitures en stationnement a fait explosion samedi dans un quartier résidentiel de Paris, échauffant les deux artificiers qui essayaient de la désamorcer.

L'un d'eux a été tué sur le coup, le deuxième lutte contre la mort à l'hôpital de la Salpêtrière.

Selon les enquêteurs, la bombe était destinée au conseiller commercial de l'ambassade des États-Unis, M. Roderick Grant, habitant au 52 Avenue de la Bourdonnais. À 11 h 30, M. Grant était monté à bord de sa voiture pour se rendre à l'ambassade. «À ce moment, je n'ai rien remarqué d'anormal», a-t-il déclaré aux policiers.

L'attentat qui s'est produit vers 12 heures 30 a été revendiqué par un coup de téléphone anonyme au nom de Jean-Marc Rouillan, fondateur du mouvement d'extrême-gauche Action directe. Un autre coup de téléphone, deux heures plus tard, niait au contraire la responsabilité de ce mouvement, dont le gouvernement a ordonné la dissolution mercredi dernier.

La police déclare ne pas prendre ces revendications contradictoires trop au sérieux. Il semble en effet qu'elles soient toutes postérieures à la diffusion par la radio de la nouvelle de l'attentat.

Plus tard, un homme parlant avec un fort accent étranger a revendiqué la responsabilité de l'attentat au nom des Fraternités armées révolutionnaires libanaises.

Le correspondant, a déclaré par téléphone à l'agence Reuter: «Nous tenons (sic) la responsabilité de l'attentat».

Une organisation du même nom avait revendiqué l'assassinat du lieutenant-

colonel Charles Ray, attaché militaire adjoint à l'ambassade des États-Unis à Paris, le 18 janvier dernier.

La police ne dispose guère d'éléments, car l'engin explosif s'est littéralement volatilisé. Quand les premiers témoins sont arrivés sur place il ne restait plus qu'un cratère de dix centimètres et deux mares de sang, aux endroits où furent relevés les corps des deux artificiers.

Un agent de police qui s'est reculé quelques instants avant l'explosion s'en est miraculeusement tiré avec une forte commotion. La camionnette des artificiers, endommagée elle aussi, a dû être remorquée. Dans la rue, plusieurs voitures, et de nombreuses vitres dans un rayon de 30 à 50 mètres, ont été endommagées.

L'attentat ne semble pas avoir d'objectif clairement désigné. On relève que trois familles américaines habitent dans l'immeuble du 50 Avenue de la Bourdonnais, une rue résidentielle du 7^e arrondissement, ainsi qu'un diplomate espagnol auprès de l'UNESCO, mais la police ne considère pas cet élément comme très significatif.

On note également que le numéro deux de l'ambassade américaine à Paris, M. John Maresca, habite dans le pâté de maison voisin, l'appartement où résidait auparavant M. Christian Chapman, alors chargé d'affaires des États-Unis à Paris, qui a échappé à une tentative de meurtre dans le même quartier en novembre dernier.

L'attentat représente un nouveau défi au gouvernement français qui a adopté en conseil des ministres mercredi dernier des mesures énergiques pour faire face à la vague d'attentats qui a ensanglanté ré-

centes.

La première, a-t-il dit, est constituée par l'évacuation de Beyrouth des forces de l'OLP, ce qui va «éliminer une source majeure d'extension potentielle du conflit».

La seconde étape sera de veiller à l'évacuation du Liban «des que possible» par les troupes israéliennes, syriennes et étrangères qui s'y trouvent et de «reconstruire» à la fois le gouvernement libanais et le Liban. Aucune date n'a encore été fixée pour le départ des troupes israéliennes, a précisé M. Weinberger.

Il s'agira également à la fin de cette seconde étape, a-t-il ajouté, d'entamer des discussions en vue «d'un règlement de l'ensemble du problème palestinien, car c'est la seule manière de rétablir la paix dans cette région».

Il faut, selon le secrétaire à la Défense, «déterminer une sorte de place pour l'OLP, une sorte de situation dans laquelle les Palestiniens pourront vivre et qui permette de différencier les Palestiniens de l'OLP». Il s'agit là d'un problème «difficile» mais qui est en voie de solution avec l'évacuation de Beyrouth, a-t-il ajouté.

Le secrétaire à la Défense a souligné par ailleurs que l'évacuation des forces de l'OLP de Beyrouth sous le contrôle d'une force multinationale «présente des risques» pour cette dernière. Il a rappelé à cet égard que l'accord intervenu prévoit que cette force multinationale se retirera en cas de violation du cessez-le-feu.

Les États-Unis ont notifié l'URSS, comme les autres pays, de leur décision de participer à cette force multinationale, a souligné M. Weinberger, en précisant que Moscou n'avait pas aimé cette décision mais qu'il ne s'en était suivi aucun regain de tension entre les deux pays.

En réponse à d'autres questions relatives au Moyen-Orient, M. Weinberger a enfin donné les indications suivantes:

1 — Les États-Unis continuent d'étudier le problème — et d'éventuelles sanctions — de l'utilisation possible par Israël contre ses voisins de matériel militaire livré par les États-Unis uniquement pour sa propre défense. A cet égard, M. Weinberger a rappelé que les États-Unis ont, il y a quelque temps, suspendu les livraisons à Israël de bombes à dispersion.

2 — Les États-Unis surveillent de près les possibilités d'extension du conflit irano-irakien, mais n'ont pris aucune décision en ce qui concerne des livraisons supplémentaires d'armement à certains pays de la région. «Il est de notre intérêt», a affirmé à cet égard M. Weinberger, «de nous assurer que l'intégrité d'Oman, de la Jordanie et de l'Arabie saoudite demeurent intactes».

◆ Kesler

l'emporter au prochain scrutin albertain. Cette promesse s'ajoutait à celles d'un plafond de 13% du taux d'intérêt hypothécaire et d'une administration publique allégée, adoptées samedi au programme du parti. M. Kesler a affirmé aux délégués:

«Nous devons rendre aux provinces leur droit de taxation; nous devons réduire la taille des bureaucraties, faire disparaître les sociétés d'État; nous devons mettre en place un système de contrôle des taxes pour que le gouvernement fédéral cesse de nous violer et de nous piller jusqu'à la misère».

En conférence de presse, après sa victoire au leadership, M. Kesler a promis que chaque dollar de taxe fédérale provenant de l'Alberta passerait par ce nouveau système de contrôle et ne serait cédé à Ottawa qu'avec réticence. Là-dessus, le chef du WCC a laissé entendre que le Québec disposait déjà d'un tel contrôle des taxes versées à Ottawa, ce qui n'est, bien sûr, pas le cas, Québec ne percevant que son propre impôt provincial. Il n'a pas expliqué, non plus, comment il

Le tchador obligatoire

PARIS (AFP) — Le port du tchador est désormais obligatoire pour toutes les employées de l'ambassade de l'Iran à Paris, les Françaises y compris, a-t-on appris à cette ambassade.

Les clients d'Iran Air ont également, depuis quelques jours, la surprise d'être reçus dans les bureaux de la compagnie aérienne sur les Champs-Élysées par des secrétaires portant, elles aussi, le tchador.

Les employées françaises elles-mêmes ne sont pas dispensées du port de cette cagoule-cache-nez de tissu noir que le régime des ayatollahs a imposé à toutes les femmes iraniennes.

cerment le pays.

Le président François Mitterrand s'était engagé personnellement, en affirmant la veille dans une interview télévisée sa volonté de combattre le terrorisme avec toute l'énergie nécessaire sans recourir à des mesures d'exception.

Le gouvernement a nommé un secrétaire d'État à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, et confié au chef d'escadron Christian Prouteau la mission de coordonner la lutte contre le terrorisme. Diverses mesures renforcent les moyens d'action et de détection de la police ont également été mises en train.

Le gouvernement a d'autre part prononcé la dissolution d'Action directe, en vertu d'une loi de 1936 interdisant les milices privées. Dans une interview au quotidien *Libération* publiée mardi dernier, Jean-Marc Rouillan, qui est actuellement recherché par la police, revendiquait trois attentats contre des objectifs qu'il qualifiait de «sionistes».

Jeudi, Action directe a revendiqué par écrit un attentat à l'explosif contre les locaux de l'hebdomadaire de droite *Minute*, que le groupe traite de «torchon fasciste».

M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, a estimé que cette situation «n'était pas tolérable». «Comme l'a promis le président de la République, tout sera mis en œuvre pour y mettre fin», a-t-il ajouté, rendant également hommage «au courage du démineur qui a été tué et au courage de l'ingénieur qui l'accompagnait».

Les deux jambes arrachées, l'ingénieur Bernard Moron, 37 ans, lutait toujours contre la mort hier soir, 36 heures après l'attentat qui a provoqué la mort de son collègue, Bernard Le Dreau, 46 ans.

forçait les pétroliers à verser leurs impôts fédéraux en passant par l'Alberta, mais il a prédit que le gouvernement fédéral refuserait de renégocier le programme énergétique national, ce qui déclencherait le recours à l'arme ultime du parti séparatiste: «Le programme énergétique national est le problème qui vous mènera au référendum sur l'indépendance», a-t-il ajouté.

Le nouveau chef, âgé de 37 ans, a affirmé à ses partisans que le congrès du week-end marquant le début d'une ère d'unité au sein d'un parti jusqu'ici divisé. Le candidat défait à la direction, M. Thompson, y est allé de la même prédiction.

Le parti du Western Canada Concept a été créé il y a 14 mois, mais n'est devenu vraiment visible qu'en février dernier, lorsque M. Kesler a remporté l'élection partielle dans sa circonscription du sud de la province. Ces derniers mois, le parti avait été marqué de dissensions, mais le nouvel exécutif élu le mois dernier a réussi à remettre les choses en ordre pour la tenue, en fin de semaine, d'un congrès bien rodé. On a embauché, la semaine dernière, une agence de communication qui s'occupera, dès cette semaine, de lancer la publicité du WCC et, vraisemblablement, d'écarter la réputation d'étroitesse d'esprit et de tendance réactionnaire dont on qualifiait le parti en certains milieux.

◆ Un patriote

Suite de la page 10

Gosselin présida bénévolement le Comité des finances de l'Acelf pendant près de trente ans et participa fidèlement à tous les congrès annuels de l'Acelf sans jamais envoyer une seule note de frais de voyage au bureau de direction.

Loin de boudier l'écriture, il éprouvait un vif plaisir à écrire. Je forme le vœu ardent qu'un étudiant, en mal de thèse de maîtrise dans une École de bibliothécaires, compose un jour sa bibliographie. Il aura tôt fait de découvrir que c'est le fonds qui manque le moins et que Monseigneur Gosselin s'est servi, au besoin, de pseudonymes différents. Nombreux sont les articles de journaux et de revues, les mémoires et les rapports, les comptes rendus et les opuscules qu'il a signés de son vrai nom. Parmi les livres, mentionnons *Bilinguisme et Biculturalisme*, *L'Avenir du peuple canadien-français*, *Le Conseil de Vie française*, *La crise de la natalité au Québec*, *Un Québec français*, *La Francophonie nord-américaine*, et *alia*.

Pour moi, qui l'ai bien connu, je l'ai toujours considéré comme un homme libre, authentiquement personnel et solitaire, au franc parler, incisif et mordant à ses heures, courageux et dévoué, souvent méconnu et incompris, voire parfois injustement traité par ses confrères et ses proches. En bref, un prêtre qui a su rester debout devant les hommes et s'agenouiller devant Dieu seulement. Autant dire ma vive admiration et ma profonde estime pour lui. Les gens de son calibre ne sont-ils pas trop rares parmi nous?

Il vivra longtemps par ses fondations, ses œuvres et ses écrits, son exemple et son ministère. Ce prêtre et ce patriote au plus profond de l'âme mérite à la fois de l'Eglise et de la Patrie.

23 août

par la PC et l'AP

1979: le danseur étoile du Bolchoï, Alexandre Godounov, obtient le droit d'asile aux États-Unis.

1952: le pacte de sécurité de la Ligue arabe entre en application.

1944: les troupes alliées libèrent le port de Marseille.

1939: le premier ministre britannique Neville Chamberlain adresse une mise en garde à Hitler au sujet de la Pologne et préconise un règlement de la question de Danzig.

1937: les troupes japonaises débarquent à Shanghai.

1908: l'armée du nouveau sultan du Maroc, Moulay Hafid, écrase les troupes d'Abdul Aziz, à Marrakech.

1813: l'armée française est mise en échec par l'armée allemande de von Bülow, qui l'empêche de marcher sur Berlin.

1500: Christophe Colomb est accusé d'avoir maltraité des indigènes à Hispaniola (Antilles), arrêté et renvoyé en Espagne.

Il s'est tué en 23 août: le juriconsulte français François de Villiers Saint-Paul, dit Hotman (1524-1590); le roi Louis XVI (1754-1793).